

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'INDRE

**Sous-série 1 E**  
**Titres de familles**

**(1290-1792)**

**Inventaire sommaire**

par Théodore Hubert

Châteauroux

1876

[corrections et compléments M. du Pouget, 2008]

[restructuré en 2020]

# Introduction

Ce fonds est constitué par les papiers et archives des émigrés ainsi que ceux des familles propriétaires de dîmes. Il s'agit d'archives séquestrées lors de la Révolution française. Les documents ont été regroupés par familles, dans l'ordre alphabétique de celles-ci. Il convient de noter que c'est au nom des derniers propriétaires des documents que sont regroupés les dossiers et que certains fonds se sont enrichis, au cours des siècles, par le jeu des alliances, de documents concernant d'autres familles.

Les familles les plus importantes du Bas-Berry sont représentées dans ce fonds, mais les archives conservées sont d'inégale importance suivant les familles. On peut citer notamment les fonds des familles suivantes : Barbançois, Beauvilliers, Bourbon-Condé, Chabrilat, Crublier de Chandaire, Dumont du Breuil-Yvain, Dupin, Durfort, Duverdier, Forges, Fougères du Saillant, Gast du Trochat, Gaucourt, Hilaire de Joviac, Lecoigneux de Bélâbre, Lusignan, Mangin de Beauvais, Rochechouart de Mortemart, Rochechouart de Pontville, Rollin de Fougerat, Savary de Lancosme. Le fonds contient plusieurs documents concernant l'amiral Philippe de Chabot (1480-1543), qui fut seigneur de Buzançais.

Les titres de famille étaient initialement confondus avec les archives notariales au sein de la série E ; ils formaient les 526 premiers articles de cette série. Ceci explique que les 526 premières cotes de la sous-série 2 E soient demeurées vacantes lorsque les sous séries 1 E (Titres de familles) et 2 E (notaires) furent constituées, car les documents restèrent un certain temps toujours conservés sous leur cote d'origine en E.

Le répertoire de la sous-série 1 E présente les qualités et les défauts qui sont ceux de la plupart des instruments de recherche anciens de l'Indre : des descriptions très détaillées de certaines pièces jugées importantes par l'archiviste, tandis que d'autres ne sont pas mentionnées. Certaines dates extrêmes sont manquantes.

Cet instrument de recherche a fait l'objet d'une restructuration et d'une reprise formelle, sans vérification du contenu des articles, par Béatrice Gesland en 2020, afin de faciliter la diffusion de cet outil utile à de nombreux chercheurs intéressés par l'histoire de l'Indre et du Berry.

# Sources complémentaires

Le contenu de la sous-série des titres de familles étant par nature assez hétéroclite, les sources complémentaires sont nombreuses et dispersées, puisqu'il s'agit en fait de l'ensemble des documents concernant des familles d'Ancien Régime.

On consultera en particulier, aux Archives départementales de l'Indre, les différents fonds de familles conservés dans la série J (archives privées) et la sous-série 1 J (pièces isolées, petits fonds). La série F (fonds d'érudits) et les mémoires d'étudiants (4 F) contiennent également de nombreuses ressources utiles à l'étude des familles et seigneuries de l'Indre, notamment les dossiers de l'archiviste Eugène Hubert (série F) et les généalogies de l'érudit bourbonnais Maurice Perrot des Gozis (série F).

Toutes les séries anciennes (A, C, G, H) sont par ailleurs susceptibles de contenir des pièces complémentaires à celles qui se trouvent conservées dans la sous-série 1 E. Enfin, les minutes notariales (sous-série 2 E) constituent bien entendu également une ressource essentielle en matière d'histoire familiale.

# Orientation bibliographique

On peut se reporter, pour chaque famille, au fichier par noms propres de la bibliothèque des Archives départementales.

# Plan de classement

Aigurande	1 E 1
Ajasson	1 E 2
Alabonne-du-Plaist	1 E 3
Anjorant	1 E 4
Arthuys	1 E 5
Aubépin-de-Razay	1 E 6
Aubépin-de-Villepied	1 E 7-8
Aubery	1 E 9
Augay	1 E 10
Auge	1 E 11
Augier Crémiers de Moussac	1 E 12
Barbançois (de)	1 E 13-21
Barbe	1 E 22
Barré	1 E 23
Barillet	1 E 24
Baucheron	1 E 25
Baudet des Perrins	1 E 26
Beaubois Sainte-Colombe	1 E 27
Beaupoil	1 E 28
Beauvilliers (de)	1 E 29-52
Bernard	1 E 53
Bertrand	1 E 54
Bocquet	1 E 55
Boizay (de)	1 E 56-57
Boislinard (de)	1 E 58-61
Bourbon-Condé (Louise-Adélaïde de)	1 E 62-79
Bonnet	1 E 80
Boyer de Mousseaux	1 E 81
Brunaud	1 E 82
Burat	1 E 83
Calais du Cluzeau	1 E 84
Cartier	1 E 85
Chabillant (de)	1 E 86-90
Chéry-de-Bigut	1 E 91-92
Chinault	1 E 93
Collin de Laminière	1 E 94
Couturaud	1 E 95
Crochereau du Vivier	1 E 96
Crublier de Chandaire	1 E 97-104
Crublier d'Obterre	1 E 105-106
Darchis	1 E 107
Dargier de Saint-Plantaire	1 E 108

Dauphin	1 E 109
Delacoux-Marivault	1 E 110
Delacoux-Ménard	1 E 111-114
Deleffe	1 E 115-116
Delouche	1 E 117
Deschevrettes	1 E 118
Desjobert	1 E 119
Douault	1 E 120
Duhail de La Lye	1 E 121
Dumont du Breuil-Yvain	1 E 122-149
Dupertuis	1 E 150
Dupin (Louise-Magdelaine Guillaume de Fontaine, veuve Claude)	1 E 151-158
Dupuy	1 E 159-160
Durfort	1 E 161-182
Duris-Dufresne	1 E 183-184
Duris de Vineul	1 E 185
Duverdier	1 E 186-206
Duvivier	1 E 207
Egros du Lude	1 E 208-210
Emery	1 E 211
Fauconneau du Fresne	1 E 212
Forges de Châteaubrun	1 E 213-218
Fougères du Saillant	1 E 219-223
Fournier de Boismarmin	1 E 224
Gast du Trochet	1 E 225-229
Gaucourt	1 E 230-253
Gaulin	1 E 254
Godeau de la Houssaye	1 E 255
Godefroy	1 E 256
Godin des Rosiers	1 E 257
Grateuil de Plaisance	1 E 258
Grillon d'Anvault	1 E 259
Grillon de la Terrée	1 E 260
Guenan	1 E 261
Guyot	1 E 262
Hérier de Pauday (d')	1 E 263
Hilaire de Joviac	1 E 264-279
Huet de la Tour-du-Breuil	1 E 280
Jallerat	1 E 281
Lacoste	1 E 282
La Faire de Château-Guillaume	1 E 283-289
La Motte (de)	1 E 290
Lanet (de)	1 E 291-292
Larue (de)	1 E 293
Lassée de Maron (de)	1 E 294
La Touche (de)	1 E 295-297
Lebloy	1 E 298-302
Lecoigneux de Bélâbre	1 E 303-348
Legrand	1 E 349
Lemaigre	1 E 350
Lescot de la Millandrie	1 E 351

Lignault de Lussac	1 E 352
Ligondais (du)	1 E 353-356
Longaunay (de)	1 E 357-364
Lusignan (de)	1 E 365-410
Mangin de Beauvais	1 E 411-431
Marans (de)	1 E 432-433
Malardeau	1 E 434
Martin	1 E 435
Maussabré (de)	1 E 436-438
Mercier	1 E 439-440
Million de la Touche	1 E 441
Moreau de Chamousseau	1 E 442-448
Mornet-Crémier	1 E 449
Nieulle (de)	1 E 450
Onfroy-Guigner	1 E 451-461
Orvillé (d')	1 E 462-463
Parthon	1 E 464
Pâtureau	1 E 465
Pearon de Serennes	1 E 466
Pelletier	1 E 467
Pemoret	1 E 468
Perault	1 E 469
Perussault	1 E 470
Peyrot	1 E 471
Pidoux	1 E 472
Piegu (de)	1 E 473
Poix (de)	1 E 474-476
Quéreau	1 E 477
Rabier Gendre	1 E 478
Ranjeon	1 E 479
Ratier	1 E 480
Robin de Scévole	1 E 481
Rochechouart de Mortemart (de)	1 E 482-483
Rochechouart-Pontville	1 E 484-493
Rochedragon (de)	1 E 494
Rollin de Courtaillet	1 E 495
Rollin de Fougerat	1 E 496-504
Rollinat	1 E 505
Royon	1 E 506
Savary de Lancosme	1 E 507-510
Scourion-Boismorand-d'Antigny	1 E 511
Seiglière (de la)	1 E 512
Seneterre (de)	1 E 513
Simon du Naud	1 E 514
Thibault de la Roche-Tulon	1 E 515
Thomas	1 E 516
Thubert de la Vrillay	1 E 517-521
Trotignon de Montenay	1 E 522
Vallenciennes (de)	1 E 523
Villaine (de)	1 E 524
Wissel de Paray	1 E 525-526

# Corps du répertoire

1 E 1

Aigurande.

*Seigneur de Villedieu.*

1466-1733

Vente de la seigneurie de Villedieu par Guillaume Le Bouteiller à Jean d'Orléans, comte de Montpensier.

Donation de ladite seigneurie à Arthur Gouffier, seigneur de Boisy, par François, duc de Bretagne.

Procès entre Jeanne Binard, veuve de Gratien du Mouchet, seigneur de Quincy, comtesse de Villedieu, d'une part ; Pierre Christophe d'Aureville, seigneur de La Pilette, d'autre part.

Plan de deux coupes de bois taillis dépendant du comté de Villedieu.

1 E 2

Ajasson.

*Seigneur de Grandsaigne et de Vot.*

1478-1625

Contrat de mariage entre Nicole Ajasson, fille d'Henry Ajasson, seigneur de Vot et de Grandsaigne, d'une part ; Jacques de Salignat, seigneur de Pars, de La Cherse et de Bejon, d'autre part.

Contestation entre Henry Ajasson et le seigneur d'Estinières au sujet de la banalité du moulin de Vot.

Demande en retrait lignager formée par Jacqueline Dubreuil à l'encontre de Pierre Ajasson. Procuration délivrée par Anne de L'Estrange, veuve de Bernardin Ajasson, seigneur de Vot.

Quittance fournie à Gabriel Ajasson, seigneur de Vot, par Jean de Malesset, son gendre.

Contrat de mariage entre Charles de Sauzet, seigneur d'Estinières, et Françoise Ajasson.

Reconnaissance souscrite par Robert Barbe, seigneur de Laige-Courbe, et par Françoise Ajasson, son épouse, au profit d'Henry Ajasson, seigneur de Vot et de Villebuxière.

Sentence au profit d'Henri et de François Ajasson, seigneurs de Vot et de Bonneuil, contre Françoise de Pouyènes.

1 E 3

Alabonne du Plaist.

1664-1790

Dîmes de Prissac. — Échange entre Charles d'Aubusson, seigneur de Chassingrimont, et Honorat Couraud, seigneur de La Rochechevreux, de la dîme de Courteureaux contre un quart de celle de Prissac.

Déclaration faite à François de Vertamond et à Catherine Hyacinthe d'Aubusson, son épouse, par plusieurs habitants de Prissac, de leur ténement de Charpenet.

Vente du fief de Charpenet au sieur Alabonne du Plaist, homme de loi, par Louis-Magdelon Turpin, comte de Crissé.



- 1 E 4 Anjorant. 1654-1790
- Dîmes de Vicq. — Foi et hommage rendu à Dominique d'Estampes, seigneur de Valençay, Villentrois, Lye, Varennes, Vic et autres lieux, par René Le Fuzellier, seigneur du Cochet, au nom de Charles et René Le Fuzellier, ses enfants, pour raison des dîmes et terrages dépendant du lieu de La Billardière.
- Bail du lieu de La Billardière passé par Marie de Bourdaloue, veuve de Charles Le Fuzellier. Hommage rendu par elle à Louis de la Grange, seigneur de Naudy et Villentrois.
- Déclaration par Louis Anjorant des dîmes de La Gautière ou de La Billardière situées dans la paroisse de Vicq.
- 1 E 5 Arthuys. 1559-1774
- Rentes dues à Jean Perrot, seigneur de La Guignardière, et à Pierre Perrot, seigneur de Tassay, sur diverses maisons situées à Issoudun.
- Transmission de ces rentes par Madelaine Perrot à Pierre Joullin, seigneur de Cloix, à Louis et à Philippe Arthuys.
- 1 E 6 Aubépin-de-Razay. 1668-1790
- Dîme de Varenne. — Extrait de l'aveu et dénombrement fourni au roi par dame Élisabeth Blondeau, veuve de Jean Phelippeaux, de la terre et comté Grandat de Buzançais.
- Échange entre Charles-Paul-François de Beauvilliers, comte dudit Buzançais, et le sieur Aubépin, de la dîme de Varenne contre une portion des dîmes de La Bruère et de Villevassol.
- 1 E 7-8 Aubépin de Villepied. 1666-1790
- 1 E 7 Biens et rentes appartenant à Jean-Baptiste Aubépin de Villepied, curé d'Argy, tant à raison de sa cure qu'en son nom personnel. Vente par Louis Dupont, seigneur de Villours, à François Aubépin, seigneur de La Ralluère, de la somme de 900 livres « *à prendre sur une plus grande somme due audit seigneur de Villours par Honorat de Bonnafau* ». Accord entre Louis de Bonnafau, seigneur de Bachau, et Pierre-Hector Aubépin, seigneur de La Ralluère, pour l'exécution du précédent contrat. Procès entre Marguerite de Housseaux, veuve de François Lambron, et Anne de Bruères, veuve de Claude Ratier. Bail par Antoine Gendre, seigneur de La Brosse, du lieu de La Bruère appelé la locature des Ratiers. Partage de la succession de Pierre-Hector Aubépin de Villepied et de dame Marie-Clémence Gendre, son épouse. 1673-1790
- 1 E 8 Comptes arrêtés par Jean-Baptiste Aubépin, successivement curé de Pellevoisin et d'Argy, avec ses chepteliers de Chezelles, de La Bruère, des Tardes, de La Relandière, etc. 1766-1790

1 E 9

Aubery.

*Seigneur de Montaigu et d'Avignon.*

1435-1772

Copie des donations faites par Pierre Frotier, écuyer, seigneur de Preuilley et du Blanc, à Guillaume Morlon, « *pour rémunération et récompensation des grandes pertes que ledit Morlon a faictes, à la prise du dict Le Blanc, dernièrement faicte par le feu maréchal de Boussac* ».

Partage entre François Morlon, procureur général au Parlement de Normandie, seigneur de Montaigu, Claude et François Morlon, des héritages délaissés par Antoine Morlon, curé de Pouligny, leur frère.

Contrat de mariage entre Charles de Mesnard et Marguerite Morlon.

Bail de la seigneurie de Montaigu par Louis de Boislinard.

Aveux et dénombremens de la seigneurie d'Avignon fournis au seigneur du Blanc par Hugues de Maugivray et Gaston de Vaillant.

Procès soutenus par François de Vaillant contre René de Massogne, contre Antoine d'Alloigny, seigneur des Roches et abbé de Fontgombault, contre Guibert de Pesselière, prieur des Augustins du Blanc, contre Martial Rocher, curé de Douadic.

1 E 10

Augay.

1565-1768

Dîme de Neuville. — Foi et hommage rendu à Louis de Gaucourt, seigneur de Cluis, par Pierre Ratault, pour la métairie de Neuville. Acquisition de moitié de la dîme de Neuville par Pierre Augay. Déclaration de ladite dîme, « *qui se partage entre Marie Augay et le prieur de Cluis-Dessus* ».

1 E 11

Auge.

1734-1768

Procès entre Antoine Moreau, d'une part, Pierre Augé et le procureur fiscal du comté de Buzançais, d'autre part, au sujet du retrait lignager de la dîme de La Forest, paroisse Saint-Pierre-d'Habilly.

1 E 12

Augier Crémiers de Moussac.

1693-1790

Acquisition par René de La Motte, seigneur de Doué, de la métairie de La Fresnais, appartenant en partie au pitancier de Fontgombault.

Procès soutenu par Martin Du Faux, abbé de Fontgombaude, et Pierre-Louis des Maisons, supérieur du séminaire établi en ladite abbaye, contre Barthélémy Pacton, laboureur, à la requête du fermier de la seigneurie de l'Épine.

Vente de la seigneurie de Malicornay, par Antoine Alabonne et Marie-Anne Duris, sa femme, à Marie Savary, veuve Douard.

Sentence pour partage de biens entre Marie-Henriette Alabonne de Malicornay d'une part ; François, Marie-Anne, et Marie-Louise Alabonne de Clairfont, d'autre part.

Vente par Charles de Bardin, seigneur de l'Isle-Mauvière, à Silvain de La Fère, d'une maison sise paroisse de Saint-Ciran, en la ville haute du Blanc.

Généalogie des seigneurs Augier de Moussac.

Inventaire des titres et papiers de l'émigré Antoine-Charles-Pierre Augier et d'Ursule Marie Mornet de Boisménard, son épouse.

1 E 13-21

Barbançois (de).

*Seigneur de Villegongis, Chezelles, Vineuil.*

1436-1790

- 1 E 13 Terrier de la seigneurie de Villegongis dressé à la requête d'Honorat de Nuchèze, seigneur de Baudimant, Beaumont, La Ménardièrre, etc. 1617
- 1 E 14 Terrier de la seigneurie de Villegongis dressé à la requête d'Honorat de Nuchèze, seigneur de Baudimant, Beaumont, La Ménardièrre, etc. [double du registre précédent]. 1617
- 1 E 15 Seigneuries de Villegongis, de Chezelles et de Vineuil. — Quatre arrêts portant défense de réédifier certaines maisons à Villegongis et à Chezelles. Reconnaissance par Louis de Voüet, seigneur de Gratin, « *comme quoi il n'a aucun droit dans l'église de Chezelles* ». Arrêts imprimés de la Cour de Parlement concernant « *les droits honorifiques du seigneur qui porte le nom d'un village* », lesdits arrêts rendus entre les seigneurs de Savic et de Berlette, au pays d'Artois, et invoqués par Léon François, comte de Barbançois, à l'occasion des réparations de l'église et cimetière de Chezelles. Ordonnance de l'intendant qui règle que ledit de Barbançois sera porté au premier article dans le rôle de la dépense, comme seigneur de Chezelles. Assemblée des habitants de Chezelles « *à fin de déclarer par eux si le lit de la rivière de Trégonce a besoin d'être curé* ». Plaids de la justice des châtelainies de Villegongis, Chezelles et Vineuil. 1623-1773
- 1 E 16 Dîmes de Chézelles et de Villegongis. 1436-1790
- Dîmes de Chezelles appartenant à M. de Barbançois. — Foi et hommage rendus par Pierre de Rivaudes, écuyer, à Jean d'Azay, abbé de Méobec, pour raison de la moitié des dîmes de Chezelles. Aveu du même objet par Charles Joseph de Gaucourt, seigneur de Villedieu, Treuillaut, etc. Vente par Claude Peyrot, seigneur de Treuillaut, à Charles Élion, comte de Barbançois, de la moitié desdites dîmes.
- Dîmes de Villegongis. — Foi et hommage rendus aux trésoriers généraux de Bourges par Claude et Silvain Gaudon pour raison des prés et dîmes dépendant de la seigneurie de Villegongis. Procès entre François, marquis de Barbançois, et Philippe Cornuau, bourgeois de Châteauroux, au sujet de la locature de Villechaise.
- 1 E 17 Procès entre le marquis de Barbançois et Philippe Cornuau au sujet de la *locature* de La Foubatrie. 1781-1784
- 1 E 18 Procès entre Léon-François, marquis de Barbançois, et Gilbert Duris de Vineuil, seigneur du Boisdeau, pour raison du moulin de Terron situé sur La Trégonce. 1773-1779
- 1 E 19 Seigneuries de Chauchefou et de Moulin-Neuf appartenant à M. de Barbançois. — Accord entre Jehan de Menou *Meno*, chevalier, seigneur de La Ferté-Sainte-Fauste et Villegongis, d'une part, et Hugues de Saint-Mor, écuyer, d'autre part, « *sur ce que ledit chevalier disoit et proposoit, à l'encontre dudit escuyer, que, depuis vingt et cinq ans ou environ, ledit escuyer avoit quictié, cédé et transporté à monseigneur Guy, seigneur de Chamigny, de Chasteauroulx, et vicomte de Brouce, sa part et portion du chastel de Villegongis, avecques plusieurs cens, rentes et revenus appartenans audit chastel* », dont une rente de 3 s. 4 d. de cens sur les maisons de Montmorillon assises à Villegongis et un setier froment de rente sur André et Jean Quiautz : Jean de Menou renonce au cens et garde la rente qui lui sera versée par Hugues, sa femme Blanche Vincende et leur fils André, assise sur la prairie

des Ances en la rivière de Trégonce (20 janvier 1447 n. st.). Saisie du fief de Chauchefou et de Moulin-Neuf sur Gildas Rousseau, à la requête de Sanson Georget. Vente, par René de Poix, seigneur de La Mardelle, à Barbe Guillard, veuve Jacques Ledoulx, de la moitié du fief de Moulin-Neuf. Vente par Olyvier de Launay, seigneur de Chotin, à Claude Ledoulx, d'une pièce de terre située au lieu appelé le Mardelon. 1446-1628

1 E 20           Aveu des seigneuries de Chauchefou et de Moulin-Neuf fourni à Henri II de Bourbon, prince de Condé, par Claude Ledoux. Foi et hommage rendus à Louis II de Bourbon, prince de Condé, pour raison du fief de Moulin-Neuf, par Claude Ledoux, fils du précédent, seigneur de Fleuranderie. Décharge de ban accordée audit Claude pour 1689. Vente par les héritiers du seigneur de Fleuranderie à Philippe Baucheron, seigneur de Pellegrue, des domaines de Moulin-Neuf et de Rouillent-Couteau, autrement dit La Riberderye. Déclaration desdits domaines par Marianne Catherinot, veuve dudit Baucheron. Échange entre la dame de Pellegrue et Léon-François, marquis de Barbançois, de certaines terres joutant Chauchefou et Moulin-Neuf. 1629-1776

1 E 21           Dîmes des Bruères, de Juspi et de Bois-Raveau. 1460-1790

Dîmes des Bruères appartenant à M. de Barbançois. — Bail par Pierre Poyrat, cleric, bourgeois de Levroux, à Bertrand et Guillaume Chabot, de soixante sesterées de terre, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de onze setiers de blé. Vente de ladite rente à charge de réméré par François de Barbançois à Silvain Gaudon.

Dîmes de Juspi. — Vente par André de Saint-Mor, seigneur de Bonhuys, à Guillaume Turquie, dit Lucas, du « *manoir de Juchepie* ». Vente par Léonard Duval à Guillaume Brossard de cinq deniers de cens sur Juspi. Cession de ladite rente à la marquise de Menou, dame de Beaumont et de Villegongis, par René et Guillemette Brossard.

Dîmes de Bois-Raveau. — Bail de la métairie des Bretons, par François Moussaint, à Claude de Couldreau et à demoiselle Françoise de Poix, son épouse. Aveu du fief des Bretons rendu à Vincent-François de Poix par Claude-François Blanchard, seigneur de Gireugne.

1 E 22

Barbe.

*Seigneur de la Tour-Vouillon.*

1731-1779

Extrait des registres de naissance de la paroisse de Saint-Aigny relatif à Louis, fils de René Barbe, seigneur de La Tour-Vouillon.

Vente par Antoine Richard, seigneur de Saint-Aigny, et par Marie de Boislinard, son épouse, à Silvain Barbe, seigneur de Roches, du fief « *vulgairement appelé le Bois-Roblin* », autrement le Fossé-à-Bouchard.

Bail par ledit Silvain et par Rose Rabault, sa femme, à Joseph Argenton, de 22 boisselées de terre sises au village de La Combe.

Vente par François Mangin, seigneur des Touches, à René Mangin, seigneur de Beauvais, du fief de La Brosse-Brenoux.

Vente par ledit Silvain Barbe audit René Mangin, seigneur de Lipaudière, des fiefs de La Tour-Vouillon, du Breuil, du Bois-Roblin, de La Naprie et de La Combe.

- 1 E 23                    Barré.  
1452-1790  
Dîmes de Nieul. — Extrait de l'aveu et dénombrement fourni à monseigneur de Chauvigny par Pierre Fouquet de Nieul. Partage entre Antoine, Jean et Louise de Nieul, des biens délaissés par feu Guillaume, leur père. Vente des dîmes de Nieul par Gabriel-François d'Au, écuyer, seigneur de Nieul, à Louis Pinette, avocat. Procès entre J.-B. Barré de La Bernaise, procureur du Roi à Issoudun, et Antoine Garneron, fermier des dîmes de Diors.
- 1 E 24                    Barillet.  
1782  
Inventaire des effets mobiliers provenant de la succession de la veuve Rouillon, aïeule des mineurs Barillet.
- 1 E 25                    Baucheron.  
1624-1728  
Déclaration d'une rente de 25 livres due à Jean Thabaud, seigneur de l'Estang.  
Transmission de ladite rente à Silvain Rochoux et à François Baucheron, seigneur de La Vauverte.
- 1 E 26                    Baudet des Perrins.  
1587-1790  
Compte de recettes et de dépenses de la seigneurie de Fontgoin.  
Vente de ladite seigneurie par Jean de Marteau, écuyer, à Henri de La Thuille, seigneur de Vernusse.  
Aveu du même objet rendu à Charles de Pierre-Buffière par Aymée de Mallivault (1628).  
Transaction entre Henri d'Isle, seigneur de Fontgoin, et Pierre Parthon, bourgeois de Châteauroux, au sujet de la métairie des Moreaux. Vente par André d'Isle, seigneur de La Touche, à Gabriel Pineau, des métairies des Labbés et des Maingaux.
- 1 E 27                    Beaubois Sainte-Colombe.  
1654-1784  
Copie d'une sentence qui déclare le seigneur de Montifaut homme vivant et mourant du prieuré de Rouvres.  
Extraits des aveux et dénombrement du fief de Montifaut fournis au baron de Levroux par Louis et Charles de Mareuil et par Achille Deschamps, époux de dame Colombe de Mareuille.
- 1 E 28                    Beaupoil.  
1594-1767  
Partage entre François et Anthoine Le Morellon des biens délaissés par Vincent Le Morellon, leur feu père.  
Déclaration d'une rente de deux sous six deniers due sur le « *cloux du pied-froiz, autrement de La Mallepougne* ».  
Testament de Pierre Charasson, seigneur des Ages et de Voulpauldière.

Aveu et dénombrement fourni à Françoise Chabot, veuve Charles de La Rochefoucauld, à cause de son chastel du Blanc, par Pierre Aubué, seigneur de La Touche, de sa « *place noble ancienne forte, appelée le chastel des Hault-Tours, située et assise au dedans de ladite ville dudit lieu du Blanc, laquelle place et chastel des Hault-Tours est clause de murailles fortes et de deffences, excepté du costé de vers la ville, en laquelle place y a deux tours, l'une appelée anciennement la tour Bourguigonne et est la plus prochaine du portal de ladite ville, et l'autre est appelée la tour au Peslier, qui est à l'endroit de la croix du carrefour des faux-bourgs Saint-Étienne ; item, d'une dîme appelée la dixme de la forest, assise en la paroisse de Saint-Estienne du Blanc, qui est et s'estend entre les chemins ès quels l'on va dudit Blanc à Ingrandes et La Riollette qui vient du chemin de Ponzjoux à la Coulombe ; item, du fief du Chastelet* ».

Procès entre Charlotte Jacques et Pierre Beaupoil, son mari, d'une part, Louise de Greame, veuve Pierre Richard, d'autre part.

1 E 29-52

Beauvilliers (de).

*Duc, seigneur de Buzançais.*

1359-1790

- 1 E 29            Vente par Jeanne de Chabenet à Ponce de Prie, fils de Jean de Prie, seigneur de Buzançais, d'un muid d'avoine « *que ladite Jeanne avoit coutume de prendre sur les terres de dame Philippe Couraude, épouse dudit Ponce* ». Contrat de mariage entre Eschevart de Preuilly, chevalier, seigneur dudit lieu, et demoiselle Sarrazine de Prie, fille de feu messire Paon de Prie, chevalier, jadis seigneur de Buzançais, et de madame Philippe Couraude, tant en son nom que « *comme oient le bail de Paonnet et Jean de Prie, ses enfanz* » d'une part ; Eschevart de Preuilly, au nom de sa dite femme, d'autre part. 1359-1376
- 1 E 30            Aveu de la seigneurie de Buzançais rendu au roi Charles VI, à cause de son duché de Touraine, par Jehan de Prie. Contrat de mariage entre Jehan de Chasteauneuf, seigneur de Luçay-le-Mâle et demoiselle Ysabeau de Prie, sœur germaine de Jehan de Prie, seigneur de Buzançais. Contrat de mariage entre Anthoine de Prie, seigneur de Prie, et demoiselle Magdalaine d'Amboise, sœur germaine de Pierre d'Amboise, seigneur de Chaumont. Constitution d'un douaire par Pierre d'Amboise au profit de sa dite sœur. 1399-1437
- 1 E 31            Transaction entre Antoine de Prie, d'une part ; Charles de Culan, comme baillistre de Georges et de Guillaume de Sully, fils de feu Guyon de Sully et de Jeanne de Prie, d'autre part, « *à cause et pour occasion des biens et succession universal de feux messire Jehan de Prye, en son vivant chevalier et frère germain des ditz Jeanne et Anthoine de Prye* ». Acte par lequel Loys du Puy, seigneur de Couldray, et Catherine de Prie, sa femme, cèdent à Anthoine de Prie, leur beau-père et frère, la seigneurie de Beaugibier contre une somme de 7 000 écus d'or qui leur a été payée par Loys de Prie, vicomte de Fronsac, fils aîné dudit Anthoine. Cession à Anthoine de Prie, par Ysabeau de Prie, veuve Jehan de Chasteauneuf, du douaire qui lui a été provisoirement constitué sur la seigneurie de Moulins. 1438-1472
- 1 E 32            Lettres du roi Louis XI, accusant réception de foi et hommage de la part de Loys de Prie, *grand queux de France*, baron de Buzançais ; du roi Charles VIII octroyant à Jehanne de Sallezart, veuve de Loys de Prye, « *terme, respit, souffrance et délai de faire les foy et hommaige, et aussi de bailler son dénombrement et adveu par escrit des fiefs, terres et seigneuries de ladite baronnie de Buzançois, jusques à six mois* ». Foi et hommage rendus au roi Louis XII pour raison de ladite baronnie par Edmond de Prie. Contrat de mariage entre ledit Edmond de Prie et demoiselle Avoye de Chabannes, fille de feu Jehan de Chabannes, comte de Dammartin, et d'encore vivante Suzanne de Bourbon. Requête adressée à *Madame, mère du Roy, régente de France*, par René de Prie, baron de Buzançais, « *lequel a*

*dict que, à la journée de l'armée où le Roy nostre sire fut prins prisonnier devant Pavie, deffunct messire Gabriel de Prye, son frère, fut tué et occis, et luy prins prisonnier, où il a esté détenu prisonnier par aucun temps, et que, pour la conservation de ses droitz, luy estoit besoing faire les foy et hommaige deuz au Roy nostre dict seigneur, à cause de sa dite baronnye de Buzançaoyz, chastellenyes des quatre paroisses de Liniez et d'Uègne, ce pourquoy il sollicite souffrance et délay ». 1482-1525*

- 1 E 33                    Vente par Jehanne de Sallezart, veuve de Loys de Prie, par Edmond de Prie, son fils, et par messire René de Prie, oncle paternel dudit Edmond, cardinal du Saint-Siège apostolique, évêque de Bayeux et abbé de Déols, à Pierre de Sassièrges, évêque de Luçon, seigneur de La Morinière et de Moncor, de la somme de 414 livres 6 sous 3 deniers tournois de rente annuelle et perpétuelle, « laquelle rente les dits vendeurs constituent et assignent spécialement sur la baronnie, terre et seigneurie du dit Buzançaoyz... Eulx obligent soubz sceaulx royaulx ». Requête adressée au Roi par Pierre de Sassièrges contre les de Prie, dans laquelle il expose que « combien qu'il les ait par plusieurs fois somméz et requis de lui payer les arréraiges de ladite rente échuz depuis la création et constitution d'icelle, ce néantmoins ilz ont esté, comme encore sont de ce faire refusans et délayans, du très grand grief, préjudice et dommaige dudit suppliant ». Lettres de provision octroyées sur cette plainte par le roi Louis XII. Criées de la terre et seigneurie de Buzançaoyz. Adjudication définitive de ladite terre à l'amiral Philippe Chabot. 1502-1531
- 1 E 34                    Lettres par lesquelles François I<sup>er</sup> confère à Philippe Chabot, chevalier, gentilhomme de la Chambre, baron d'Aspremont et seigneur de Brion, le commandement de « cinquante lances, sa personne y comprise, dont a eu cy-devant la charge et conduite le comte de Genevoys », sous les ordres de qui « a esté lieutenant » ledit Philippe Chabot. Lettres par lesquelles le Roi confère à son « amé et féal conseiller et chambellan ordinaire le seigneur de Brion [...] ». L'office et cappitainerye de la place et chasteau du Ha, situé et assis à Bourdeaux, vacant à présent par le trespas de feu le seigneur d'Arval, dernier paisible possesseur du dict office ». Lettres par lesquelles François I<sup>er</sup> déclare que « pour considération des grands, louables et très-recommandables services, que son cher et amé cousin Philippe Chabot, seigneur de Bryon, chevalier de l'Ordre, amiral de France, lui a faitz, ja par longtemps, tant à la cour que à la guerre où il a toujours employé sa personne vertueusement et sans y rien espargner, et les grans labours, paynes et travaux qu'il a euz pour la délivrance et liberté de son Roy, que pour ces causes et autres à ce le mouvans, il lui donne et octroye l'office de capitaine des ville et chastel de Dieppe, que souloit tenir le feu seigneur de Bonnyvet, en son vivant aussi amiral de France ». Lettres par lesquelles le roi donne à Philippe Chabot le palais de Rouvres, près Dijon, « où il se puisse retirer, tant par récréation que pour la seureté de la dicte ville et du dict país de Bourgoigne, quand il y est ». 1517-1526
- 1 E 35                    Lettres de dispense adressées par le Roi au Parlement et à la Cour des Comptes de Paris pour faire jouir l'amiral Chabot de son double emploi de gouverneur et de bailli de Vallois, malgré les édits portés contre le cumul. Lettres par lesquelles François I<sup>er</sup> accorde le revenu de la gabelle de Coucy à l'amiral Chabot « pour la reconnoyssance que devons avoir des bons, singuliers et très recommandables services qu'il nous a, dès son jeune âge et le nostre, faitz ordinairement, tant à l'entour de nous, où il a esté nourry, que au fait de noz guerres et à la direction de nos principaulx affaires, et mesmement les peines et travaux, sollécitudes et dilligences qu'il a libéralement et vertueusement prinses pour le fait de nostre délivrance de prison, où il s'est employé et acquitté comme nostre bon, loyal et très-affectionné serviteur ». 1526-1527
- 1 E 36                    Décharge royale en faveur de l'amiral Chabot, « lequel, estant en notre ville de Marseille, print et retira devers luy et en sa garde, par nostre commandement et ordonnance du seigneur de La Fayette, lors lieutenant, en la mer de Levant, de feu notre oncle le bastard de Savoye, grand sénéchal, gouverneur de Provence et admirai en la dicte mer, et de André Dorie, cappitaine des gallères, le prince d'Orengé, qui avoit esté prins prisonnier en icelle mer par le dic Dorie, venant le dict prince



*d'Espagne au service et secours de nos ennemys, qui descendoient au dict pays de Prouvence pour le nous vouloir lever et envahir* ». Autre décharge, au profit de l'amiral, de dix mille écus d'or sol, que le roi a reçus « *estant dernièrement à Madril [...] pour la rançon de son amé et féal cousin le seigneur de Montmorency, grand maistre et maréchal de France* ». Autre décharge de mille écus d'or soleil que le roi a reçus « *estant dernièrement à Vallence en Espagne [...] pour subvenir à ses affaires* ». [Ces trois lettres sont signées du roi]. 1527

- 1 E 37      Lettres par lesquelles François I<sup>er</sup>, comme « *légitime administrateur et usufruitaire des biens de son amé et féal filz le Daulphin, duc et seigneur de Bretagne* » confère à l'amiral « *l'office de cappitaine des ville et chastel de Congz, au dit païs et duché de Bretagne, que souloit par cy-devant tenir et exercer feu le comte de Laval* ». Lettres par lesquelles le Roi, « *en ensuivant la résignation faicte en ses mains par son très cher et très amé beaufrère le roi de Navarre, gouverneur et lieutenant général ès païs et duché de Guyenne, de Testât et office d'admiral au dict pays, qu'il a jusques icy tenu et exercé* », confère ledit état et office à Philippe Chabot. Lettre de François I<sup>er</sup> au Parlement de Rouen pour faire reconnaître le nouvel amiral de Guyenne « *à La Rochelle et aultres lieux où il a siège, pouvoir et jurisdiction* ». Lettres par lesquelles François I<sup>er</sup> donne à Philippe Chabot « *plain pouvoir, puissance et auctorité de traicter, capituler, convenir et accorder avec Jbéronyme Féo, gentilhomme de Savonne au païs d'Italie, pour la conduicte de nostre grant nef appelée la François, de présent estant au port et Hâvre-de-Grâce, en nostre pays et duché de Normandie, jusques aux lieux, portz et hâvres de Marseille ou Toullon* ». [Ces lettres sont signées du roi]. 1531-1532
- 1 E 38      Lettres par lesquelles François I<sup>er</sup>, « *ayant esté bien et denment adverty que la baronnyie de Buzançaïs est belle, noble et antienne, de grand revenu et valleur, et dont et de laquelle sont tenuz et mouvans plusieurs beaux fiefs, places et seigneuries, érige cette baronnyie en titre de comté, tant pour la décoration et honneur perpétuel de la maison de l'admiral que de ses successeurs, en y adjouxtant et incorporant ses chastellenies, titres et seigneuries de Bryon et d'Escueillé* ». Lettres dans lesquelles le roi expose que « *pour recouvrer et remettre en son obéissance aucuns païs, terres et seigneuries, qui sont par le duc de Savoye indeument et contre raison détenues et occupées [...] il a fait dresser une bonne, grosse et puissante armée, de laquelle il a baillé la charge à son très cher et très amé cousin, le comte de Buzançaïs et de Charmy, admiral de France* ». Lettres par lesquelles François I<sup>er</sup>, « *ayant fait don autrefois à l'admiral, sa vie durant, des revenus, louages, prouffitz et émoluments de certaines loges, places, bancs, estaulx et halles, esquelz se tiennent les foires de Niort et Fontenay, qui par longtemps ont été occupées, et par plusieurs personnes entrepris et usurpez sur ses droitz et domaines* », ordonne au receveur de Poitou de solder à Philippe Chabot l'arriéré des quatre dernières années dudit revenu. 1533-1537
- 1 E 39      Contrat de mariage entre Loys de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon, seigneur de Champigny, d'une part ; demoiselle Jacqueline de Longvy, fille de dame Françoise de Longvy, épouse en secondes noces de messire Philippe Chabot, d'autre part « *en faveur et contemplation duquel mariage* », ledit Chabot et sa dite seconde femme accordent à « *Jacquette de Longvy, future espouse, la somme de cinquante mille livres tournois, pour tout le droict, part et portion que icelle future espouse pourroit prétendre, quereller et demander en la succession de feu messire Jean de Longvy, en son vivant seigneur de Givry, son père, semblablement pour tout le droict, part et portion que icelle future espouse pourroit prétendre, quereller et demander ès biens qui ont compacté et appartenus à Claude et Loyse de Longvy, ses sœurs, à présent religieuses professes au monastaire de Jouaire, s'aucun droict y pavoit prétendre* », laquelle somme de 50 000 livres est fournie à l'amiral sur les deniers du roi. Cassation dudit contrat à la requête des jeunes époux. Protestations de l'amiral et de sa femme. 1534-1538
- 1 E 40      Lettres par lesquelles François I<sup>er</sup> restitue à Philippe Chabot, après sa disgrâce, « *les estatz et offices d'admiral de France, Guyenne et Bretagne, de lieutenant général et gouverneur ès païs et duché de Bourgogne, de lieutenant général du Daulphin de Viennois au gouvernement de Normandie, les gouvernements et cappitaineries de Bretz, les cappitaineries de Congues, cappitainerie*



*du chasteau de Dijon, cappitainerie de la ville et chasteau de Hanfleur, cappitainerie de la ville et chasteau de Dieppe, cappitainerie de la tour de Villefrançoise-de-Grâce, gouvernement, bailliage, cappitainerie et gruerye de Coussy* », nonobstant quelconques provisions et commissions à ce contraires, qu'il révoque et annule. Bref du pape Paul III à l'amiral, dans lequel il le félicite « *d'être revenu au timon des affaires, connaissant son excellent esprit et ses nobles intentions en toutes choses et particulièrement en ce qui concerne le service de S.M.T.C.* » ; il lui recommande dans la même lettre le protonotaire Dandini qu'il députe vers le roi, suppliant l'amiral « *d'écouter avec confiance cet envoyé, et de reprendre pour les intérêts du Saint-Siège la même sollicitude qu'il a manifestée par le passé* ». 1541-1545

- 1 E 41 Vente par Adam Bointemps, « *maistre d'oustel de Mgr Gabriel de Prye* », à Jehan Paris d'un quartier de vigne sise à Sougé. Acquisition par ledit Jehan Paris et par Mathurin, son fils, d'autres vignes et terres dans ladite paroisse de Sougé. Déclaration du lieu du Breuil faite à Jehan de Nauray, seigneur de Saint-Martin-de-Lamps, par ledit Mathurin. 1506-1538
- 1 E 42 Vente par Charles Fradet, seigneur de Saint-Martin-de-Lamps, à Pierre de Puygirault, seigneur de La Boëssière, d'une rente de 90 livres assignée sur la seigneurie de Saint-Martin-de-Lamps. Contrat de mariage entre Abel de Puygirault, fils aîné dudit Pierre, seigneur de La Bouessière, de la Font, de La Ligne, etc., d'une part ; demoiselle Jehanne Fradet, fille de Charles Fradet, seigneur de Beauvoysin et de Saint-Martin-de-Lamps, d'autre part. Vente par Pierre de Puygirault et Catherine Demor, sa femme, à Jehan de Nauray, seigneur de l'Estang, de 30 livres tournois de rente. Transaction entre demoiselle Philippes de Fouquel, veuve Jehan Chevrier, et messire Charles Fradet, au sujet de 100 autres livres tournois de rente. 1517-1532
- 1 E 43 Prise de possession par Jehan de Nauray de la métairie des Chastres. Vente audit Jehan par Françoise Fradet et Méry Duboys, son époux, de la seigneurie de Saint-Martin-de-Lamps. Procès entre Charles Duboys et Jehan de Nauray. Bail du droit d'appâtissement en la paroisse Saint-Étienne et Notre-Dame de Buzançais. Aveu de la seigneurie de Saint-Martin-de-Lamps rendu par Jehan de Nauray à Françoise de Longvy, dame de Buzançais. 1532-1549
- 1 E 44 Vente par la veuve de Philippe Chabot à Anthoine Le Maçon, seigneur de Belle-Assise, conseiller du Roi et naguère trésorier de l'extraordinaire de ses guerres, « *d'une maison contenant deux corps d'hostel, dont l'un a pignon sur la rue des Juifz, estables, galleries, court, caves, aysances et appartenances [...] de fondz en comble à ladite dame admirale appartenant à juste tiltre, assise à Paris [...] tenant d'une part à la maison et hostellerie du Mullet-Chargé, d'autre part en partie à la maison de maître Claude Roger, médecin, et en aultre partie au jardin de l'hostel de Savoyais, aussi à ladite dame admirale appartenant* ». Donation de mille livres « *en accroissement de douaire* » par Charles de La Rochefoucauld, escuyer, seigneur de Barbezieulx et grand sénéchal de Guyenne, à demoiselle Françoise Chabot, sa future épouse. Sentence entre demoiselle Barbe Duboys, fille de défunts Méry Duboys et de dame Françoise Fradet, d'une part, et messire Jehan de Nauray, d'autre part. 1545-1554
- 1 E 45 Ventes par divers particuliers de 11 boisselées de terre assises aux Chenats, d'une boisselée et demie d'ouche assise au Breuil, de la petite métairie du Breuil, d'un arpent et demi de pré au lieu des Plantes, d'une maison et grange au village du Breuil, d'une boisselée et demie de terre au Grand-Champ du Breuil, de 18 boisselées de terre à La Crezelle, d'une maison au village de La Faizandrie, etc. Bail de la rivière du Pal de la Gutterne appartenant à Monsieur, « *à cause de son comté* ». 1550-1598

- 1 E 46 Décret de la terre de Lante-Fleurye, adjudgée à messire Antoine Legras. Décret de La Coultraie. Vente de la terre et comté de Buzançais par Guillaume de Saulx, seigneur de Tavannes, demoiselle Catherine Chabot, son épouse, et par messire Christophe du Ris de La Palud, demoiselle Éléonore Chabot, son épouse, à Mgr César, fils naturel du Roi, duc de Vendôme, de Beaufort et d'Etampes. Contrat de mariage entre Mgr Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf, comte d'Harcourt, Lillebonne, Buzançais, etc., fils de feu Charles de Lorraine et de Marguerite Chabot, d'une part ; madame Henriette-Catherine, légitimée de France, sa future épouse, d'autre part. Contrat de mariage entre François de Lorraine, comte de Rieux, fils puîné desdits Charles et Henriette-Catherine, d'une part ; demoiselle Anne d'Ornano, fille d'Henry-François, et de dame Marguerite de Montor, d'autre part. Vente des terres de Buzançais et des Bordes par Charles de Lorraine à Léon Bouthillier, seigneur de Chavigny et de Villeneuve. 1604-1647
- 1 E 47 Acquest par Jehan Phelippeaux, seigneur de Villesavin, de la métairie des Buissons et de celle de La Porcherie. Foi et hommage rendus au Roi par ledit Phelippeaux pour raison de son comté de Buzançais. Vente du lieu noble de La Duranderye par Marc Chevalier, seigneur de La Noue, et par Nicolas Chevalier, à Michel Bodin, fermier général de la terre et seigneurie d'Écueillé. Acquisition par Sylvain Gendre de deux pièces de pré « *au fief de la commanderie de Beauvais* ». Bail de la seigneurie du Breuil. Obligation consentie par le fermier de ladite seigneurie. Obligation consentie par Charles de La Roche-Aymon, seigneur de Bois-Bertrand. 1647-1675
- 1 E 48 Aveu et dénombrement rendu au Roi « *à cause de son château de Tours* » par dame Élisabeth Blondeau, veuve Jehan Phelippeaux, de la terre et comté Grandat de Buzançais, « *qui s'étend sur la ville et fauxbourg dudict Buzançois, sur les paroisses de Saint-Estienne, Notre-Dame-du-Verger, chastellenie d'Heugnes, chastellenie de Lamps, composée des paroisses de Sougé, Saint-Pierre, Saint-Martin et Ménestréol-sous-le-Landais, chastellenie de Laire, composée des paroisses d'Habilly, Saint-Lactencin, La Chapelle-Artemalle et Chambon. Le domaine dudict comté consiste en un vieil chasteau fort, composé de deux corps de logis couvert d'ardoise, scitué sur une motte ou eminence quy est en l'un des coings de lad. ville de Buzançois entouré de fausse brais ; mad. ville de Buzançois close de fortes et grosses murailles avec parapets, cannonieres et flanquée de tours, grands fosséz derriere a fonds de cuves, deux grandes portes, l'une au dessus et l'autre au dessous de mad. ville, dans deux pavillons flanquez et machicolisez ou il y a grands et petits ponts levis, une autre petite poterne ou huisset et une autre grande porte quy va de mond. chasteau en mad. ville* ». 1668
- 1 E 49 Foi et hommage rendu au Roi par Anne Phelippeaux, veuve Léon Bouthillier, dame de Buzançais et d'Argy. Vente de la terre et comté Grandat de Buzançais, par Armand-Victor Bouthillier, à Paul de Beauvilliers, duc de Saint-Aignan, pair de France, etc. Foi et hommage rendus au Roi, pour raison de son comté de Buzançais, par le duc de Beauvilliers. Poursuites contre M. de Beauvilliers, à la requête du sieur François Rivet, « *porte-manteau de Mgr le duc d'Anjou* » pour raison de 1 200 livres d'arrérages dues sur la terre de Buzançais par le dernier acquéreur. Échange entre Paul de Beauvilliers, Henriette-Louise Colbert, son épouse, d'une part ; messire Jacques-Léon LeBouthillier de Chavigny, Françoise-Louise de Mérognay, son épouse, d'autre part, des terres et seigneuries des Aix-d'Angillon, Sevry, Montigny, La Grange, Fouilly, Tesures, Humbligny et Boiteaux, contre la chastellenie d'Argy. 1680-1706
- 1 E 50 Testament olographe de madame la duchesse de Beauvilliers (Henriette-Louise Colbert), en faveur de son petit-fils, Charles-Auguste de Rochechouart. Mémoires pour établir les droits de messieurs de Beauvilliers dans la succession de M. de Rochechouart. État de tous les bois ayant appartenu à madame la duchesse de Beauvilliers. Vente de la terre et comté de Buzançais, par Michel-Jacques Turgot, à

Paul-François de Beauvilliers. Ferme du greffe et notariat de Buzançais. Autorisation accordée par Gabriel-Henry Bernard, seigneur de Boulainvilliers, Passy, etc., prévôt de la ville et vicomté de Paris, aux demoiselles de Castellane, de vendre les terres et seigneuries de Boisset-en-Exoudun, La Croix et La Barre-Saint-Sortin. 1731-1790

1 E 51 Dîmes de Saint-Martin-de-Lamps, appartenant au duc de Beauvilliers. — Déclarations de domaines et héritages faites à messire Jehan de Nauray par les procureurs de la fabrique de Saint-Martin-de-Lamps ; par Antoine de Douault, curé de ladite paroisse ; par Estienne Baudouin, « *au nom et comme maistre de la confrérie de Dieu, célébrée en l'église Saint-Martin-de-Lamps* ». Foi et hommage rendus par Jehan Phelippeaux à dame Catherine-Henriette, légitimée de France, dame d'Elbeuf, comtesse de Buzançais, pour raison de la seigneurie de Saint-Martin-de-Lamps et de partie du Breuil. Extrait des aveux rendus au roi par dame Élisabeth Blondeau et par Charles-Auguste de Rochechouart pour raison de la seigneurie de Saint-Martin-de-Lamps et de partie du Breuil. Extrait des aveux rendus au roi par dame Élisabeth Blondeau et par Charles-Auguste de Rochechouart pour raison du comté Grandat de Buzançais. 1540-1790

1 E 52 Dîmes de Buzançais appartenant au duc de Beauvilliers. — Vente par Louis Ajasson, à Pierre Aubépin, du fief de Villevassol. Retrait de ce fief par messire Philippe Chabot, comte de Buzançais. Acquisition faite par ledit Chabot sur André, seigneur de La Moussetière, du fief de Rouable ou Montjouan. Foi et hommage rendus par Louis Camelin à dame Anne Phelippeaux, veuve Léon Bouthilier, comtesse de Chavigny et de Buzançais, pour raison des dîmes de La Bruère et du Tesseau. Acquisition de ces dîmes par ladite dame. Vente à madame Henriette-Louise Colbert, veuve Paul de Beauvilliers, par messire Louis de Douault, seigneur de Chamousseau, de la dîme de Pilloiseau. 1529-1790

1 E 53 Bernard.  
*Seigneur de Passebonneau.*  
1608-1790

Transaction entre Silvain Beaubier et Denis Delouche au sujet de la métairie de La Carrière. Acquisition par Philippe Bernard, seigneur de Passebonneau, de portion des dîmes des Maurins, de Passebonneau et des Randes.  
Transaction entre les religieux de Saint-Benoît du Sault, d'une part ; Philippe Bernard d'Aubigné et Laurent Bastide, de l'autre, au sujet de la dîme du Jou.  
Vente de la dîme du huitain de Chavin par Jacques Amathieu, marchand, à Antoine Malardeau, procureur.  
Papiers provenant du sieur Simon Bernard, ancien curé de Néré.

1 E 54 Bertrand.  
1454-1786

Transaction entre Raymond Bertrand, écuyer, et Jacques de Léron, seigneur de Vangeul ; entre Jehan Bertrand, seigneur de Chassaing, et Hélion Le Groing, seigneur de La Mothe au Groing.  
Accord entre ledit Jehan Bertrand et Claude Bertrand, son fils.  
Transaction entre François Bertrand, seigneur du Sollier, et Catherine de Fontenay, sa mère, veuve Claude Le Groing ; entre Jehan de Pouyennes, seigneur de Villebuxière et Fiacre de La Ville, seigneur de La Chambre.  
Contrat de mariage entre Pierre Bertrand, seigneur de Pouzieux, d'une part, et demoiselle Ysabeau Bouchard, d'autre part.

Accord entre Gabriel Bertrand, seigneur de Chezelles, et Georges Bertrand, seigneur de Beaumont.

Lettres de provision du bailliage du Lys-Saint-Georges délivrées par Balthazar-Louis Bertrand, seigneur du Lys et de Grandeffe.

Reconnaissance d'une rente due à René Bertrand, seigneur de Coudières.

Bail de la dîme de Notz par Jehan de Mareuil, seigneur de Treuillaut.

Procès entre Jehan Guillard, seigneur de Ville-Mongin, et dame Marie Gasse, veuve Claude Mars, vivant seigneur de Notz.

Vente de la dîme de Notz à Paul-Henry Bertrand par Antoine-François Bonnin, seigneur de Treuillaut et des Clos.

1 E 55

Bocquet.

*Seigneur de Montaboulin.*

1647-1786

Foi et hommage rendus au duc de Châteauroux par Pierre Lamoureux, seigneur de Monnoy en partie, pour raison de « *la huitième partie du dixme de Crevant, sise en la paroisse de Montierchaume, le dit dixme partageant avec S. A. à cause de la seigneurie de Déolz, pour six huitièmes parties, l'autre appartenant aux seigneurs religieux du Landais* ».

Vente par Pierre Lamoureux à noble Jacques de l'Estang, seigneur de Montaboulin, de ladite portion de dîme.

Extrait de l'aveu et dénombrement de la seigneurie de Montaboulin rendu au Roi par François Bocquet.

1 E 56-57

Boizay (de).

1567-1790

1 E 56

Dîmes de Montaboulin et de Villeclair appartenant à M. de Boizay : procès au sujet desdites dîmes entre François Dumesnil, seigneur de Diors, et Charles Audé, seigneur de Montaboulin. Péréquation entre les décimateurs de Diors pour parfaire la portion congrue du curé dudit Diors. Bail par Jehan Charles de Boizay de Courcenay, seigneur de Beauregard, de certains héritages « *situés sur la rivière de Bouzanne, appelez la maison de Palua, où il y a eu autrefois un moulin dépendant de la seigneurie de Boizay* ». Bail des revenus du prieuré de Saint-Hilaire par messire Guillaume de Boizay, « *vicair général de Monseigneur l'évêque d'Agde* ». Procurations délivrées par Claude de Boizay, chevalier, seigneur de Diors, Sainte-Fauste, Courcenay, La Feuge, Launoy, etc., et par Anne-Suzanne Scarron, son épouse. Renouvellement du terrier des seigneuries de Diors et de Sainte-Fauste. Bail de la seigneurie de Diors par Charles-Honoré de Boizay. 1567-1786

1 E 57

Dîmes de Sainte-Fauste, de Bretagne et de Vineuil, appartenant à M. de Boizay. Aveu et dénombrement du fief de Fallée fourni au duc de Châteauroux par Antoine de Morisson. Acquisition, par Jehan de Laval, de portion du terrage de La Bruère. Transaction entre Louis de Barbanson et Pierre Villedieu. Vente par Marie Villedieu à André de Boizay, seigneur de Courcenay, d'une rente à elle due sur les héritages appelés La Borjonnerie, paroisse de Luant ; par ledit de Boizay à Nicolas de Grieu du fief de Léguillon, dans la paroisse dudit Luant. Bail par Louis-Charles du Ligondais, seigneur de Connives, Luant, etc., de tout et partie de la terre, fief et seigneurie de Léguillon. Vente par Louis François de Musset, seigneur de Bouillon, à Charles-Honoré Scarron, seigneur de Diors, Sainte-Fauste, etc., d'une portion de dîme dans la paroisse de Bretagne. Aveux rendus par ledit Scarron et par Claude de Boizay au

marquis de Longaunay, seigneur de Levroux, pour raison de cette dîme. Vente par Claude de Boizay, à Léon Crublier de Corbilly, des dîmes de Vineuil et de Bretagne. 1652-1790

1 E 58-61

Boislinard (de).

*Seigneur de Boubon, de Margou et de Montaignon.*

1457-1790

- 1 E 58            Vente de 40 sous de rente par Mathurin Tourneau, seigneur de Montignon, à Georges de Vouhet, seigneur dudit Vouhet et de Villeneuve, et à Marguerite de Cors, sa femme. Accord entre Pierre de Vouhet, seigneur de Boubon, d'une part ; les curés d'Oulches et de Pezay, d'autre part. Reconnaissances de rentes dues à la seigneurie de Boubon sur les terres de L'Ajasseau. Procès entre Antoine de Vouhet, seigneur de Boubon, d'une part ; François de Duris, seigneur de Conflant et de Montaignon, d'autre part. Extrait du papier terrier de la seigneurie de Boubon. Bail passé par François de Boislinard, seigneur de Margoux. Criée de la dîme de Montaignon. Partage de la succession d'Antoine de Vouhet et de Paule de Boislinard entre François de Vouhet, seigneur de Boubon, et Jeanne de Lavergne, son épouse, d'une part ; Claude de Vouhet, seigneur de l'Ajasseau, d'autre part. Limitation des dîmes de Montaignon et de L'Ajasseau. 1457-1670
- 1 E 59            Sentences du juge de la baronnie de Cors en faveur de René Martel, seigneur de Launay et de L'Ajasseau. Ferme de la dîme de Margoux. Vente du fief de La Bruère par Fiacre de Verrine, seigneur de Boubon, et par Marie de La Trémouille, son épouse. Bail, par le même, du fief de Château-Gaillard. Bail de la terre et seigneurie de Boubon par Pierre de Forges, seigneur dudit Boubon et de Blanzay. Foi et hommage rendus audit Pierre de Forges par François de Lafaire, seigneur de Margoux et de Montaignon, au nom de Marguerite de Boislinard, son épouse. Actes passés par Marie-Anne de Verrine, veuve Pierre de Forges. Poursuites judiciaires exercées contre divers par Sylvain de Boislinard, seigneur de Boubon, et par Louise de Launay, son épouse. Aveu et dénombrement du fief du Breuil fourni par Hyacinthe de Boislinard à Charles Aymard de Pierre-Buffière, baron de Prunget et de Tendu. 1687-1783
- 1 E 60            Seigneuries de Blanzay, de Villeneuve, de Miran, de La Romagère, de Terrière, appartenant à M. de Boislinard. — Fermes des dîmes et terrages de Blanzay par René de Forges, seigneur dudit Blanzay et de Barneuve ; de la dîme du Vivier par Pierre de Forges. Partage de la seigneurie de Villeneuve entre Joachim et Charles de Boislinard. Ferme de la dîme de la Rivière par ledit Charles de Boislinard. Acquisition par ledit Charles du fief de Miran. Rentes dues à la seigneurie de Miran. Acquisition par René de Forges des sols et terre « où était la forêt de la Romagère ». Reconnaissance d'une rente due à la cure de Rivarences sur la chapelle de La Romagère. Transaction entre le seigneur de Margoux et celui de La Romagère. Aveux et dénombremens de la seigneurie de Terrière fournis par les Boislinard aux d'Alloigny de Rochefort, à cause de leur baronnie de Cors. 1628-1785
- 1 E 61            Seigneurie des Chezeaux, appartenant à M. de Boislinard. — Terrier de la seigneurie des Chezeaux. Mémoire des terres sujettes à dîmes dans les seigneuries de Béchignoux et des Chezeaux. Procès entre Aimond de Vouhet, seigneur de Villeneuve, et Louis de Montménard, seigneur de Rocherolles, au sujet de la chevance des fiefs de Béchignoux et de Plinpinard. Vente de la seigneurie des Chezeaux, par Georges Du Genais, à Jehan de Boislinard. Vente par Jehan d'Esguilly de Choyzeul, à François, Jehan et Charles de Boislinard, des cens et rentes dépendant de Villeneuve. Échange de vignes et de terres entre Catherine Peyrot, veuve Jehan de Boislinard, fils du

précédent, d'une part ; Sylvain et Magdeleine de Boislinard, ses cousins, d'autre part. Procès soutenus par Marthe de Boislinard, veuve François de La Faire, vivant seigneur de Château-Guillaume, contre les religieuses de Longefont et contre Estienne Martheau, curé de Chitray. 1529-1790

1 E 62-79

Bourbon-Condé (Louise-Adélaïde de).

*Marquise de Vatan.*

1323-1790

1 E 62

Domaines du Breuil et de Bois-Huard. — Vente par demoiselle Philippe de Pallau, à Pierre Cigogneau, seigneur de Bois-Huard, de cent arpents de bois situés près de l'Étang-Vieux, pour le prix de 25 francs ; par Jehan de Lussant, à Guillaume Charuier, seigneur de Bois-Huard, d'un petit étang situé à La Nohe, pour le prix de 25 réaulx ; par Ambroys Des Clousteaulx et Françoise Bonffecte, sa femme, à Guilbert du Puy, seigneur de Vatan, « *d'ung estang à eau appelle l'estang-vielh, assis et situé en la dite terre de Vastaing... au-dedans des boys de Bois-Ouert* ». Bail, par Marie Dupuy, du lieu de Bellestre « *en friche et en bruyères, le long de Bois-Huart* ». Procès-verbal de visite des hautes futaies de Bois-Huart. Vente du bois de La Coiratte par Robert Aubery, seigneur de Vatan, à cause de madame Claude de Préteval, son épouse ; par Jean Pinault, organiste en l'église Saint-Aoutrille-lès-Graçay, à Augustin Aubery, de 2 arpents de bois taillis situés au Breuil. 1323-1790

1 E 63

Domaines de La Berthomière et de Miseray. — Vente par Jacques Pépin, seigneur de Miseray, à Charlotte d'Argouges, veuve Philippe du Moulin, d'une pièce de terre assise à Miseray. Bail par Vincent du Puy de la métairie du Blour. Vente par Jeanne Bernard, veuve Silvain Pasquier, à Adrien Crétault, seigneur de Miseray, d'un jardin sis à La Berthomière. Bail par Florimond du Puy de la métairie de La Berthomière. Acquisition, par Marie du Puy, d'un petit héritage sis audit lieu de La Berthomière. Vente par Hugues de La Cube et par Jean Bidault, à Jean de Voisine, seigneur de Miseray, de deux pièces de terre sises audit Miseray. Vente du fief de Miseray à Claude Aubery par Pierre Danconière, seigneur de La Caserie. Constitution de deux rentes, l'une de 100 livres et l'autre de 83 livres 6 sous 8 deniers, par Jean de Voisine et Anne de Crétault, son épouse, au profit de Jean de François, seigneur d'Espagne. Contrat de mariage entre François de Wissel, seigneur de La Ferté-Sainte-Fauste, et demoiselle Vincende de François. 1529-1748

1 E 64

Domaine de Pouriou. — Bail du bois de Pouriou au profit de Jehan Courtevaillie. Procès entre Charles du Rabeau, seigneur de Beauregard, Chabris et Aize en partie, à cause de Marie de Boisvilliers, son épouse, d'une part ; Auger et Gittard, ses fermiers, d'autre part, pour raison d'une rente de 25 livres due au marquisat de Vatan sur ledit lieu de Pouriou, autrement La Courtevaillerie. Poursuite du procès entre Claude Aubery et demoiselle Andrée du Verdier, veuve Pierre de Boisvilliers. Autre procès entre ledit Claude, d'une part ; Louis de Fautereau, marquis de Mesnières et de la moitié de Vatan, d'autre part. 1566-1680

1 E 65

Domaine de La Place. — Vente par Silvain Dumoutier à Pierre Barathon « *d'un lieu, manoir et mestairye vulgairement appelé La Place* ». Acquisition par ledit Barathon d'un héritage appelé La Bourdonnerie. Reconnaissance fournie à Claude Aubery par Claude Barathon, seigneur de Villeneuve, de deux rentes dues sur le terroir de Bergeault. Cession par ledit Claude Barathon, à Estienne Dumoutier, d'une pièce de terre labourable « *assize proche lez prez de la mestairie de La Place* ». Acquisition, par ledit Estienne, de la métairie de La Place. Arrangement entre ledit Dumoutier et Jacques de Noblet, seigneur de La Chesnaye. Vente par Dumoutier, à Philippe Pinard, du



domaine de La Place, « *actuellement divisé en trois locatures* ». Acquisition dudit domaine par mademoiselle de Condé. 1599-1790

- 1 E 66 Domaines de Pille-Perdrix et de La Place-Forêt. — Bail par Florimond du Puy de sept sétérées de terre « *assises au lieu appelé Pille-Perdry* ». Acquisition par Claude Aubery « *d'ung petit clos de vigne appelé Pille-Perdry* ». Bail de ce clos par Jean Aubery. Acquisition par Félix Aubery de plusieurs ouches au terroir des Villumes. Acquisition de La Place-Forêt par Robert Nicault. Échange, entre Claude Aubery et demoiselle Anne de Douhault, de la moitié d'une maison située à Vatan, « *en la rue du Four-Hault* » contre la rente de La Place-Forêt. Bail par Jean Aubery du lieu de La Place-Forêt. 1598-1749
- 1 E 67 Transaction entre Pierre du Puy et Pierre Com, vicaire de l'église Saint-Laurian de Vatan, par laquelle ledit vicaire est maintenu en possession d'une rente annuelle à prendre sur la dîme de La Midouille. Réclamations d'André Thiault, d'André Chappon, d'André Boutet, successivement vicaires de Saint-Laurian, au sujet de cette rente. Reconnaissance fournie à Martin de Racines, abbé de La Vernusse, par Marie du Puy, dame de Vatan, d'une rente due par ladite dame audit abbé sur la grande dîme de Ménétréol et Villeneuve-sous-Barillon. Autre reconnaissance du même objet fournie par Claude Aubery à Armand de Béthune, évêque du Puy, abbé de La Vernusse. Procès entre Jacques-René-Imbert du Thil, abbé de La Vernusse, d'une part, et le fermier de la dîme de Lissy, d'autre part. 1496-1780
- 1 E 68 Requête de Félix Aubery, dans laquelle il expose que, « *voulant faire un parc pour la décoration de son chateau, il est dans le dessein d'y faire entrer le vieux presbytère de la paroisse Saint-Laurent, et que, le voyant dans une ruine totale, il a proposé, tant au sieur curé qu'aux habitants de ladite paroisse, de l'en accommoder ; que, sur sa demande et représentation, lesdits habitants se sont assemblés, et ont consenti à l'abandon dudit presbytère, par acte du 10 novembre 1737* ». Ordonnance du bailli de Vatan qui autorise la vente en question. Requête du sieur Chanfrault, pitancier de l'abbaye de Massay, par laquelle ce dernier revendique une rente d'un setier froment donnée à son office, au mois de mars 1254, par Guillaume Dufour, seigneur de Vatan. Ordonnance de l'intendant Poncet de La Rivière qui renvoie le suppliant de sa plainte. 1737-1749
- 1 E 69 Acquisition par Vincent du Puy d'une boisselée de terre « *estant des appartenances de la cure Saint-Laurent-lez-Vastan* » du moulin à draps assis derrière l'église dudit Saint-Laurent ; par Claude Aubery d'un héritage appelé « *le mollin du Guichet* » d'un autre héritage assis « *à La Porte-Basse, proche et joignant le moulin du Guichet* » de l'ouche à La Fontaine « *assise au lieu appelé Guillaume-Lhomme* ». Échange entre Félix Aubery et Pierre Duval, curé de Saint-Laurent-lez-Vatan. Vente par Philippe Pinard, bourgeois de Vatan, à mademoiselle de Bourbon-Condé, de 71 perches 20 pieds de terrain, situées à La Croix-Pinet, « *lesquelles ont été enclavées en partie dans l'étendue du parc en 1741* ». Bail par ladite princesse à Gabriel Goubet, maître de poste, du parc en son entier. 1528-1778
- 1 E 70 Acquisitions par Madeleine de Bailleul d'une maison sise à Vatan, rue de La Beaupinière ; par Félix Aubery, d'une grange dans la même rue ; d'une maison « *où y avoit autrefois meule et pressoir à huile, située au fauxbourg-hault dudit Vastan* » par Jean Aubery d'une autre maison située dans le faulbourg-bas au couchant de la grande rue ; d'un jardin « *près la porte-basse sur la rivière qui descend du moulin du Breuil à celui de la Poterne* » d'un autre jardin situé près ladite porte-basse, pour « *y établir la tuerie des bouchers de la ville* ». Bail par Florimond du Puy « *d'une place scise et scituée en ceste ville de Vastan, estant des appartenances de la halle, en laquelle est basti une boutique* ». Bail par François Deslandes et Estienne Dumoutier, échevins de Vatan, à Jacques Desmarais, charron « *d'un corps de logis en ruine, consistant en chambre-basse, grenier au-dessus, et un petit*

*bas-côté derrière le dit logis, avec un boulevard de cette ville où l'on a accoustumé de faire la garde en temps de garde, et desquelles on se pourra servir lorsqu'il sera nécessaire ausditz habitans de faire la dicte garde, qui jouxte d'un bout, par le devant, la barrière de la porte-basse de cette ville, etc. ».* Compte rendu par lesdits échevins des revenus de la ville de Vatan en 1665. 1563-1776

- 1 E 71 Vente à Raimond Fricon, seigneur du Mès de Vatan, par Catherine Bitorde, veuve Olivier de Lestang, « *d'ung lieu et manoir avironné de muraille, à l'entrée duquel a ung portal de pierre, et ou quel a une maison, et y souloit avoir une grange et plusieurs maisons, assize en la terre dudit lieu de Vastan, en la paroisse de Saint-Laurent, et tient audit lieu du Mès appartenant audit chevalier d'une part, et au chemin qui vient de Jaunay audit lieu de Vastan, d'autre part, et au chemin par lequel l'on va dudit lieu de Mès à Yssoldun et à Meunetéro, d'autre part* » ; par Mathurine Lermite, veuve Mérigot Hamugnon, à Pierre Aufrère, « *d'une rente de 3 écus d'or à elle due sur une maison en la grande rue de Vatan, proche du four du chapitre ; par Jean Chopin à Jean Charuier, pour prix et somme de dix écus d'or* » d'une rente annuelle et perpétuelle à prendre sur une maison assise et située en la ville de Vatan. 1434-1480
- 1 E 72 Vente par Jean Martinet à Huguet et Collin Jollys d'une pièce de terre « *contenant troys mynées, ou plus, assise et située auprès des vignes de Gratechien [...] joignant le chemin par lequel l'on va de Vastan à Pandy* » par ledit Martinet, à Gilbert du Puy, marquis de Vatan, « *d'ung sextier de froment de rente annuelle et perpétuelle, bon blé, net et recevable* ». Acquisition par Pierre du Puy, seigneur de Vatan, de Buxeuil et de Villeneuve-sous-Barillon, d'une rente de 20 sous assise sur une maison, en la ville dudit Vastan, près la porte d'Abbas, qui jouxte la grand'rue par Pierre du Puy, seigneur de Vatan, d'« *ung quartier de pré tiercier, partant à fourche et rasteau avec les vicaires de Vasteng, et le vicaire de Saint-Suppliee dudit lieu, estant en la paroisse de laChapelle* ». Transaction entre Symon Bonnet et dame Madeleine de Gaucourt, prenant en main pour Pierre du Puy, son époux, au sujet de deux maisons, dont l'une sise au Breuil, et l'autre au village des Orgeries. 1477-1584
- 1 E 73 Bail par Florimond du Puy, seigneur de Méus et de Vatan en partie, à Rollin Marchant, homme de bras, de trois quartiers de vignes « *en deux pièces assises au cloux de la Couldre* ». Autre bail à Loys Pérault, boucher, « *d'un petit héritage assis devant l'église Saint-Florentin* ». Collations des privilèges de « *franchise et bourgeoisie* » par Florimond du Puy, à Guillaume Boiston, laboureur, moyennant une rente à prendre dans le bois taillis de La Chalmerelle. Adjudication à Marie Thévenin, veuve Heurtault, des biens saisis à la requête de Jacques Lelarge. Transaction au sujet de ces biens entre Magdeleine Lelarge, veuve de Pierre de Lestang, vivant seigneur de La Brosse, et ladite veuve Heurtault. 1604-1699
- 1 E 74 Cession d'une rente de 40 sous par Antoine Reverdy, curé de Saint-Laurent, à la fabrique dudit Saint-Laurent. Vente à Claude Aubery par Edmond Châtaigner, seigneur de Marigny et de Bois-Renault, d'une autre rente de 15 livres. Constitution d'une rente de 32 livres 10 sous par Antoine Chauvin, seigneur d'Amartin, « *pour l'office de sergent royal au bailliage et comté de Blois, résidence de Vatan* », dont Claude Aubery s'engage à lever les parties casuelles. Vente par François Dumoutier, à Nicolas Baucheron, d'une rente d'un setier froment et un setier marsèche, assignée sur la moitié de la métairie de Beaumont. Constitution d'une rente de 10 livres 15 sous, au profit de Perpétue Dumoutier, par demoiselle de Senneville, veuve Louis de Jeufosse, vivant seigneur des Colombeaux, et par Jacques Estenard, époux de Marguerite de Jeufosse. 1700-1790
- 1 E 75 Bornage de partie de la terre de Vatan avec celles de Jeu, Vouhet, Issoudun et Graçay. Procès-verbal de bornes de la terre de Graçay, « *en vertu de lettres du Roy, par où se connoysent les bornes de Vastan et du Puy* » Projet de ventilation de la terre et seigneurie



de Vatan. Bornes de la terre de Vatan, « *quy s'estant dans les paroisses de Saint-Christofle, Saint-Laurent, Ménestréol, la Chapelle-Saint Laurian, Saint-Florentin, et en partye dans les paroisses de Lignéés, Fontenay, Guilly, Aisses, Buxeuil, Reboursin et Meunet* ». Plan d'une partie des terres de Villeneuve-sous-Barillon. Divers plans de prés et de bois. Arpentage de l'étang de Couffy, y compris la chaussée. Plan ébauché du pré des Coudriers. 1672-1778

1 E 76 Procès entre Charles-François Leblanc, seigneur de Marnaval, Bouges, Liniers, Bretagne, et La Champenoise, d'une part, Gaudefroy de La Cousinerie, procureur fiscal du marquisat de Vatan, d'autre part, au sujet des limites dudit marquisat et de ladite seigneurie de Bouges. Bornes qui séparent la terre de Vatan de celle de Bouges, à prendre depuis les Pierres-Folles. Sentence du bailli de Vatan portant règlement des dîmeries de Bouges et de Liniers. Plan des terres « *sujettes à dixmes envers la cure de Saint-Laurent, et de celles dépendantes de la locature de Jaulnay, appartenante au marquisat de Vatan, lesquelles sont franches de dixmes* ». État des rentes « *dues par M. le marquis de Vatan, tant au corps du chapitre dudit lieu et aux particuliers d'iceluy, qu'à la communauté des vicaires* ». Plan de la dîme du marquisat de Vatan et de celle du chapitre. Comptes des rentes du chapitre de Saint-Laurian de Vatan. Échange de terrains entre ledit chapitre et le marquisat. 1685-1739

1 E 77 Droits de la seigneurie de Vatan dans les généralités d'Orléans et de Bourges. Tableau des revenus et des charges. Vente du marquisat de Vatan par Joseph-Palamède de Forbin-Janson et par Magdeleine-Louise Aubery, sa femme, à mademoiselle de Bourbon-Condé. Baux divers passés par Nicolet, receveur du marquisat, pour Mademoiselle. 1774-1776

1 E 78 Plans figurés des prés dépendant du marquisat de Vatan, sis dans les paroisses de Saint-Christophe, de Saint-Florentin, de Reboursin, de Saint-Laurent, de La Chapelle, de Fontenay, de Pouligny, de Guilly, de Buxeuil et de Liniers. 1749

1 E 79 Liève des revenus du marquisat de Vatan dans les mêmes paroisses, ainsi que dans les lieux d'Aize, de Giroux, de Paudy, de Rouvres-les-Bois, de Meunet, de Ménestréol, de Bagneux et d'Orville. 1785-1788

1 E 80

Bonnet.

*Seigneur de Saint-Priez.*

1750-1790

Vente par Joseph Moras, seigneur de Fougères, à P.-A. Bonnet, seigneur de Saint-Priez, d'une dîme en vin sur le mas des Coutures.

Liquidation de cette dîme.

1 E 81

Boyer de Mousseaux.

1655-1761

Titres de propriété d'une vigne, sise au clos de la Loge, appartenant à Jean Boyer, sieur de Mousseaux.

- 1 E 82           Brunaud. 1778-1790
- Échange entre Silvain Delouche, seigneur de Pémoret, et Gabriel Brunaud, d'un sixième des grandes dîmes de Chavin contre une portion de la métairie appelée la Malicorne.  
Foi et hommage rendus au comte d'Artois par Gabriel Brunaud, pour raison de ladite dîme.
- 1 E 83           Burat. 1554-1790
- Dîmes des Landes. — Sentence rendue au siège royal d'Issoudun, portant distraction des dîmes et terrages des Landes, « *acquis par Marc de Valenciennes, sur Jehan de Barbançois et François de Bridiers* ». Procès, au sujet des mêmes dîmes, entre Pierre Pérussault et Mathurin Peyrot ; entre ledit Pérussault et François Maufait. Foi et hommage rendus par Jean Burat au comte de Crissé pour raison des dîmes des Landes.  
Extraits des registres des mercuriales des gros fruits de la ville d'Argenton.
- 1 E 84           Calais du Cluzeau. 1600-1685
- Acquisition de la seigneurie du Cluzeau par la famille Calais.  
Sentences contre divers au profit de Claude et Marcel Calais.
- 1 E 85           Cartier. 1750-1758
- Procès soutenu par Claude Cartier, procureur au bailliage royal de Châteauroux, contre Marie Pataud, veuve de Charles Thabaud, seigneur du Breuil.  
Autre procès entre Marie Pataud et Claude Rochoux.
- 1 E 86-90       Chabillant (de). 1443-1790  
*Marquis de Presle.*
- 1 E 86           Châtellenie de Saint-Août, appartenant à M. de Chabillant. — Aveu et dénombrement de la châtellenie de Saint-Août, fourni au Roi par Marie-Félicité du Plessis-Châtillon, veuve de François-Antoine, comte de Chabannes et de La Palisse. Lieu et château domaniaux de Saint-Août : péage, boutage, droits généraux, grande et petite garenne ; bois du Plain, bois du Goupillon ; taille des Gauffres, taille de Monsieur, taille Grelet ; grand bois des Étangs-Brisses ; étang du Bourg, étang du Moulin-Neuf, étang de La Villette, étang Vernat, étang Lardit, étang du Milieu, étang du Bois ; moulin banal, moulin du grand Villejovet ; dîmes de Riotin, d'Ambrault, de Vilazier, du Mez, de La Villette, de Baumagnoux, de Chœurs, de Fougères, de La Fontroye, de Corlay, de Sassierges ; métairies de La Porte, du grand et petit Mez, du Moulin-Neuf, des Courteaux, de Civraïne, de La Fontroye, de La Revacherie, de Châtre, des Étangs Brisses ; auditoire de Saint-Août ; bourg de Saint-Août ; rue Bonneau ; villages du Plessis, de Chœurs, de Vilazier, de La Braudière, de La Fontroye ; paroisses de Sassierges, d'Étrechet et de Montierchaume. 1754

- 1 E 87 Dîmes de Sassierges et de Saint-Août, appartenant à M. de Chabillant. — Aveu et dénombrement fourni par Jacques Leborgne, seigneur de Grandeffe, à Georges de Sully, seigneur de Vouillon, des dîmes de Chastres, de portion de celles de Blordz, de la Preugne, des Miners et de Ferrières. Autre aveu du même objet rendu à Philibert de Babou, seigneur de Pruniers, « à cause de son chastel de Vouillon » par Odet de Chazerat, au nom de Jehan, Antoine et Charles, enfants dudit seigneur et de Catherine Leborgne, vivante son épouse. Aveu et dénombrement fourni à Marie Gaudin, veuve de Philibert de Babou, par Antoine Dapchon, abbé commendataire de Cérizy, de « la moitié du grand dixme de Sassierges, partant avec le seigneur de La Roche [...] de la moitié du dixme de Villemongin, du terrage de Blort, etc. ». Vente par Berthommier Ledoux, audit abbé, de « la moitié d'une moitié des leunaiges et charnaiges, que ledit vendeur avoit acquis de Jacques de Michères, escuyer, seigneur du Plessis en Bourbonnoys [...] à prendre la dicte dixme ès paroisses de Sacierges et Saint-Aoust ». Vente par François de Benoist, seigneur de La Roche, à François Pot, seigneur du Magnet, du « droit, part et portion qui lui compette et appartient au grand dixme de Sacierges ». Aveu de ce droit rendu par ledit Pot à dame Alphonsine de Babou. 1443-1790
- 1 E 88 Marquisat de Presles, appartenant à M. de Chabillant. — Aveu et dénombrement du marquisat de Presles fourni au Roi par Pierre-Jean-François de La Porte, chevalier, marquis de Presles, Mers, Saint-Chartier, Sarzay et autres lieux : château de Presles, ci-devant appelé Le Magnet, métairie de La Porte du château de Presle, maison du maréchal, « locature » de Presle, grande et petite métairie de Presle, maison et ancien auditoire de Presle ; fief et seigneurie de Chanteloubbe ; fief et seigneurie de La Forest ; métairie de La Porte de La Forest, locature de La Forest ; métairie et locature de Ferrière, seigneurie de Montipouret ; fiefs de Veniers et d'Angibault, maison seigneuriale et métairie de Veniers ; seigneurie de Sarzay, métairie de La Porte du château de Sarzay, maison du garde ; métairie de Cottenoire ; fief de Cheny ; fief et métairie de Mongarny ; fief et métairie du Portail ; métairie de Chassadet ; locature de Vignonet ; fief de Monville ; moulin et fief de Barbotte ; fief et seigneurie de Bellefond ; fief et seigneurie de Juhet ; fief et seigneurie de Rochefolle ; métairies de La Claire, du Sauzan, des Granges, des Cloux ; fief et seigneurie de Villemort ; seigneuries de Saint-Chartier et de Vic. 1757
- 1 E 89 Copie informe du volume précédent, contenant l'aveu et le dénombrement du marquisat de Presles. 1757
- 1 E 90 Fragments endommagés d'un ancien terrier du marquisat de Presles. XVII<sup>e</sup> siècle
- 1 E 91-92 Chéry-de-Bigut.  
*Seigneur du Gué.*  
1458-1790
- 1 E 91 Partage entre Jacques de Bridiers et son frère cadet Guy des biens délaissés par feu Jacques de Bridiers, leur père : l'aîné a la seigneurie du Gué acquise par leur père de Pierre Morant et de Florie de Chabenet, le cadet « le lieu, maison et hostel de Lavaulx » [Lavaud] à Saint-Maurice-de-la-Souterraine (13 oct. 1458). Aveu et dénombrement fourni par Jacques de Bridiers, seigneur du Gué et de Crevant en partie, à Jean de Brosse, seigneur de Sainte-Sévère. Acte par lequel Jacques de Bridiers, seigneur du Gué et du Virollan, « pour rémunération d'aucuns agréables services à lui faitz par Aubbin Des Cotz, son homme serfz, à cause de sa seigneurie du Gué, et par Michel Des Cotz, son filz [...] consent que ledit Michel Des Cotz puisse, quant bon lui semblera, prandre et recevoir couronne et ordre de prebtrize de Mgr l'archevêque de Bourges ». Ledit Jacques affranchit Claude Gorjon, fils de Laurent Gorjon, son homme serf. Claude Gorjon, prêtre, et François Gorjon,

son frère, reconnaissent devoir à Jullite de Bailleul, veuve Jacques de Bridiers, la somme de 10 sous de rente, « *Les Giraudon confessent estre, et leur postérité, homme serf et de serve condition de Jehan de Vignolles, seigneur de La Grange, à cause de sa justice d'Orcenay, et taillables à volonté d'icelluy* ». Terrier du seigneur de La Grange. Aveu et dénombrement du fief de Pendung, rendu à mademoiselle de Montpensier, à cause de la grosse tour, chastel, baronnie et seigneurie de Sainte-Sévère, par Odile de Bigut, seigneur de Chéry, La Grange, Le Gué, etc. 1458-1711

1 E 92                   Aveu et dénombrement rendu à Christophe de Flexelles, baron de Sainte-Sévère, par Charles de Bigut, seigneur de Chéry, Le Gué, La Tour-Gazeau, La Grange-Orcenais, etc., tant en son nom qu'au nom de Henry de Bigut, son fils. Procès entre dame Jeanne de Sauzet, veuve Charles de Bigut, et Germain Chicaud. Compte de gestion de dame Agnès de Neuchaize, veuve Henry de Bigut, pendant la minorité de ses enfants, sous la curatelle de M. Bonneval de Siziaine. Procès soutenu contre ladite dame, et contre messieurs de La Cour des Bords, par Jean et Charles de Bigut, fils de feu Henry de Bigut. Mémoire des réparations que Louis de Bigut a fait faire au château du Gué durant l'absence de son frère. Arrangement entre les trois frères pour jouir alternativement des trois domaines qui composent la seigneurie du Gué. État des impositions que payent messieurs de Bigut dans la paroisse de Crevant. État des dîmes qu'ils perçoivent dans ladite paroisse concurremment avec le comte d'Artois et M. de Fontenay. 1745-1790

1 E 93                   Chinault.

1767-1790

Partage entre Jean-Baptiste, Françoise et Philippe Chinault, de différents biens de famille.  
Registre de la recette et de la dépense de Jean-Baptiste Chinault, Lazariste, en résidence au grand séminaire de Boulogne.  
Acquisition par Jean-Baptiste Chinault de deux pièces de terre, l'une située près la Pierre-  
Qui-Danse, et l'autre au Presneau.

1 E 94                   Collin de Laminière.

1756-1790

Foi et hommage rendus à Louise-Magdelaine de Courtavel de Sezé, épouse séparée d'Armand Mathurin, marquis de Vassé, vidame du Mans, marquise de Mézières en Brenne, par Jean-Baptiste Marchand, cellérier de l'abbaye de Saint-Savin en Poitou, au nom de Claude Duchier, prieur de Sainte-Marie-Magdelaine-de-Loups, membre dépendant de l'abbaye de Fontgombault.  
Baïl à Jean Gauthier, fermier de Durtal, par Jean Chapelet de Fontvielle, curé de Saint-Michel-en-Brenne, prieur de Saint-Romain, de deux petits étangs nommés Vernages.

1 E 95                   Couturaud.

1758-1790

Arrentement perpétuel, par Nicolas de Linière, à Pierre Couturaud, maçon, de « *tous les droits, demandes, et prétentions que ledit sieur bailleur a dans le village des Perrelles* ».

1 E 96

Crochereau du Vivier.

1566-1790

Sentence entre Étienne Crochereau, aumônier d'Argenton, d'une part, Étienne et Philippe Sourdaud, d'autre part.

Acquisition par Anne Chabenat, veuve Jean de La Grave, du fief de Chassambeau.

État des terres labourables, bois, brandes et prés, qui se trouvent enclavés dans ledit fief de Chassambeau.

Acquisition des métairies de La Borde et de Montbaltry par Jean Crochereau, seigneur de La Ragotterie.

Saisie de la dîme du Vivier, opérée sur Jean Couté, seigneur de Paumule, par Pierre de Forges, seigneur de Barneuve.

Partage de la seigneurie du Vivier entre Jean Mauduit et René de Verrine.

1 E 97-104

Crublier de Chandaire.

1551-1790

1 E 97

Dîmes d'Ardentes, appartenant à M. Crublier de Chandaire. — Vente par François de La Thuille, seigneur de Vasson, à Jean Crublier, d'un quart du fief du petit Grandeffe. Donation temporaire du revenu de la dîme de Grandeffe, par Joseph de La Chastre, seigneur de Vaux, à Jean Rousseau, étudiant de l'Université de Bourges. Aveux de la douzième partie de la dîme de Rouy, dépendant de la seigneurie de Grandeffe, fournis à François et Nicolas de Montmorency, seigneurs de Châteaubrun, par Jean Crublier, Jean de La Chastre et M. de La Sablonnière. Procès soutenu par Claude Bonnin, seigneur de Saint-Vincent, au sujet de la dîme de la rue Bouton, dépendant de la seigneurie de Grandeffe. Vente par le même, à Louise Collombier, du « *dixme que ledit seigneur a droit de prendre dans les paroisses de Saint-Martin et Saint-Vincent d'Ardentes, et ce par moitié avecq Jehan Georget* ». Vente faite à François Duris, par Catherine Bodin, de la tierce partie de la dîme de Grandeffe. Vente par les Catherinot à Léon Crublier de la moitié de la dîme de la rue Bouton. 1626-1768

E 98

Dîmes de Chandaire, appartenant à M. Crublier de Chandaire. — Contrat d'accense entre Denis Lepaige et François Leborgne, seigneur de La Feuge, de la dîme qui se perçoit en la paroisse d'Arthon, « *tout ainsi que François Lepaige, père dudit Denys, l'a eu par échange de Jehan de Lesgue, seigneur de Chandaire* ». Foi et hommage rendu, pour diverses portions de la dîme de Chandaire, à Aulbert de Montjehan et à Jean de Pons, seigneurs de Prunget, par Marc et Marie de Lesgue ; par Jean et Marguerite d'Échelle ; par Jacques de Mareuil et Antoine Leborgne. Vente par Claude de Lesgue, à Michel Crublier, du lieu, fief et manoir de Chandaire. Aveu du même immeuble rendu par François Crublier à Henri de Bourbon, duc de Châteauroux. Dîmes de La Coquinière et de La Ménardière appartenant à M. Crublier de Chandaire. Aveu de la dîme de La Coquinière fourni à Jean d'Aumont et à Henri de Bourbon, seigneurs de Châteauroux, par Ursin Ancelon et Christophe Du Vivier. Vente de ladite dîme par Claude du Vivier à Michel Crublier. Procès soutenu par Louis Paillisson et Jean Baron, curés d'Arthon, par Claude Georget et Charles Gilbert, contre Louis et Martin de Mareuil, Jean Crublier intervenant, pour le fait des dîmes de Coquinière et de Ménardière. 1551-1790

1 E 99

Fief de Corbilly, appartenant à M. Crublier de Chandaire. — Procès soutenu par Catherine-Magdelaine Couraud, veuve Marcel de Lage, et par Jean-Charles de Boizay, seigneur de Courcenay, contre Pierre Daumergue et Charles Barrault, au sujet de la

- saisie du fief de Corbilly. Dîme du Magnolet appartenant à M. Crublier de Chandaire. Procès soutenu par Gilbert de Vinsacq et Pierre Bourguignon, curés d'Arthon, par Nicolas Crublier, seigneur de Chandaire, et par François de Boizay seigneur de Champt, contre André et Jean Gerbault, décimateurs de l'abbaye de Varennes, au sujet de la dîme du Magnolet. 1620-1790
- 1 E 100 Dîmes d'Étrechet, appartenant à M. Crublier de Chandaire. — Vente de la seigneurie de Châteaufort, par Jean Crublier, à demoiselle Louise Porte, dame de Fougères. Procès soutenu par ladite demoiselle contre François de Baillon, avec intervention du seigneur de La Tour-Landry, baron de Châteauroux, au sujet de la dîme de La Curée, situé paroisse d'Étrechet. Bail par Pierre Sorand et Léonard Dumas, curés d'Étrechet, des mas de terre appelés Poirier-Renault et Bois-du-Pin. 1610-1726
- 1 E 101 Dîmes d'Étrechet, appartenant à M. Crublier de Chandaire. — Procès soutenu par Jean Bidault, curé d'Étrechet, contre Honoré de Préaux, seigneur de Murat, demeurant à Fougères, et successivement contre Pierre Nadaud du Peyrat, nouveau seigneur de Fougères et de Châteaufort. Sentence arbitrale de MM. Lafleur et Desvignes, curés de Saint-André et Saint-Christophe de Châteauroux, Blanchard de Valençay, Guymon de La Pinterye, René Augras, avocats en Parlement, « *tous juges [...] et amiables compositeurs entre les deux parties* ». 1727-1728
- 1 E 102 Dîmes d'Étrechet, appartenant à M. Crublier de Chandaire. — Suite du procès entre Jean Bidault et Nadaud du Peyrat ; évocation de l'affaire au Parlement de Paris (chambre de la Tournelle), pour cause de voies de fait auxquelles s'est livré le curé contre les gens du décimateur laïc ; condamnation dudit curé à douze livres d'amende. Déclaration, par Léon Crublier, des dîmes inféodées de Fougères et de Châteaufort, de la dîme franche, des dîmes de Reniez et Chiniez, qui se partageaient par moitié « *avec le propriétaire de l'ancien duché de Châteauroux, représentant pour cette moitié les abbayes de Déols et de Saint-Gildas, y réunies par leur sécularisation* ». 1729-1790
- 1 E 103 Dîmes de Saint-Maur, appartenant à M. Crublier de Chandaire. — Sentence rendue au siège royal d'Issoudun contre Méry de Varennes, seigneur d'Arthon, au profit de Gabriel de Barbançois, seigneur d'Auzan et de La Fa, « *pour raison de la quarte partie d'un dixme assis prez les fossez du chastel et place forte dudict lieu de La Fa* ». Vente de la dîme de La Fa, par François Basset, à Jean Grégoire. Taxe prélevée sur ladite dîme aux dépens de Jean Crublier et de dame Grégoire, sa femme. Baux de la dîme de La Fa passés par Michel Crublier, Marguerite Catherinot, Jean Crublier de Grangeroux, François et Léon Crublier. Dîme Savary appartenant à M. Crublier de Chandaire. Déclaration de la dîme Savary. Contrat de mariage entre Antoine Vigner, seigneur de Cérez, et Jeanne Brossard. Partage fait entre Louis Brossard, seigneur de La Saura, Pierre Brossard, seigneur de Pré-Bérault, Marie-Anne et Jeanne Brossard. Baux de la dîme Savary passés par Pierre Pinault, seigneur des Ormeaux, et Jeanne Vigner, sa femme. Vente de portion de ladite dîme à Léon Crublier par Cousin de Longchamps et Hélène Vigner de Villerais, son épouse. 1552-1790
- 1 E 104 Dîme de Villechaise, appartenant à M. Crublier de Chandaire. — Vente par Claude Basset, à Nicolas Catherinot, de la dîme de Villechaise. Bail de ladite dîme par demoiselle Ester Patault, veuve Denis Catherinot, vivant seigneur de La Varenne. Déclaration de la dîme de Villechaise, « *où S. M. prend la moitié, le curé de Villers et Louis Alaba, seigneur des Vaseaux, à cause de la dame Anne Crublier de Chandaire, son épouse, l'autre moitié* ». Dîme de Rivarennes appartenant à M. Crublier de Chandaire. Vente par Jean Audebert, maréchal, à François de Vaillant, seigneur de Beaugé, La Tour et château de Rivarennes, Béchignoux, Avignon, etc., d'une rente de dix livres. Reconnaissance de



droits et devoirs seigneuriaux, envers la maison de Barneuve, faite par Jean Matheron, curé de Rivarenes, pour raison de ladite rente. 1597-1790

1 E 105-106

Crublier d'Obterre.

1390-1790

1 E 105

Dîmes de Fourches et de Montaboulin, appartenant à M. Crublier d'Obterre. — Aveux de la seigneurie de Montaboulin rendus à Geoffroy, Guillaume et Georges de Sully, seigneurs de Vouillon, par Guyot d'Azeau, Geoffroy de Boisé et Étienne de Rivaudes. Limitation des dîmes de Nieul et de Montaboulin. Abandon fait au curé de Diors, par le chapitre de Saint-Cyr d'Issoudun, d'un sixain de la dîme de Montaboulin. Aveu du fief de Montaboulin rendu par Jacques de L'Étang à Marguerite de Montmorency, princesse douairière de Condé. Autre aveu du même fief rendu par François Bocquet, seigneur de Montaboulin, au bureau des finances de Bourges. Procès soutenu par Françoise de L'Étang, veuve de Julian Clergié, contre les différents propriétaires du vignoble de Montaboulin. Transaction entre Pierre de L'Étang, seigneur des Cloux, et Jean Galleron, au sujet de ladite dîme. 1380-1790

1 E 106

Dîme de Buchepot, appartenant à M. Crublier d'Obterre. — Acquisition par Jean Clergié de la quarte partie du grand dixme de Buchepot. Procès soutenus par Geneviève Dubois, veuve de Jean Clergié, contre Robinet et Laurenson ; par Étienne d'Amours, seigneur des Finaux, contre Gabriel-François d'Au, seigneur de Nieul, au sujet du même dixme de Buchepot. Foi et hommage rendu au prince de Condé par François de La Châtre, pour raison du quart de dixme de Montvry (Montvril), qui se perçoit « *par indivys avec le sieur abbé de Déolx.* » Acquisition dudit quart par René de La Châtre, seigneur des Finaux.

Dîme de Crevant, appartenant à M. Crublier d'Obterre. — Acquisition par Étienne Lamoureux, seigneur de La Bernardière, du huitain de la dîme du Grand-Crevant. Bail dudit huitain par Madelaine d'Amours, veuve Claude Sarrazin de Soulangis. 1534-1790

1 E 107

Darchis.

1599-1790

Bail par Michel Daubourg à Michel Thabaud, marchand, des métairies des Chaulmes, de La Fontchevrier et du Grand-Cimetière.

Partage de biens héréditaires entre Silvain Thabaud, chanoine de Neuvy-Saint-Sépulcre, Étienne Thabaud, maître des enfants de chœur de ladite église, et Michel Thabaud, tous fils de Thomas Thabaud et de Marguerite Daubourg.

Contrat de mariage entre Silvain Thabaud, fils de Michel Thabaud, d'une part, et Anne Moutier, d'autre part ; de mariage entre Michel Thabaud le jeune, fils de Silvain Thabaud, d'une part, et Anne Auprince, d'autre part.

Procès soutenu par Marguerite Thabaud, veuve Denis Darchis, contre Pierre Des Noières, collecteur des tailles en la paroisse Saint-Denis-de-Joué.

Contrat de mariage entre Étienne Darchis, fils de feu Denis Darchis, d'une part, et demoiselle Marie-Françoise d'Aussigny, d'autre part.

Prise de possession par Jean-Baptiste Darchis d'une prébende presbytérale en l'église Saint-Jacques de Neuvy.

1 E 108

Dargier de Saint-Plantaire.

1577-1771

Échange entre Ponthus Dumont, seigneur du Breuil-Yvain, et Michel Delage, de divers biens sis au village d'Alletz.

Procès soutenu contre Silvain de Magnac, seigneur de Seris, par Philippe Dargier, seigneur de Saint-Plantaire, au nom du fils mineur de feu François-Honoré Dumont, seigneur du Breuil-Yvain, et de dame Marie Dargier.

Autre procès soutenu par Jean Dumont, seigneur de Courtaillet, contre Nicolas Rochoux et Félix Rossignol.

1 E 109 Dauphin.

1645-1694

Échange entre Louis Dauphin, seigneur de Puyberland, et Jeanne de Nouveau, veuve d'Isaac Michel, vivant seigneur de Moulin-Neuf.

Procès entre René Dauphin, seigneur de Montain, et Marguerite Couillard, veuve Jean Chapelle.

1 E 110 Delacoux-Marivault.

1708-1790

Décret du domaine de La Planchette.

Transaction entre Charles Fontenette, propriétaire de ladite métairie, et Gabriel Renault.

Vente des métairies de L'Étape et de La Planchette, par Marie Huguet de Pré, à Antoine Delacoux Marivault, avocat au Blanc.

Acquisition par ledit Marivault d'un mas de terre sur Joseph Bastide, seigneur de L'Angelière. Déclaration d'une rente de 13 livres sur un pré sis à La Presle fournie par Marguerite-Thérèse Berneron à Antoine-Alexis Delacoux-Marivault, curé de Saint-Génitour-du-Blanc Procès entre ledit curé d'une part, Antoine Pelaud et Antoine Lescot de La Millandrie, avocats, d'autre part.

1 E 111-114 Delacoux-Ménard.

*Seigneur de Villours, chanoine de Saint-Martin-de-Châteauroux.*

1436-1789

1 E 111 Quittance d'une somme de cent sous tournois délivrée par Jehan de Pons, seigneur du Coudray, à Regnault du Pont, seigneur de Villars. Vente par Françoise Fouchère à Guillaume du Pont, seigneur de Gratin, des trois quarts « *du lieu noble et mestairie vulgairement appelé Les Fouchers, assis et scitués audit lieu de Gratin* ». Procès entre Regnault du Pont, seigneur de Villours, et Charlotte de Losdon, épouse de Jean Guillemet. Transaction entre Jacques de Brillhac, seigneur d'Argy, et François du Pont, seigneur de Villours. Déclarations de domaines dépendant de Villours, fournies, par divers tenanciers, à noble femme Catherine, bâtarde de Chauvigny, veuve de Silvain Giron ; à André Giron, son fils, seigneur de La Garde et de Villours ; à Gabriel Martel, seigneur de La Garde-Giron et de Villours, du chef de Marie Giron, sa femme ; et à François du Pont, seigneur dudit Villours. 1436-1596

1 E 112 Baux des domaines de Villours et du Plaix passés par dame Claude Harnauld, veuve de Guilbert du Pont ; par Louis du Pont, seigneur de Villours, et par François du Pont, son fils ; par Marguerite du Pont ; par François-Élie André, seigneur de



Garance et de Villours ; par Guillaume Delacoux-Ménard, seigneur dudit Villours. 1617-1779

1 E 113 Déclarations par divers tenanciers des droits de fief dus à la seigneurie de Villours. Titres de propriété des étangs Ménard et autres situés dans la commune de Migné. Procès entre Antoine-Nicolas Delacoux-Ménard, seigneur de Villours, et Louis du Pont, seigneur de La Garde. 1601-1789

1 E 114 État des rentes dues à la seigneurie de Villours appartenant à M. Delacoux-Ménard, chanoine de Saint-Martin-de-Châteauroux. 1735

1 E 115-116 Deleffe.  
*Seigneur de La Bernarderie, Mesnardière, etc.*

1700-1779

1 E 115 Extrait d'un aveu et dénombrement rendu à Louis de Bourbon, duc de Montpensier, par Louis Courant, seigneur de Puy-la-Gorge, à la requête de Louis Deleffe, seigneur de Puirajoux. État des terres décimables de Montpertuis et Puimonchat, qui se partagent avec le prieur de Chaillac, Thomas de Châteauneuf, Joseph de Fougères et M. de Rochechouart. 1786-1779

1 E 116 État des cens et rentes dus à la seigneurie de La Bernarderie, fief de La Maisonfort, Mesnardière, Fontgaultier, etc. dressé à la requête de Marie de La Borie, veuve Louis Deleffe, vivant seigneur desdits lieux. Comptes des mêmes seigneuries. 1700-1775

1 E 117 Delouche.  
*Seigneur de Boisremond.*

1599-1645

Vente par Jehan de Chamborant, seigneur de La Clavière, à Jacques de Vignault, de la dime « que le vendeur a droit de prendre en la paroisse de Ceaulmont ».

Déclaration de ladite dime faite par l'acquéreur ès mains du bailli d'Argenton.

Foi et hommage rendu pour le même fief par André Delouche, seigneur de Boisremond.

1 E 118 Deschevrettes.  
*Seigneur des Chapelles.*

1760-1787

Vente par René Mauduit et Dominique de Rochefort, baron de Coulanges, à Louis Deschevrettes, seigneur des Chapelles, de la seigneurie de Courbat.

Baux de ladite seigneurie passés par Louis Deschevrettes.

1 E 119 Desjobert.  
*Seigneur d'Acre et de La Grange.*

1504-1541

Aveu et dénombrement de la seigneurie d'Acre fourni par François de Marsillac à Guy, seigneur de Châteaumeillant.

Vente par Vincent de La Brosse, seigneur du Poirier, et par Madeleine du Creuzet, son épouse, à Hubert de Marsillac, seigneur d'Acre, « *d'une monstrée des taillys du fief de Bors, appelé Le Breuillis* ».

Aveu et dénombrement du fief de La Grange fourni par Jean de Liniers au duc de Nivernois, seigneur de Châteaumeillant.

Aveu et dénombrement du fief d'Acre et de la dîme de Coubles fourni par Ogier de Marsillac à Frédéric de Gamache, seigneur de Châteaumeillant.

Aveu et dénombrement du fief de La Grange fourni par Pierre Perron, seigneur d'Acre et de La Grange, à Jeanne-Marie Fradet de Saint-Août, veuve de Jacques du Plessis, comtesse de Châteaumeillant.

Aveu du même fief fourni à Louis du Plessis par Jean Desjobert.

1 E 120

Douault.

1608

Partage de la succession de défunte Louise de Douhault entre Jacques Ajasson, seigneur de Grandsaigne, comme héritier de défunte Marie de Douhault, sa mère ; Jean Paillisson, seigneur de La Vau, à cause de Renée de Douhault, sa femme ; Silvain Duchasteau, à cause de Madeleine de Douhault, sa femme ; Claude et Jeanne de Douhault.

1 E 121

Duhail de La Lye.

1624

Foi et hommage rendu par Charles Contancin, marchand, à Catherine de Rochefort, veuve Jean de Montjehan, et à demoiselle Gabrielle de Monjehan, leur fille, pour raison d'une dîme et fief appelé le dixme de Meilhoux.

Vente de la même dîme par Étienne Delagrave, marchand, à noble Silvain Dufour.

Procès entre Philippe Godin, seigneur de Longemain, et demoiselle Marie Godin.

Acquêt de la dîme de Meilhoux par Léonard Duhail de La Lye.

1 E 122-149

Dumont du Breuil-Yvain.

*Seigneur de Courtaillet, des Marches-d'Orsennes et du Breuil-Yvain.*

1448-1790

1 E 122

Concession d'indulgences et de faveurs spirituelles par le pape Paul IV à Ponthus Dumont, seigneur du Breuil-Yvain, et à Marguerite Cohague, sa femme. Contrats de mariage entre : Claude Dumont, fils aîné de Ponthus, d'une part, et demoiselle Jehanne de Razay, fille de feu Louis, vivant seigneur de Courtaillet, d'autre part ; entre Aoustrille Laboreys, fils d'Antoine Laboreys, seigneur du Breuil et des Moulins, d'une part, et demoiselle Claire Taquetet, fille de Gilbert Taquetet, vivant seigneur du Cros et de Chierdemont, d'autre part ; entre Balthazar Dumont, fils aîné de Jean Dumont, d'une part, et demoiselle Marie Hérouard, fille de feu Pierre, vivant seigneur du Mesnil, d'autre part ; entre Jean Dumont, d'une part, et demoiselle Gervaise d'Areau, fille de Loys, seigneur de Fontais et de Vineuil, d'autre part ; entre Honoré Dumont, fils de Jean, seigneur de Courtaillet, d'une part, et Gabrielle Bouchet, fille de feu Silvain Bouchet, seigneur de Maison-Neuve, d'autre part ; entre Jean Dumont, seigneur du Breuil-Yvain, frère dudit Honoré, d'une part, et Anne de La Roche-Aymon, fille de Charles, seigneur de Bois-Bertrand et de Lage-Bernard de Fer, d'autre part ; entre Jean Dumont, fils du précédent, d'une part, et Marguerite de Launay, d'autre part ; entre Honoré-François Dumont, fils aîné du précédent, d'une part, et

demoiselle Marie Dargier, fille de Philippe, seigneur de Saint-Plantaire, d'autre part.  
1553-1753

- 1 E 123 Pancarte de la terre et justice des Marches. Acquisition d'une maison, dans le village d'Alletz, par Yvain Dumont, seigneur du Breuil. Foi et hommage rendu par Louis de Razay, seigneur de Courtaillet, à Mme d'Aigurande, pour raison du fief de L'Aumône. Aveu et dénombrement du fief de Courtaillet fourni à M. de Gaucourt, seigneur de Cluis, par Paul Dumont, seigneur du Breuil-Yvain, comme tuteur de demoiselle Jeanne de Razay. Rôle de la taille franche des hommes et femmes de la seigneurie des Marches-d'Orsennes. Extrait du dénombrement de la seigneurie du Breuil-Yvain. Liève de ladite seigneurie. Procès soutenu par Claude Dumont, seigneur du Breuil-Yvain, de Courtaillet et de Béthenet, contre Jacques Béthoulat, procureur fiscal de la châtellenie de Cluis-Dessus. Enquête judiciaire sur un assassinat commis à Montchevrier. Information sur un délit de pêche commis dans la justice de Courtaillet. Partage de la succession de Claude Dumont. Production de pièces par Jean Dumont, fils de Claude, pour établir sa généalogie. Congé donné par Jean Dumont à son fermier du Breuil-Yvain. Nouveau bail de la seigneurie du Breuil-Yvain. 1448-1661
- 1 E 124 Partage entre Jean, Honoré, Silvain, Françoise et Antoinette Dumont, enfants de feu Jean Dumont et de demoiselle Renée de La Faye. Procès entre Jean Dumont, seigneur du Breuil-Yvain, et Louis Boyer, seigneur de Bellenoux, pour cause de non-paiement d'une somme de 10 000 livres, due par ledit Boyer audit Dumont, sur le prix d'un bail entre eux contracté. 1662-1698
- 1 E 125 Procès entre Jean Dumont, seigneur du Breuil-Yvain, et Jeanne-Marie Turpin, veuve Jean Tiercelin de Rancé, vivant seigneur de La Chapelle-Baloue, au sujet du droit de litre ou de ceinture funèbre prétendu par les deux parties dans l'église de Pommiers. Testament d'Anne de La Roche-Aymon, veuve Jean Dumont, épouse en secondes noces de Louis de Salvert ; invalidation de ce testament, à la requête de Silvain Dumont et de Gabrielle Bouchet, veuve Honoré Dumont. 1668-1716
- 1 E 126 Procès soutenu par Silvain Dumont, seigneur du Breuil-Yvain, Courtaillet et autres lieux, contre Louis-Claude Barjon, marquis d'Auneuil, et dame Louise-Claude de Bousigny, sa femme, au sujet d'une pension alimentaire à laquelle ces époux prétendaient. Procès soutenu par le même contre Henri Basset, Silvain Papiou et Antoine Lelong, ses fermiers, pour cause d'arrérages du prix de leur bail. 1667-1697
- 1 E 127 Production de pièces par Silvain Patraud, seigneur de La Grange, « *archer des thooles de chasse, tentes et pavillons du Roy* », contre François-Honoré Dumont, prieur-curé d'Orsennes, contre René Dumont, seigneur du Breuil-Yvain, et contre Jean de Maussabré, seigneur de Gâtesouris, en vue de faire annuler, par le bailliage de Châteauroux, une sentence de la justice de Cluis, qui condamne ledit Patraud, envers les parties adverses, au remboursement intégral d'une somme de 160 livres. 1678-1727
- 1 E 128 Procès soutenu par François-Honoré Dumont, prieur-curé d'Orsennes, par René et Jeanne Dumont, ses frère et sœur, tous héritiers de défunt Honoré Dumont, contre Silvain-Charles d'Areau, seigneur de Pédozon, « *tendant à ce que ledit sieur défendeur soit condamné à rendre compte, auxdits sieurs demandeurs, de l'administration que le feu seigneur de Pédozon, son père, a eue des biens et effets appartenant à la succession dudit sieur Honoré Dumont.* » 1663-1727

- 1 E 129 Procès soutenu par François-Honoré Dumont, prieur-curé d'Orsennes, en son nom et comme tuteur d'Honoré-François Dumont du Breuil-Yvain, son neveu, mineur, contre Silvain-René Peyrot, bailli d'Argenton, et père temporel des Cordeliers de cette ville, « *au sujet de 15 années d'une rente de 10 livres que lesdits pères Cordeliers prétendent leur être due par lesdits sieurs Dumont.* » 1692-1749
- 1 E 130 Procès soutenu par François-Honoré Dumont, prieur-curé d'Orsennes, au nom et comme tuteur d'Honoré-François Dumont du Breuil-Yvain son neveu, mineur, contre Charles et Jean Dumont de Courtaillet, héritiers de Silvain Dumont, leur père, « *tendant à Caire acquitter, par lesdits de Courtaillet, la part et portion des arrérages dont ils sont tenus à l'égard des RR. PP. Cordeliers de la ville d'Argenton.* » Instance formée par ledit curé, en son nom personnel, contre Charles Dumont de Courtaillet et Marie Dumont, sa sœur, pour se faire rembourser une première somme de 47 livres 10 sous, moitié de deux années d'arrérages dus à la cure d'Orsennes ; plus une seconde somme de 30 livres, avancée par ledit curé à la dame de La Chastre du Saint-Esprit, religieuse au couvent des Ursulines d'Issoudun. 1728-1748
- 1 E 131 Procès soutenu par François-Honoré Dumont, prieur-curé d'Orsennes, au nom et comme tuteur d'Honoré-François Dumont du Breuil-Yvain, son neveu, mineur, contre Guillaume David, curé de Cluis-Dessous, aux fins d'assujettir à la censive et directe seigneurie des Marches d'Orsennes les acquêts faits par ledit curé de Cluis dans le village de Fruslon et aux environs. 1717-1753
- 1 E 132 Procès soutenu par François-Honoré Dumont, prieur-curé d'Orsennes, au nom et comme tuteur d'Honoré-François Dumont du Breuil-Yvain, son neveu, mineur, contre Jean et Silvain Duris, tendant à faire condamner ceux-ci à payer audit Dumont les arrérages de 16 boisseaux d'avoine et une poule de rente « *comme tenant feu et bœufs au village de La Suzelle.* » Autre procès soutenu par le même, audit nom, contre Jean Fauguet et Jeanne Avril, sa femme, pour cause de non-paiement de cinq années d'arrérages du droit général par eux dû à la seigneurie des Marches. 1727-1758
- 1 E 133 Procès soutenu par François-Honoré Dumont, prieur-curé d'Orsennes, au nom et comme tuteur d'Honoré-François du Breuil-Yvain, son neveu, mineur, contre Gabriel Gazon et Élisabeth Darchis, sa femme, tendant à faire maintenir la saisie de blé et de porcs opérée sur ces derniers à la requête dudit Dumont. Procès soutenu par le même contre Gabriel Prugnaud et Marie Delouche, sa femme, au sujet de la possession d'un pâtural dans les Marches d'Orsennes. 1724-1764
- 1 E 134 Reprise d'instance par François-Honoré Dumont, prieur-curé d'Orsennes, au nom et comme tuteur d'Honoré-François Dumont du Breuil-Yvain, son neveu, mineur, contre demoiselle Gabrielle de La Roche-Aymon de Bois-Bertrand, et contre François-Gilbert Salvert, seigneur de Clavières, au sujet de la succession d'Anne de La Roche-Aymon. Procès entre ledit curé d'Orsennes et Charles Delouche, fabricant de la même paroisse, au sujet de l'élection irrégulière de ce dernier. 1688-1748
- 1 E 135 Procès soutenu par François-Honoré Dumont, prieur-curé d'Orsennes, contre François-Gabriel de Préaulx, seigneur de Murat et d'Orsennes, au sujet des droits honorifiques que prétendait avoir ledit de Préaulx dans l'église d'Orsennes. 1730-1734
- 1 E 136 Procès soutenu par François-Honoré Dumont, prieur-curé d'Orsennes, contre François-Gabriel de Préaulx, seigneur de Murat et d'Orsennes, au sujet des droits honorifiques que prétendait avoir ledit de Préaulx dans l'église d'Orsennes. 1730-1734

- 1 E 137 Correspondance de famille et d'affaires entre N. Delaunay, homme de loi, résidant à Paris, Marguerite Delaunay, sa sœur, veuve Jean Dumont, demeurant à Orsennes, et Honoré-François Dumont, prieur-curé d'Orsennes : Renseignements sur la santé et la conduite du fils mineur de Jean Dumont ; l'enfant est placé comme page dans la maison de la duchesse du Maine ; son oncle maternel va souvent le visiter à Sceaux, et il le reçoit chez lui quand la duchesse le ramène à Paris. 1725-1737
- 1 E 138 Correspondance de famille : le jeune Dumont entre au service ; on le dirige sur La Fère ; il demande et obtient une pension de sa famille pour soutenir son rang ; il revient à Paris saluer la duchesse et les princes ; M. de Montmorency le protège. 1737-1741
- 1 E 139 Correspondance de famille : le jeune Dumont suit à Douai le régiment de Bréaude ; il fait, comme officier d'artillerie, la campagne de Flandre, reçoit une blessure, assiste au siège de Maëstricht et au siège de Berg-op-Zoom. Nouvelles de la ville et de la cour ; la paix est vivement désirée, etc. 1741-1751
- 1 E 140 Procès soutenu par Jean Dumont, seigneur de Courtaillet, au nom et comme tuteur des fils mineurs d'Honoré-François Dumont, contre le sieur de Salvart, au sujet de la succession d'Anne de La Roche-Aymon. 1714-1746
- 1 E 141 Procès soutenu par Jean Dumont, seigneur de Courtaillet, au nom et comme tuteur des fils mineurs d'Honoré-François Dumont, contre Gabriel et Jacques Prugnaud, marchands, au sujet d'une coupe d'arbres opérée par ceux-ci dans un bois dépendant de la seigneurie du Breuil-Yvain, appelé La Taille à Millet. 1748-1760
- 1 E 142 Procès soutenu par Jean Dumont, seigneur de Courtaillet, au nom et comme tuteur des fils mineurs d'Honoré-François Dumont, contre Philippe Dargier, seigneur de Saint-Plantaire, oncle et tuteur maternel desdits mineurs, au sujet des comptes de tutelle fournis par ledit Dargier. 1757-1762
- 1 E 143 Procès soutenu par Philippe Dargier, seigneur de Saint-Plantaire, oncle et tuteur maternel des fils mineurs d'Honoré-François Dumont, contre Léonard, Louis et Silvain Chambord, métayers du Breuil-Yvain, au sujet du règlement de leur cheptel. 1757-1762
- 1 E 144 Opposition formée par Philippe Dargier, au nom desdits mineurs, à la saisie opérée par Claude Cartier sur les biens d'Edme de Préaulx, seigneur d'Orsennes, Murat et autres lieux. 1760-1762
- 1 E 145 Procès soutenu par Philippe Dargier et par Marie Dargier, sa sœur, au nom des enfants mineurs d'Honoré-François Dumont, contre Pierre Roy, dit Dauphin, au sujet d'un billet de 216 livres souscrit par le feu sieur Honoré Dumont au profit dudit Roy. 1757-1762
- 1 E 146 Baux des seigneuries de Courtaillet et du Breuil-Yvain. Échange de parcelles de terre entre MM. Dumont et leurs voisins. Quittances des droits de franc-fief délivrées par la généralité de Bourges auxdits Dumont. Procédures des seigneurs du Breuil-Yvain avec leurs fermiers. 1713-1790

- 1 E 147 Comptes de gestion des seigneuries de Courtaillet, des Marches-d'Orsennes et du Breuil-Yvain. Règlements de cheptels. Notes de fournitures faites à MM. Dumont par des gens du pays. Inventaire informe des titres et papiers concernant la seigneurie du Breuil-Yvain. 1713-1790
- 1 E 148 Billets souscrits en faveur de messieurs Dumont par les sieurs de Lamarche, de Lalande, Fayolle, etc. Quittances et obligations signées par MM. Dumont et par Anne de La Roche-Aymon. 1713-1790
- 1 E 149 Correspondance relative à l'administration des seigneuries de Courtaillet, des Marches-d'Orsennes et du Breuil-Yvain. Consultations au sujet des procédures courantes. Envois de cadeaux et échanges de petits services entre les différents membres de la famille Dumont. 1713-1790
- 1 E 150 Dupertuis.  
1754-1790  
Vente au sieur Charles Dupertuis de la demi-dîme des Chalollières et de Petibeault et du bois des Migneras au Pêchereau (1741).  
Échange de dîmes entre Jacques Pierre Godin, notaire et bailli de Cluis, et Charles Dupertuis, bourgeois d'Argenton (1759).  
Partage de la succession d'Henri Dupont, entreposeur de tabac à Argenton (1760).  
Demande d'estimation et états des titres (1790).  
États des titres de dîmes présentés par Charles Dupertuis (1791).  
Transmission à la régie nationale et renvoi au district pour liquidation (1792).
- 1 E 151-158 Dupin (Louise-Magdelaine Guillaume de Fontaine, veuve Claude).  
*Marquise du Blanc, dame de Prigny, de Roches, de Rollenier et de Saint-Aigny.*  
1420-1790
- 1 E 151 Rouleau de cens (1420) ; Aveux au seigneur de Preuilly et du Blanc : par Hugues de Montgivray, de Prigny (1442) ; par Jean de Poix (de Pouez), sgr. de Villemort, de Forges et de Rolnier, du fief de Rolnier (1468 n. st.) ; par Marguerite de Layron, veuve de Louis de Naillac de la seigneurie des Roches (1480 n.st.) ; par Florent de Poix, du fief de Prigny ( 1498) ; par Jacquette de Montgivray du fief de Prigny (1527 n.st.) ; par Florent de Poix du fief de Rolnier (1529) ; par Nicolas de Naillac du fief des Roches (1531) ; par François de Poix du fief de Rolnier (1533) ; par Jean de Puyvinault, à cause de Jacquette de Montgivray sa femme, de l'hôtel de Prigny (1534) ; par Jean de Puyvinault, de Prigny pour un tiers, les deux autres étant à Pierre de Felletin (1537) ; par René de Naillac du fief des Roches (1559) ; par Philippe de Naillac des fiefs de Prigny et des Roches (1601) ; copie du XVIII<sup>e</sup> siècle de l'aveu par Antoine Macé des fiefs de Saint-Aigny, Tilloux, Beauregard, Vizais et Muant (1528 n. st.). Acquisition par Jean de Baudéan, sr. de Parabère, de François Leproust, sr. de La Sellonnière, du tiers des dîmes et terrage de Prigny moyennant 480 £ (1620). Note sur la liquidation des dîmes inféodées [1790]. 1420-1790
- 1 E 152 Aveux : par Gilet Pèle, pour sa femme Jeanne du Mons, sa femme, du lieu et manoir du Puy-Pellerin et de plusieurs cens (1436) ; par Jean de Poix, sgr. de Forges, des Roches et de Coussay-les-Bois, du fief des Roches [de Pouligny] acquis du seigneur de Lanet (1527 n. st.), par René d'Aloigny du fief de Rochefort (1527 n. st. et 1531) ; par Louis Artemalle, pour sa femme et ses frerescheurs [indivisaires], du fief du Puy-



Pellerin (1545). Bail de la dîmerie des Roches par Pierre Morelon à Clément Jolly (1560). Vente par Catherine de La Tour, veuve de Charles Darnac, sr. de La Milandière, représentée par Pierre et Claude Darnac, écuyers, srs. de La Milandière et de Puilorge, « *demeurant en la maison noble dudict Puilorge* », à *Antoine d'Alloigny, seigneur de Rochefort et de Puygirault, demeurant en la maison noble de Rochefort, de tous et chacuns les domaines et heritages (...) qu'elle a et peut avoir au lieu noble de Pen-Pellerin* » (1612). Vente par Antoine Delage, sr. de Forges et de La Palice, à Louis d'Aloigny, « *estant de present en sa maison dudict lieu de La Forest... un grand corps de logis basti a neuf, consistant en une chambre et un cvier, jardin, héraulx et aisances..., plus un autre petit logis fort ruiné de couverture* » aux Roches de Pouligny-Saint-Pierre (1627). Vente des fiefs du Breuil-Poiroux et de La Brosse au Blanc, par demoiselle Marthe Le Prévost, veuve Léonard Thomas, à Louis d'Aloigny (1641). Transaction entre Henriette d'Aloigny, comtesse de Blanzac et Charles Pain, curé de Saint-Cyran du Blanc, pour sa pension congrue (1709). Aveu du fief de Beuregard par Jean Penissault, ancien directeur des aides (1727). Procès-verbal de confrontation du fief de Beuregard (1752). Option de portion congrue par Philippe Bastide, curé de Saint-Étienne (1769). Vente de la terre de Beuregard par Madeleine Guillaume, veuve de Jean-Laurent Penissault, à dame Anne-Louise Élisabeth Fleury de La Bruère, veuve d'Antoine Jean Génitour Pigier (1770), mention du retrait féodal exercé par Mme Dupin (1771). Accord pour la portion congrue de François Vaillant, curé de Saint-Cyran (1772). 1436-1772

1 E 153

Acquisition par Jean de Poix de Huguet du Ravaneau, sgr. de La Rivière, de cens et rentes du Blanc (1446). Vente par Seguin de Puygirault, chevalier, sgr. de La Brosse en la vicomté de Châtellerauld, et dame Dauphine de Poix sa femme, à Jean de Poix, pour 200 écus d'or de leurs biens en la ville et faubourgs du Blanc (1447). Accord entre le seigneur du Blanc et celui de Forges sur des dîmes, terrages et rentes (1481). Échange entre Jean de Poix et Antoine de L'Espine à Concremiers (1483). Aveu de Jean de Poix au seigneur de Preuilly et du Blanc pour les fiefs de l'Épine et de Concremiers (1498). Enquête sur Le Châtellier, procès entre Jean de Poix et les Gaultron (1510). Accord entre Jean de Poix et les Gaultron (1511 n. st.). Aveu par Jean de Poix à Prigent de Preuilly pour Forges, Les Roches et Coussay-les-Bois, Concremiers et Prigny (1526). Aveu par Françoise de La Barde, veuve de Louis de Poix, à Louis de Clermont, sgr. du Blanc (1529). Aveu par le juge de Montmorillon à François de Poix de la tenue des hors du fief Hubert (1548). Aveu d'Ingrandes et Salleron par Louis d'Allogny de Rochefort à Renée de Poix, dame de Forges (1652). Vente de la seigneurie de Concremiers par Robert de Poix, sgr. de Villemort, à Henri-Louis d'Allogny, sgr. du Blanc (1663). Dénombrement de Salleron rendu par Mme de Parabère, marquise du Blanc, à l'abbé de Saint-Savin (1720). 1446-1720

1 E 154

Seigneurie de La Forest. Aveux et dénombrements de la seigneurie de La Forest fournis à Pierre et Jean Frotier par Pierre du Chier. Copie d'un échange de dîmes entre ledit du Chier et frère Louis du Chiron, prieur de Saint-Génitour. Prise de possession des dîmes de Coulevriers par Louis du Chier. Procès soutenu par Pierre du Chier contre François Aubouchier, dit Bon-Armé ; contre Jean Huart, docteur en médecine. Vente de la dîme de Peziers à Jacques Jacob, curé de Saint-Christophe de Chezelles. Aveu du fief et métairie de Mazerolles fourni à Pierre du Chier par Catherine Herbert, veuve René de La Béraudière. Échange de dîmes entre René du Chier et François de La Béraudière. Transaction, au sujet des mêmes dîmes, entre Louis d'Alloigny et Isaac Arnoux, curé de Pouligny. 1443-1654

1 E 155

Fiefs de Muhant, de Lautier, du Courtioux, de Vaux, etc. Aveux du fief de Muhant fournis à Pierre Frotier par Pierre Dauphin ; du fief de Lautier, fournis aux seigneurs de Preuilly et du Blanc, par Pierre et Florent de Poix. Vente du fief de Lautier par Augier, seigneur de Moussac, à Claude Dupin, marquis du Blanc. Aveux du fief du Courtioux fournis aux seigneurs de Preuilly et du Blanc par Pierre de l'Épein ; par

Abel de Mainluyse ; par Pierre et Georges Loube. Vente dudit fief par les héritiers de Jacquet, seigneur du Courtioux, à Claude Dupin. Aveux et dénombremens des fiefs de Vaux, Guinchamp, Les Ages et Gastineau, fournis à Mathieu de Pinsonneau et à Claude Dupin, seigneurs du Blanc, par Louis Barrault, seigneur de La Chaise. Acquisition de ces quatre fiefs par Claude Dupin. Arrêt du Conseil qui permet au sieur Dupin de tenir un bac sur la rivière de Creuse. 1441-1764

- 1 E 156 Seigneurie de Cors. — Vente par Georges de Sully, seigneur de Cors et de Romefort, à Jean Aubouchet, seigneur de L'Épineau, de « *tout le droit de seigneurie, justice et juridiction, droit de gué et de péage, cens, rentes, etc.* », que ledit vendeur avait en la paroisse de Saint-Hilaire de Benaize. Transaction entre Blaise de Mauvise, écuyer, capitaine du château du Bouchet, au nom de Charles Taveau, seigneur de Lussac et dudit Bouchet, d'une part, demoiselle Jeanne de Charbonel, veuve Guyon de Sully, d'autre part, au sujet des dîmes de Ciron. Limitation des dîmeries de Cors et de Méobecq. Transaction entre Louis d'Alloigny et frère Claude de Montagnac, commandeur de Lureuil et de Nuret-le-Ferron, au sujet des dîmes dudit Nuret. Autre transaction entre madame Dupin, dame du Blanc et de Cors, d'une part, Claude-Étienne Marteau, curé de Chitray, d'autre part, au sujet des dîmes dudit Chitray. État des devoirs dus à la seigneurie de Chitray. 1484-1771
- 1 E 157 Terrier de la seigneurie de Cors. Château et moulin de Cors ; grande et petite métairie de Cors ; bois des bouts de Cors et des Corollans ; grande forêt de Brenne ; grandes et petites Fordines ; étang Buzançois ; étang des Bouiges ; étang de Maurepas ; étang de La Loge ; étang des grandes et petites Fraignettes ; étang Fenard ; étang Daché ; étang de Pierre-Levée ; cens et rentes dus à la seigneurie de Cors dans les villages de Cors, d'Oulches, de Longefont, de Secoury, de Ciron, de Chitray, de Rivarennas, de Nuret, de Thenay, de Migné, de Rosnay, de Plainpinard, etc. 1763-1767
- 1 E 158 Fiefs de La Morinière, de Pouzioux, des Granges, de Cebon et des Piliers. Aveux du fief de La Morinière : à Jean de Naillac, seigneur de Châteaubrun, par Catherine de Lespinace, dame du Vautouet et du Chastelier près Belâbre (1426) ; par Jean de Pocquières, écuyer (1445). Cession du fief de La Morinière, autrement dit de Pocquières, par Pierre Millon, seigneur de La Touche, à Mathieu Pinsonneau. Vente du marquisat du Blanc, par Claude de Parabère, à Claude Dupin. Aveux du fief de Pouzioux, fournis aux seigneurs du Blanc, et à François de Poix, par Pierre Massicot et par Jeanne Jourdain, sa femme. Vente du fief de Pouzioux, par Pierre Honorat de Gastineau, à Claude Dupin. Débornement du fief des Granges, à la requête de Guillaume Morlon, seigneur des Granges (1435). Aveu du fief de Cebon, fourni à François de Vendôme, seigneur du Blanc, par Pierre Loube, seigneur de La Gastevine (1560). Cession par Antoine de La Goutte, à Louis d'Alloigny, des fiefs de Villenay et Vizais. Sentence au profit de Pierre Soulette, seigneur des Piliers. Autres titres relatifs audit fief des Piliers. Extraits de délibérations du district (1791) 1426-1784
- 1 E 159-160 Dupuy.  
*Seigneur de Puy-Nyvet.*
- 1568-1739
- 1 E 159 Acquisition par Philippe Nyvet, sieur du Puy, d'« *ung lopin de pré estant en la paroisse d'Esme, près le Grand-Gué* ». Vente par Philippe de Puy-Nyvet et par Françoise de Housseaulx, sa femme, à Charles d'Ancellon, sieur de Fombaudry, du « *lieu et maison noble du Puy-Nyvet, ses appartenances et deppendances, droicts de fiefs, mestayries, etc.* », par Adrien et Jacques de Quinemont, à Claude Viollet, de la « *tierce partie du lieu, terre et seigneurie de La Gitallubre* ». Bail par Jean Deffray, seigneur de La Boutière, à Charles de



Montoiron, seigneur de La Touche, des héritages « *que ledit seigneur vient d'acquérir de demoiselle Barbe de Baigneux* ». Constitution d'une rente de 36 sous par Philippe de Saint-Germain, seigneur de La Roche-Laxe, au profit de François Duplais, laboureur. Bail par Michel Deranze, seigneur de Champgaillard, à Charles Dupuy, seigneur de La Hévalerie, d'« *ung loppin de terre, sis au lieu appelé le Tuffeau* ». 1568-1653

1 E 160 Vente de 44 livres de rente à Jehan Nau, seigneur de Lisloger et de Noizay, par Magdelaine de Puy-Nyvet, veuve Émery de Guenant, et par Jacques de Quinemont, seigneur des Cautelleryes et de La Houssière. Bail par Joseph de Housset, seigneur de Champgrand, « *d'une pièce de terre estant en frische, ou terrouër de la Forgette* ». Acquisition de la moitié d'un morceau de vigne par demoiselles Magdeleine, Suzanne et Anne Dupuy. Liquidation d'affaires entre Émery Dupuy, seigneur de La Hévalerie, et Ignace Danglerais. Acquisition de diverses terres par Ignace Danglerais et par demoiselle Magdeleine Dupuy, son épouse. Procès entre Anne Rutault, veuve Antoine Jousset, et Jacques de Quinemont. Obligation souscrite par Pierre de Quinemont, fils et héritier dudit Jacques, envers Pierre Turquantin. Poursuites exercées par Pierre de Guenand, seigneur de La Vallée, contre Antoine Coudrin, commis aux aides de la ville de Loches. 1660-1739

1 E 161-182 Durfort.  
*Seigneur de Quindray.*

1423-1789

1 E 161 Inventaire sommaire des titres et papiers, des terres et seigneuries de Quindray, Saulnières et lieux en dépendants, auquel est joint un état particulier des titres concernant la seigneurie dudit Saulnières. 1724

1 E 162 Bail par Jehan Harpin, seigneur de Quindray, à Philippon Halaire, dit Persignont, et à ses enfants, d'un pré assis sur la rivière d'Arnon. Vente par Silvain et Jacques Louste, à Gilles Harpin, seigneur de Quindray, de trois chezeaux et une maison. Baux passés par Jacques Harpin, seigneur de Quindray, au profit de divers habitants de la paroisse de Parpeçay. Sentence entre Jacques Harpin, seigneur de Quindray, d'une part, Christofle Vergnault, seigneur de Saulnières, d'autre part, « *pour raison et à cause d'une rivière assise entre les maisons desdits seigneurs.* » Transaction entre les fabriciens de Menetou-sur-Nahon et Gilles Harpin, seigneur de Quindray, portant affranchissement des terres mouvantes dudit Quindray, « *que messire Anthoine, seigneur curé dudit Menetou, a léguées par testaments la fabrique de son église.* » Vente de deux muids de blé de rente par François Harpin, seigneur de Parpeçay, à Gilles Harpin, seigneur de Quindray, son frère. Acquisitions diverses par ledit Gilles. 1495-1599

1 E 163 Seigneurie de Saulnières appartenant à M. de Durfort. Vente par Guillaume Rabault, à Estienne Le Séne, seigneur de Saulnières, de « *trois quartiers de pré assis en deux lieux, en la rivière de Fozon.* » Transaction entre ledit Estienne et Jacques Le Séne, son fils, d'une part, les vénérables prieurs et chapitre de Notre-Dame de Graçay, d'autre part. Contrats de mariage entre Anthoine et Christofle Vergnault, écuyers, frères, d'une part, demoiselles Louise et Olyve Le Séne, leurs futures femmes, d'autre part. Bail par Jacques Le Séne, seigneur de Saulnières, et Christophe Vergnault, écuyer, son gendre, à Jehan Du Sault, des « *eaux qui sont et appartiennent audit seigneur de Saulnières, à prendre depuis le moullin de Saulnières jusques au moullin neuf, tenu à tiltre de rente de messieurs de Graçay.* » Partage de biens héréditaires entre Gervais Vergnault et Jehanne de La Fa, sa femme, d'une part, Phelippes du Moulin et Magdeleine de La Fa, sa femme, d'autre part. Échange entre Pierre Gouril et François Prudhomme, sa femme, d'une part, Antoine de La Main-Ferme et Charlotte de Parthenay, sa femme, d'autre part. Vente

du moulin de Saulnières par ledit Antoine et par sa femme à Christophe de Vergnault. 1464-1593

- 1 E 164 Seigneuries de Quindray et de Saulnières appartenant à M. de Durfort. Vente du quart de Quindray, par Catherine de Carollus, veuve Gilles Harpin, à Georges de Mareuil, seigneur du Pré, et à Anne Harpin, son épouse. Vente de deux arpents de pré à ladite Catherine de Carollus par Renée de Graverant, veuve Gabriel de Vergnault. Aveu et dénombrement du lieu et métairie de Fredilly fourni au seigneur de La Prounerie et à Anne de Harpin, son épouse, par Michel Ernault, seigneur du Hamel et de Beauvois, en partie. Vente par Paul de Vergnault, seigneur de Saulnières, à demoiselle Gabrielle de Saulnières, d'un arpent de bois taillis, au lieu appelé la Grand'pièce. Partage de la succession de Paul de Vergnault entre Gabrielle de Vergnault, femme de Pierre Quérault, écuyer, d'une part, Edmée de L'Homme, femme de Claude Brunet, d'autre part. Vente à Louis de Mareuil, par Jehan de Mattefélon, seigneur de La Court de Couffy, des droits qu'il a « *à cause de la succession de défunte demoiselle Harpin, vivante sa mère, en la somme de 6 livres tournois de rente, de la quantité de 12 ou 13 anguilles.* » Acquisition, par ledit Louis, de diverses rentes « *et demy-plat de poisson ou deux anguilles* », sur le moulin de Villetrais. Vente du lieu de La Folie, par René de La Chastre, à Louis de Mareuil. 1601-1644
- 1 E 165 Donation mutuelle entre Jean du Harnois, seigneur de Hauterive et de Saulnières, en partie, et Anne Leconte, son épouse. Vente audit Jean du Harnois, par Jehan Gaudeau, du moulin de Saulnières ; par Edmée de L'Homme, à Marc Carré, seigneur de Charnay, de la moitié du lieu seigneurial de Saulnières ; par Jean du Harnois, à Louis de Mareuil, seigneur de Quindray, du lieu, fief et manoir de Saulnières. Sentence entre ledit Jean du Harnois et Claude Leconte, femme Jean Le Cordier, seigneur de La Guérinière. Vente du quart du pré de Léronde, par Georges de La Saullay, seigneur dudit lieu et de Sainte-Cécile, à Thomas Darsonville, seigneur de La Chesnerie. Transaction entre Louis de Mareuil, seigneur de Quindray et de Saulnières, et Nicolas Ruault, curé de Parpeçay, « *pour raison du droit de novalle* », prétendu par ledit curé. Testament du seigneur de Quindray et de sa femme, portant fondation de messes et services en l'église de Parpeçay. Visite du lieu de Saulnières par Louis de Mareuil. Criée de la terre et seigneurie de Saulnières, à la requête de Claude du Fersan, médecin ordinaire du Roi. 1638-1666
- 1 E 166 Saisie, à la requête du couvent de la Visitation d'Issoudun, sur les enfants mineurs de Louis de Mareuil et de Catherine de Bailleau, son épouse, des terres, fiefs et seigneuries de Quindray, Fredilly, Saulnières, L'Estang, La Follye, Vilturi, Moulin-Neuf, Le Piquet et autres, leurs dépendances. Adjudication desdites terres à Claude Hénault. 1685
- 1 E 167 Constitution d'une rente de 150 livres par Claude Hénault, seigneur de Quindray, au profit d'André de Buredan. Rachat de ladite rente par Catherine Giguet, épouse non commune de Claude Hénault. Cession du même objet par Catherine Giguet à Étienne Le Texier. Procès entre ledit Étienne et Étienne-Jean Le Texier pour l'exécution du dernier contrat. Renonciation d'Antoine Hénault à la succession de Claude Hénault. Nouvelle saisie des seigneuries de Quindray et de Saulnières ; leur adjudication définitive à M. et à Mme Le Texier. 1688-1723
- 1 E 168 Procédures relatives à la saisie des seigneuries de Quindray et de Saulnières, appartenant à M. de Durfort. 1689-1723

- 1 E 169 Baux, par les seigneurs de Quindray, des métairies de L'Estang, de La Folie, de Pommay, de Moulin-Neuf et de Villetray et de la seigneurie de Quindray. 1629-1728
- 1 E 170 Seigneurie de Menetou-sur-Nahon, appartenant à M. de Durfort. Échange entre Jehan Rouy, chevalier, seigneur de Monesto-sur-Nahon, et Héliot de Seigny, seigneur de Bourt de Clou. Autre échange entre Marguerite de Graçay, veuve Jehan Rouy, « *en son vivant escuier, seigneur de Menestou-sur-Nom* » au nom de Jacques, Jehan et Priez Rouy, leurs enfants, d'une part, noble homme Pierre Nerment, écuyer, d'autre part. Vente par Simon de Forest, seigneur de Davant, à demoiselle Marguerite de Grassay, du fief, terre et seigneurie de Lancosme. Transaction, au sujet des dîmes dudit Lancosme, entre Alexandre de Meny-Peny, seigneur de Varennes, et Jacques de Rouy, seigneur de Menetou. Hommage rendu par Jacques Rouy à Jean Du Boys, seigneur de Saulnières, de Launay-lez-Chabris et dudit Chabris, pour raison de la rivière de La Touche. Échange entre ledit Jacques Rouy et Gabriel Rabeau, seigneur de Beauregard. 1423-1528
- 1 E 171 Sentence prononcée par Loys d'Estampes, gouverneur et bailli de Blois, seigneur de Valençay, « *arbitrateur et amyable compositeur en ceste partie* » entre Jacques Rouy, seigneur de Menetou-sur-Nahon, et les manants et habitants dudit lieu, d'une part, Jean de Montferrant, seigneur de Varennes, et les manants et habitants dudit lieu, d'autre part. Transaction entre « *nobles hommes Jacques Rouy, et Jehan Rouy, frères, lesquels se sont assemblez au lieu de Chabris, avecques plusieurs de leurs parents et amys, pour mettre fin et deffinir amyablement à quelque procès qu'ilz avoient, ou espéroient avoir en brief, en matière de rescizion de contract des partaiges, par eulx auparavant faictz, des biens, meubles et héritaiges délaissés par le décès, mort et trespas de leurs feu père et mère, en leurs vivens seigneurs et dame de Meneto-sur-Nahon, Chasteauvielz-en-Berry, La Brosse-lez Vallencay, etc...* ». Vente par Olyve de La Brosse, dame de Feyns, à Tanneguy Du Trongal, « *archidiacre de Tonnerre en l'esglize de Langres, prieur commendataire du prioré de Vallencay, de la moitié de quatre arpens de prez, assis et situez entre le chastel de Feyns et les plansches par lesquelles on va dudit Fins à Dun-le-Poislier.* » Échange entre Jacques de Rouy et Antoine Ségneur, curé de Menetou. 1529-1548
- 1 E 172 Vente à Denis du Pont, par Claude de Préville, seigneur de Chateau-Landon, et de Chambrelin, et par Jehanne d'Orléans, sa femme, « *d'une parée des Ysles dudit Chateau-Landon, assise entre les eanes du Cher, appellées les grandes Ysles* » par les mêmes, à Nicolas Pelloquin, d'une autre « *parée de prez et Isle, appellées grandes Ysles, assise sur la rivière du Cher, au dessoubz des ponts de la ville de Saint-Aignan.* » Partage entre Jehan, Gabriel et Anne de Rouy, enfants de Jacques de Rouy et de dame Aune de Fontenay. Cassation de l'accord fait entre Jehanne de Maure, dame de Varennes et de Montvelles, épouse de Charles, comte de Maustel, d'une part, Françoise Pompadour, comtesse de Maure, au nom de Loyse de Maure, et Jehan d'Escares, seigneur de Lavauguyon, au nom de Diane d'Escares, sa fille, d'autre part. Aveu et dénombrement de la terre, justice et seigneurie de Menetou, fourni à Jean d'Estampes, seigneur de Valençay, par Claude Lemarchal, seigneur de La Folletière, par Anne de Rouy, sa femme, par Claude de Préville, seigneur de Chateau-Landon, par Anne et Marie de Préville, ses sœurs. 1543-1594
- 1 E 173 Vente par Claude de Préville à Mathurin de Castelnau de la moitié du lieu, chastel et seigneurie de Menetou-sur-Nahon. Quittance du droit de mutation payé à Jean d'Estampes par ledit acquéreur. Procès intenté contre ledit Jean d'Estampes par Austremoyne du Boys, défendeur « *en blasme d'adveu.* » 1603-1613
- 1 E 174 Vente par Claude de Préville à Mathurin de Castelnau de la moitié du lieu, chastel et seigneurie de Menetou-sur-Nahon. Quittance du droit de mutation payé à Jean

d'Étampes par ledit acquéreur. Procès intenté contre ledit Jean d'Étampes par Austremoyne du Boys, défendeur « *en blasme d'adveu.* » 1603-1613

- 1 E 175 Acquisitions diverses par Christophle Delorme, procureur fiscal de la seigneurie de Valençay. Procès entre Austremoyne du Boys, d'une part, Jehan de Crespin, seigneur de Chabasselay, Pierre de La Primandrays, seigneur d'Escurneil, d'autre part. Acquisition par Austremoyne du Boys, seigneur de Souzay, Mouzay, Fleugny, Menetou, etc., d'« *une septérée de terre au lieu appelé le Poirier-Roy, autrement les grands noyers.* » Contrat de mariage entre M. de Saligny de Saint-Aubin et Jehanne du Boys. Donation, par Pierre du Boys, à Austremoyne du Boys, son fils, de la seigneurie de Menetou-sur-Nahon. Transaction entre Marthe Canais, veuve de Pierre du Boys, et les enfants dudit du Boys. 1606-1659
- 1 E 176 Contrat de mariage entre Antoine de Renard, seigneur de Mez de La Moteraye, et Anne-Louise du Boys, fille de feu Pierre du Boys. Compromis entre Austremoyne du Boys, seigneur de Menetou-sur-Nahon ; Marthe du Boys, épouse de Jean de Boisvilliers, seigneur de Buxeuil ; Anne du Boys, épouse de François de Quinsac, seigneur de Borre ; Louise du Boys, épouse d'Antoine de Renard ; Jean du Boys, seigneur de La Touche, capitaine au régiment de Rambure ; Henry du Boys, seigneur de Fleugny, tous enfants de feu Pierre du Boys. Aveu et dénombrement de la seigneurie de Menetou fourni par Marie-Louise du Boys à Paul de Beauvilliers, duc de Saint-Aignan. Contrat de mariage entre Silvain-Joseph de Goyon et Anne-Marthe de Quinsac. Procès entre Anne-Marthe du Boys, épouse de Charles-François de Préville, seigneur du Temple, de la Louzière et autres lieux, et Marie-Louise du Boys, sa sœur, au sujet de la succession d'Antoine du Boys, leur père. 1667-1698
- 1 E 177 Transaction entre Charles-François de Préville, seigneur de La Touche-Noire, au nom des enfants de sadite femme, et Jacques Boullier, seigneur de La Motte, époux de Marie-Louise du Boys de Menetou. Vente de la seigneurie de Faix par François de La Marche, seigneur baron de Fins, Parnac et autres lieux, à Jacques Boullier ; à Étienne Le Texier, par Silvain-Joseph de Goyon, seigneur de Moulin-Neuf, Bord, Saint-Plantaire, et par Marthe de Quinsac, son épouse, du fief et métairie de Mussie ; par Léonard de Boislinard, seigneur des Chezeaux, et par Anne-Louise de Quinsac, son épouse, de la part qui leur appartient dans la métairie et moulin de Moulin-Neuf ; par Hippolyte d'Auvergne, seigneur de Meune, et par Marthe-Thérèse de La Pivardière, son épouse, du lieu et métairie de La Chausmonerie ; par Louise du Boys, veuve Renard, de « *trois portions, les dix, faisant le tout, de la haute, moyenne et basse justice de Menetou-sur-Nahon, quatre domaines et la moitié par indivis dans un cinquième domaine, lesdits cinq domaines situés entre Romorantin, Selles et Valençay, à savoir : Villiers, Fleugny, La Noraye, La Touche, La Bordebure.* » 1720
- 1 E 178 État des titres concernant les droits de la terre et seigneurie de Menetou-sur-Nahon. Saisie de ladite terre et seigneurie à la requête des époux Le Texier. 1722
- 1 E 179 Opposition formée par les du Boys à la saisie de Menetou. Adjudication définitive de la seigneurie de Menetou aux Le Texier. 1722
- 1 E 180 Procès entre Étienne Le Texier et René Dureau, curé de Menetou. Foi et hommage fourni par M. Le Texier à Marie-Thérèse Martin, épouse de Louis, marquis de Béthune, dame de la terre de Châtillon en Barrois, de Monime de Chabris et de Launay des Hayes, « *pour raison des eaux et rivières séantes sur le Fouzon.* » Sentence rendue au siège de la table de marbre entre Silvain Treffaut, garde de la terre et seigneurie de Menetou, d'une part, Pierre Nouël, seigneur de Villemblin et de Campoix, et madame

veuve Le Texier, d'autre part. Reconnaissance par ledit Noüel, envers madame Le Texier, d'une rente due sur la métairie de La Rabaudière. 1723-1741

- 1 E 181            Baux de la terre et seigneurie de Menetou et des métairies en dépendant passés par les époux Le Texier. 1722-1760
- 1 E 182            Baux de la seigneurie de Menetou passés par Félicité-Jean-Louis-Étienne de Durfort, colonel en second du régiment royal Pologne-Cavalerie, Charles-Guillaume Tourtier de Geloux, seigneur de Campoix, agissant pour lui en son absence. 1770-1789
- 1 E 183-184        Duris-Dufresne.  
1470-1790
- 1 E 183            Dîmes de Montvriil et de Savary, appartenant à M. Duris-Dufresne. Acquisition par Robin Davesne, marchand, « *du dixme du villaige de Monvriier, appelle la dixme de Buchepot.* » Vente par André de Barbançois, seigneur d'Ozans, à Bertrand d'Avesnes, « *chevalcheur de l'escurye du Roy* » de la quarte partie de la dîme de Montvriil. Cession dudit quart, par François d'Avesnes, à Claude de Ribéré. Vente du même objet, par René de Ribéré, à Charles de Goret, seigneur de Grosbost et de Menas. Bail de la dîme Savary par Nicolas de Mauvise. Sentence rendue contre Gratien Bonnet, fermier de la dîme Savary, au profit de Daniel Forget, seigneur de La Coteignère, de Jean Millier, seigneur de Rouzairé, et de Marguerite Augras, veuve Henri Basset. Procès soutenu par Antoine-David Vigner, chanoine de Saint-Martin de Châteauroux, contre monseigneur Le Duc. Apport de la dîme Savary à Léon Duris-Dufresne par Hélène Vigner de Villerais, sa première femme, veuve Cousin de Longchamps. 1491-1783
- 1 E 184            Dîmes du Repaire et de Neuville, appartenant à M. Duris-Dufresne. Procès entre Jacques de Meignac, seigneur du Repaire, et Georges de Vouhet, seigneur de Malicornay, pour raison « *de deux mas de terre appellés le grand mas et le petit mas du lac de Vieilhe-Ville, assis auprès de l'estang et mollin de Malicornay.* » Extraits de l'acte de partage consenti par Georges, Jacques et Gabriel de Maignac ; de l'aveu et dénombrement rendu par Jean de Maignac, seigneur du Repaire, à Charles de Gaucourt ; de l'acte de vente de la seigneurie du Repaire, par Joseph de Fougères, à Léon Duris-Dufresne. Extrait de l'aveu et dénombrement fourni au seigneur de Chauvigny par Pierre Aunoble et Isabeau Clernaud, sa femme. Extraits de l'acte de vente de la seigneurie du Haut-Cluzeau, par Jean de La Rue, à François Calais ; de l'aveu et dénombrement fourni par Marcel Calais au sieur Dufour, lieutenant général d'Argenton. Vente par Claude-Hyacinthe Calais, au sieur Christophe Pascaud, « *anbergiste du Chesne-vert de la ville de Saint-Gaultier* », d'un quart de la dîme de Neuville, paroisse de Chasseneuil. 1470-1790
- 1 E 185            Duris de Vineuil.  
1737-1751  
Titre d'une rente de 55 livres due à Guillaume Duris, seigneur de Vineuil.
- 1 E 186-206        Duverdier.  
*Seigneur de La Chapelle-Orthemale.*  
1404-1785



- 1 E 186 Affranchissement de Jeanne Gallichonne, par noble homme Guillaume Gastineau, moyennant 4 sous tournois de rente annuelle et perpétuelle. Bail par Jean Gastineau, écuyer, seigneur de La Chapelle-Orthemale, d'un chezeau « *assis en la ville de La Chapelle-Arthemalle, jouxte le chemin comme l'on va de l'église dudit lieu droit à Buzançais.* » Affranchissement, par Perrichon Gastineau, de Jean Barat et de Marguerite, sa femme, moyennant 2 sous 6 deniers annuels, et 2 sous 6 deniers à leur mort. Acquisition par ledit Perrichon de 7 boisse-lées de terre, « *assises au Coudrault, joignant le chemin par où l'on va de La Chapelle à Claise, et au chemin par où l'on va de Longhomme à Villedieu.* » Sentence rendue au profit de Perrichon Gastineau, comme ayant le bail d'Antoine Gastineau, son fils. Bail par Antoine Gastineau, écuyer, seigneur de Guéreau, Villaumoy et de Saint-Bonnet, de 4 septerées de terre « *assises en Brosse, joignant au chemin par où l'on va de la ville de Buzançais à la tour de Rançay.* » Bail par Jeanne de Menou, veuve Antoine Gastineau, d'une pièce de terre, « *joignant au chemin par lequel on va du Chezeau-aux-Doulcets à Varennes.* » Acquisition par ladite dame, sur Pierre de Forges, écuyer, et Jeanne Blérette, sa femme de la quatrième partie du pré Bourdin, « *séant en la rivière de l'Indre.* » 1404-1476
- 1 E 187 Sentence entre le seigneur de La Chapelle-Orthemale et le seigneur de Buzançais « *pour raison du cours de l'eau allant aux moullins dudit lieu de La Chapelle, qui avoit été détourné par ledit seigneur de Buzançais, pour être conduit à un de ses moullins, appelé le moullin de Creuzet.* » Foi et hommage rendu à Perrichon Gastineau, pour raison de la quatrième partie de la dîme de Longhomme, par Hugues Savary, seigneur de Longhomme, et par Honoré Savary, seigneur de Beauché. Fondation par ledit Perrichon, en conformité du testament de Jeanne de Menou, sa mère, d'une vicairie en l'église de La Chapelle-Orthemale. Bail, par les deux Perrichon Gastineau, de diverses boisselées de terre à la Fontenelle, à la Brosse, à la maison Méry, au grand Genévreau et au Coudreau ; de six boisselées de terre, « *joignant au chemin de La Chapelle-Orthemale à Sainte-Géme* » d'une pièce de terre en friche, « *assise aux Bois-aux-Dorés, nommée la chaulme à la Dame* ». 1437-1514
- 1 E 188 Seigneuries de Varennes et de La Gaillardière, appartenant à M. Duverdier. Bail par noble homme Guillaume Lemaire, écuyer, seigneur de La Gigottière, de 9 boisselées de terre, assises aux Perrières. Bail par Archambault Lemaire, seigneur de La Forest-à-la-Dame et de Varennes, d'un chezeau assis au village de Varennes-sur-Indre, appelé le chezeau Gerbelot ; d'une pièce de terre en buissons, « *au terrouër appelé la Vigne-aux-Chiens, joignant, d'une part, au chemin par où l'on va du village de La Forest-aux-Guyons à Bauché, d'autre, au chemin par où l'on va du carroir de La Chauldière à la fontaine de La Chapelle.* » Obligation souscrite par Antoine Olivier, seigneur de Varennes-sur-Indre. Sentence qui déclare Mathurin Gaultier « *homme serf et taillable à volonté, à cause de sa femme, du fief de Guéreaux.* » Donation par Pierre de Palmet et par Louise Lemaire, sa femme, à Perrichon Gastineau, de « *la part et portion qui leur appartient dans le fief du Gondry, tant en terre, bois, garenne, qu'autres choses quelconques, ledit fief étant au dedans de la justice de La Forest-aux-Guyons et Villaumoy, dans le ressort de la baronnie de Châteauroux.* » 1471-1525
- 1 E 189 Bail par Maury Gastineau, bâtard, et feu Perrichon Gastineau, de divers héritages sis à La Gaillardière. Vente par François Gastineau, seigneur en partie de La Gaillardière, de la moitié par indivis d'une pièce de terre assise à Sergeron. Aveu et dénombrement du fief de La Mallegasse rendu par Laurent du Breuil à Jean Gastineau, seigneur de La Chapelle-Orthemale, de Guéreau, de La Forest-aux-Guyons et de Villaumoy. Vente par Jean d'Estable et Marie Toreau, sa femme, à Jean Gastineau, de la moitié « *du faultrage et péage appelé le péage de Varenne-sur-Indre, ou de La Forest-à-la-Dame, en la prairie de Guerreau.* » Partage des biens héréditaires de feu Jehan Gastineau, entre Paule Gastineau, veuve d'André Bizeau, vivant seigneur de La Guestière, et Jeanne Gastineau, veuve Jean Germain, vivant seigneur de Mortaigues. Vente par Jean

d'Estable, au nom de Denis et Léonard d'Estable, ses enfants, à Jeanne Gastineau, dame de La Gaillardière et de La Forest, de 20 boisselées de terre assises près La Gigotière. 1524-1548

- 1 E 190 Acquisition par Jeanne Gastineau, dame de Guerreau, sur Michel Fumet, seigneur de La Court de Montchemin, « *du droit, part et portion que ledit Fumet a, et peut avoir, au lieu de La Mallegasse.* » Vente à frère Guillaume Gastineau, « *prêtre, trésorier de l'abbaye de Saint-Benoit-de-Fleury, seigneur temporel et spirituel de Villier-Saint-Benoit, membre dépendant de ladite trésorerie* » par nobles hommes Louis et Georges François, de « *la part et portion qu'ils peuvent avoir en la moitié d'une pièce de bois appelé le bois du Claveau* ». Vente du fief de Bois-Maloche, par Jacques Bizeau, à Jean Loubbes, seigneur de Manzay. Échange entre Antoine Bizeau, seigneur de La Chapelle-Orthemale, et Jean de La Rivière, seigneur de La Rivière. Déclarations fournies par Jean et Jacques de La Rivière. 1533-1556
- 1 E 191 Seigneuries de La Gaillardière et de La Grabonnière, appartenant à M. Duverdier. Transaction au sujet du droit d'appâtissement entre noble homme François Germain, seigneur de La Gaillardière, Jeanne Gastineau, sa mère, d'une part, les habitants de la ville de Buzançais, d'autre part. Acquisition par Antoine de Vouhet, seigneur de Pezay et de La Gaillardière, d'une pièce de vigne, « *contenant la journée de trois hommes de mare* » assise au village de La Loge. Vente à Antoine de Vouhet, par Gaspard Mayeuil, seigneur de Mouville, et par Anne de Gastineau, sa femme, de « *la huitième partie d'une pièce de pré appelée le Pré-Neuf* » Acquisition par Renée Germain, veuve Antoine de Vouhet, et par Antoine de Vouhet, leur fils, de 15 boisselées de terre, en trois morceaux, assises à La Vigne-aux-Chiens ; par Antoine de Vouhet, seigneur de La Gaillardière, d'une maison assise au village de La Loge ; par Andrée de Bernot, veuve Antoine de Vouhet, de la métairie de La Vaupinière, située audit lieu de La Loge. 1550-1623
- 1 E 192 Vente du fief de La Grabonnière par Louise Galon, veuve Charles Palmain, et par Claude Palmain, épouse de Laurent Gastineau. Cession du même fief par François Brûlé, charpentier, à Jean Aubépin, seigneur des Veaux. Échange entre Abraham Soumain, « *lieutenant au comté de Buzançais* » et Jean Aubépin, « *conseiller du Roy, et son contrôleur au grenier à sel dudit Buzançais.* » Acquisition d'environ 80 boisselées de terre, par Louis Aubépin, seigneur des Veaux, sur Marguerite de Douhault, épouse de Gabriel de Cluis. Vente, par ladite dame, à François Duverdier, seigneur de La Chapelle-Orthemale, du droit de censif, et des lots et ventes du village de La Grabonnière. Échange entre le seigneur de La Gaillardière et le seigneur de Boudan. 1628-1695
- 1 E 193 Seigneuries de La Chapelle-Orthemale et de Varennes, appartenant à M. Duverdier. Prétention de Pierre Guérin, écuyer, seigneur de La Chapelle-Orthemale, sur « *ung mollin vulgairement appelé Gastineau* » Bail par Étienne Guérin, seigneur de La Chapelle-Orthemale, d'« *une maison étant vis-à-vis le château dudit lieu.* » Transaction entre Antoine de Puygirault, seigneur de Beauvoysin, Guy Guérin, sa femme, d'une part, et Étienne Guérin, capitaine de Conche, en Bourgogne, d'autre part, au sujet du moulin Gastineau. Bail par Jeanne Joubert, veuve Étienne Guérin, d'une pièce de terre labourable, assise au bois Claveau. Déclarations fournies auxdits Guérin par la confrérie de Notre-Dame, célébrée en l'église de La Chapelle, et par Jacques Soulat, prêtre, curé d'Habilly. Bail, par Charles Guérin, du moulin Gastineau. 1569-1602
- 1 E 194 Seigneurie de Niherne, appartenant à M. Duverdier. Bail, par Guillaume Duverdier, damoiseau, à Hodonet Barbotin de Marzolle, de la moitié d'une maison et d'une ouche sises audit Marzolle. Bail, par Charles Duverdier, seigneur de Niherne, d'un chezal « *assis et situé en la paroisse de Vineuil, joignant au chemin par lequel on va de Mirans à*



*Villedieux.* » Constitution d'une rente de 100 sous tournois, par Georges de La Châtre, seigneur de Brulhebaud, au profil de Charles Duverdier, seigneur de Niherne, et d'Olivier de Montguyon, son gendre, « à prendre sur un certain dixme assis au villaige des Clos, paroisse de Saint-Julian de Thevé », baux, par Jehan Duverdier, d'« une pièce de terre appelée la Terre-Fort, joignant, d'une part, à la terre de Mgr de Bouage, et d'autre, à la terre de Jehan de Jarie, escuier, seigneur de Luans ; d'autre, à la terre du seigneur de Grant-Effe ; d'autre, à la terre au curé de Luans, et d'autre, au boys de monseigneur du Plessis » à Antoine Givet, demeurant à Mung, d'« une maison et jardin joignant le chemin par lequel l'on va de l'église dudit Mung à la rivière d'Indre. » Compromis entre Gilbert Duverdier, seigneur de Niherne, Jacques de Mareuil, seigneur de Coubloux, et Antoine Leborgne, seigneur de La Feuge. 1345-1580

- 1 E 195 Saisie, sur Pierre Guérin, de la seigneurie de La Chapelle-Orthemale. Opposition formée à ladite saisie par les RR. PP. Cordeliers de Châteauroux. Adjudication de la seigneurie de La Chapelle-Orthemale à Pierre Duverdier, seigneur de Thilly et de Niherne. Vente du bois du Coudreau, audit Pierre Duverdier, par Renée Germain, veuve Antoine de Vouhet. Bail d'un corps de logis par Charles de Bonafau, seigneur de Chasteauvieux et de La Gaillardière, et par Marie de Vouhet, son épouse. Bail à Jacques Penier, bourgeois d'Issoudun, par Charles Duverdier, seigneur de Niherne, Thilly, Mehun, Vaux et La Joussaudière, desdites seigneuries de Niherne et de Vaux. Appel en Parlement d'une sentence rendue au bailliage de Châteauroux entre ledit Penier et ledit Duverdier. Partage des biens de feu Pierre Duverdier. 1615-1645
- 1 E 196 Bail par Anne de Baraton, veuve Pierre Duverdier, de 3 boisselées de terre, « en maisons, bâtiments, cour, jardin, etc. » situés au village de La Loge. Acquisition des Varennes de Laleuf par François Duverdier, seigneur de La Chapelle. Échange entre ledit François et Charles de Laage, seigneur du Rivault ; entre le seigneur de La Chapelle et Léon Douhault, seigneur de Douhault. Déclaration des terres et prés dépendants du prieuré de La Chapelle fournie par Alexandre Augeron, « religieux profès, chantre de l'abbaye de Beaulieu » à François Duverdier ; des terres de la cure, par Gilbert Dubois, prêtre, curé de La Chapelle. Autres déclarations par Antoine de Fieuf, seigneur de Bonneau, et par divers roturiers. Échange entre Eustache Morin, seigneur de Saint-Lactencin, « prêtre habitant l'église de Saint-Sulpice, du fauxbourg Saint-Germain-des-Prés, à Paris », Dame Élysabeth Morin, sa sœur, veuve Antoine de Mons, vivant seigneur d'Aslette, d'une part, et Jean, comte d'Estrée, « gouverneur de L'Isle de Franc », d'autre part. 1658-1666
- 1 E 197 Bail à François Duverdier, par Charles Binot, seigneur de La Boissière et de Manzay, de « 20 arpens de terre, autrefois plantés en boys futaye, et où il y a encore quelques arbres testaux, le reste en bruyère, brumal et taillys abandonnés, appelé le Bois-Maloché. » Sentence entre François Duverdier et Georges Gendre, « curateur à la succession vacante de Anne de Baraton. » Fondation par ledit François Duverdier, exécuteur testamentaire de ladite dame de Baraton, sa mère, « dans la chapelle du château de La Chapelle Hortemale, d'une messe basse de Requiem, le premier samedi de chaque mois, et encore les jours de sainte Anne et de saint Roch, pour être célébrée par les curés de La Chapelle, au profit desquels a été légué, par les dits seigneur et dame, un dixme appelé le dixme de Sainte-Marie. » Accord entre François Duverdier et Françoise Guillard, veuve Pierre de Louches, vivant seigneur de La Forêt-aux-Guyons. 1672-1685
- 1 E 198 Mise en criée de la seigneurie de Niherne par Michel Delouche, seigneur de Boisremond. Adjudication de ladite seigneurie à Jean Bezançon. Acquisitions diverses par Marie Saintier, épouse de François Duverdier. Transaction entre François Duverdier et sa femme, d'une part, Marguerite de Douhault, épouse de Gabriel de Cluis, seigneur d'Estable, d'autre part. Procédure entre les seigneurs de La Chapelle et

de Chamousseaux, « *concernant le débournement de leurs fiefs et justice, et droit de chasse y attaché..., laquelle étoit pendante par devant MMgrs. les maréchaux de France, au rapport de M. le marquis de Viantais, leur subdélégué.* » Prononcé entre les deux parties, par Anne Phelippeaux, comtesse de Chavigny et de Buzançais, en ce qui concerne les pastureaux de Varennes. 1634-1689

- 1 E 199 Vente par Pierre Guillaume, seigneur de Beaulieu, à Madeleine Duverdier, épouse de Silvain de La Trémouille, seigneur de La Barre, d'un corps de logis situé au village de Manzay. Acquisitions diverses par ladite dame, et par Louise Duverdier, veuve Silvain Pinault, seigneur de Pubert. Vente par Nicolas Charault, à François Duverdier, du lieu de La Loge. Procès entre ledit François et les vénérables enfants prêtres de Saint-Étienne et Saint-Honoré de Buzançais. 1685-1720
- 1 E 200 État des biens immeubles dépendant des successions de défunt François Duverdier et Armande Jourdain, son épouse ; de Madeleine Duverdier, veuve de Silvain de La Trémouille ; de Louise-Françoise Duverdier, épouse de Jean-Louis de Ravenelle, seigneur de La Berthollière. Papier de recette des cens et rentes dus à la terre et seigneurie de La Chapelle-Orthemale. 1732-1751
- 1 E 201 Déclarations fournies au seigneur de La Chapelle-Orthemale par Joseph Huard, seigneur de Châteaufort ; par Jean Lemort, écuyer, et par divers roturiers. Contrat de mariage entre François-Joseph-Antoine Nérée Duverdier, seigneur de La Chapelle-Orthemale, de La Gaillardière, etc., fils aîné de François et de Louise-Armande Jourdain, d'une part, Agnès-Angélique Savary de Lancosme, fille de feu Louis-François et de Louise-Françoise de Préaulx, veuve de Louis-François de Poix, d'autre part. Sentence arbitrale rendue par Joseph Boulanger et Nicolas Turquet de Mayeme entre ledit Duverdier et Charles-Antoine Hardy, « *subdélégué de l'intendance de Bourges en la ville de Buzançais.* ». 1734-1737
- 1 E 202 Procès entre François-Joseph-Antoine Nérée Duverdier et Bernard de Préaulx, seigneur de Charnières, au sujet d'une quittance de 200 livres. 1739
- 1 E 203 Constitution d'une rente de 8 livres, au profit de Thérèse Vigier, par Louise de Troussebois, veuve Michel de Nuchèze, seigneur du Plessy, et par Claude de Villard, seigneur de Mauvisinière, agissant au nom de dame Edme de Nuchèze, son épouse. Projet d'aveu à rendre à Gabriel-Isaac Douet de La Boullaye par Agnès-Angélique Savary de Lancosme, veuve Nérée Duverdier. Transaction et échange entre Jean-Baptiste Savary, marquis de Lancosme, d'une part, Alexis-Bruno-Étienne de Vassé, marquis de Vassé et de Mézières, fils mineur d'Armand-Mathurin et de Louise-Magdeleine de Courtavel de Pezée, dame des terres de l'Isle-Savary, Marteau, Notz-Marafin, Azay-le-Boine, Fié et Linthe, d'autre part. 1741-1769
- 1 E 204 Baux des seigneuries de La Chapelle-Orthemale, Guéreau, La Gaillardière, La Ligarine et autres lieux, passés par Angélique-Blanche de Poix-Marécreux, au nom de Louis-Charles Duverdier. Poursuites exercées contre les Labbé, métayers, par Jean Bourdillon, bailli du marquisat de Presles, au sujet de 15 livres de rente foncière « *qu'il disoit lui être dues sur une locature située au Marchais Verron, paroisse de Mehun.* » 1774-1785
- 1 E 205 Titres et baux, concernant la métairie du Puy, dépendant de la seigneurie de La Chapelle-Orthemale. Dîmes de La Chapelle. 1656-1754

- 1 E 206 Titres et baux, concernant la métairie du Puy, dépendant de la seigneurie de La Chapelle-Orthemale. Dîmes de La Chapelle. 1656-1754
- 1 E 207 Duvivier.  
*Seigneur de La Chaume et de La Foulle.*  
1495-1763  
Constitution d'une rente sur la seigneurie de La Chaume en faveur de Jacqueline de Coulx, veuve Jacquet Terrière.  
Acquisition de plusieurs pièces de terre par Thomas Duvivier, seigneur de La Chaume.  
Rentes dues sur le fief de Plainpinard, dépendant de La Chaume.  
Concession d'un droit d'usage dans le bois des Communaux par Silvain Dubois, seigneur de La Chaume.  
Acquisition de la maison de La Foulle par Claude Duvivier, seigneur de La Chaume ; d'une autre maison par François Duvivier, seigneur de La Chaume.  
Fondation faite dans l'église de Jeu-les-Bois par Claude-Joseph Duvivier, seigneur de Bellevue et de La Foulle.  
Transaction entre ledit Duvivier et Louis Girard de Vasson, seigneur de La Chaume.  
Bail par ledit de Vasson d'une locature sise à La Foulle.
- 1 E 208-210 Egros du Lude.  
*Seigneur de Saint-Civran.*  
1572-1790
- 1 E 208 Déclarations faites par divers tenanciers envers la seigneurie de Saint-Civran, appartenant à la famille Egros du Lude. 1572
- 1 E 209 Arpentage de la seigneurie de Saint-Civran, appartenant à la famille Egros du Lude. 1772
- 1 E 210 Déclaration faite par André-Jérôme du Lude des dîmes de Puy-de-Lage et des Matherons, dans la paroisse de Celon ; des dîmes de Chassingrimont et de Saint-Civran, dans la paroisse de Saint-Civran ; des dîmes de Chazelet et de Luzeret. 1790
- 1 E 211 Emery.  
1611-1661  
Acquisition en détail par Adam Emery, marchand, des quarts de la métairie de Beaulieu et des grands quarts du Blanc.
- 1 E 212 Fauconneau du Fresne.  
1704-1788  
Reconnaissance de rentes dues sur la paroisse de Chitray à Mathurin Fauconneau, sieur du Fresne.  
Vente par Louis Lescot, sieur de La Millandrie, à Pierre Fauconneau, sieur du Fresne, du fief d'Argier, La Rocherolle ou Le Tertre.

1 E 213-218 Forges de Châteaubrun.

1432-1790

- 1 E 213 Terrier de la seigneurie de Châteaubrun. — Déclaration des cens et rentes dus à François de Montmorency, seigneur de Châteaubrun, dans les villages de Châteaubrun, de Cuzion-le-Gaze, de Cuzion-le-Vieux, de Cuzion-la-Jarrige, des Jarriges, de Montcocu, des Gillotz, de Cromay, de Champ-Morin et de Magot, de Badecon, de Chamblant, de Bazaiges, de Gargillesse, de Florat, de Thomery, des Chérons, du Cerizier, d'Ajon. 1621-1622
- 1 E 214 Fragments informes du terrier de la seigneurie de Châteaubrun, appartenant à la famille de Forges. Déclarations relatives aux villages des Landes, des Gauterons, des Drudetz, de Bommis et de Laubier, de Saint-Plantaire. 1621-1622
- 1 E 215 Livre des recettes de la seigneurie de Châteaubrun, appartenant à la famille de Forges, dans les villages de Cuzion-le-Gaze, de Cuzion-le-Vieux, de Cuzion-la-Jarrige, des Jarriges, de Montcocu et des Gillotz, de Cromay, de Champmorin et de Magot, de Badecon, de Chamblant, de Bazaiges, du Brogeteau, de Beauvoir, des Chéroux, de La Grangère, de Gargillesse, de Florat, d'Orsennes, des Chérons ou Ceriziers, de Saint-Plantaire, de Bordz, de La Brousse-Rougier, du Trimouillet, des Ossannes, des Pinochons, de Lavaud, de L'Espinat, de Murat, de Bommis et de Laubier. État des métairies dépendant de la seigneurie de Châteaubrun. 1522-1623
- 1 E 216 Liève des cens et rentes dus à la seigneurie de Châteaubrun dans les villages ci-dessus mentionnés. 1753
- 1 E 217 Seigneurie de Paray, appartenant à la famille de Forges. — Souffrance et délai, octroyé par Jehan de Brosse, seigneur de Châteaubrun, à Jehan de Paray, seigneur du Menou. Transaction entre Jehan de Paray et Jehan Dupuy, son neveu, d'une part, Aubert de Montjehan et Isabeau Couraude, d'autre part. Foi et hommage rendu par Jehan de Paray et par Jehan Dupuy à Rangon de Séverac, dit d'Arjon, seigneur de Châteaubrun. Aveu et dénombrement du fief de Paray, fourni par Pierre de Paray à monseigneur de Chauvigny, vicomte de Brosse, seigneur d'Argenton. Foi et hommage rendu à Charles de Gaucourt, seigneur de Châteaubrun, par Jehan de La Chastre et par Jehanne de Paray, sa femme. Bail du fief du Menou par Jehanne de Sorbiers, dame de Paray. Procès entre Renaud de Beaune, archevêque de Bourges, d'une part, et Claude de Beaune, dame de Châteaubrun, d'autre part, au sujet de la saisie du fief de Paray. Comptes de la seigneurie de Paray. Information judiciaire contre l'irrégularité de François de Montmorency, abbé de Molesme, seigneur de Châteaubrun. Érection du marquisat de Séverac en duché-pairie en faveur de Louis d'Arpajon, lieutenant général de la province de Languedoc. 1432
- 1 E 218 Dîmes de Frulon et de Champ-Morin, appartenant à la famille de Forges. — Quittances délivrées par Nicolas de Montmorency, seigneur de Châteaubrun, aux fermiers desdites dîmes. Extrait du terrier de la seigneurie de Châteaubrun, en ce qui concerne les dîmes de Frulon et de Champ-Morin. 1621-1790

1 E 219-223 Fougères du Saillant.

*Seigneur de Brosse.*

1304-1790

- 1 E 219 Fondation par Guillaume de Brosse, seigneur de La Chastre-au-Vicomte, d'une chapelle dans son château de La Chastre « *en l'honneur de Dieu, de la Vierge et de saint Augustin.* » Prise de possession de ladite chapelle par François Chrétien, curé de Lignac, en présence de Nicolas Perrot, curé de La Chastre-au-Vicomte. Nomination, par Élisabeth-Marguerite de Saint-Georges, de Pierre Collin « *aux chapelles et vicairies du chasteau de Brosse, sous l'invocation de saint Denis, de sainte Élisabeth de Chaillac, et de saint Augustin, au chasteau de La Chastre-au-Vicomte* » Déclaration faite par plusieurs habitants de Souvigny, à Louis de Bourbon, vicomte de Brosse, de leur ténement de Souvigny. Bail par François de Fougères, seigneur du Coulombier, de la moitié de la dîme du village de Cruet. 1304-1790
- 1 E 220 Procès soutenu par Anne-Marie-Louise d'Orléans, vicomtesse de Brosse, contre l'abbé de Bélebat, prieur de Saint-Benoît du Sault, contre les habitants de Sacierges, de Roussines et de Chignet, au sujet des droits féodaux et fonciers dus à la seigneurie de Brosse. 1648-1699
- 1 E 221 Procès soutenu par Louis-Antoine de La Roche, marquis de Rambures, et par Élisabeth-Marguerite de Saint-Georges de Vérac, son épouse, vicomte et vicomtesse de Brosse, contre Philippe-Thomas-Charles Du Brac et Philippe Bernard, au sujet des droits féodaux et fonciers dus à la seigneurie de Brosse. 1716-1746
- 1 E 222 Procès soutenu par M. et madame de Rambures contre Françoise Thomas ; le sieur Thomas Du Jou ; le sieur Dubrac ; le sieur Bernard d'Aubigné ; le sieur Peureau, chapelain de Chaillac ; Catherine Peureau, sa sœur ; Silvie Mallet, héritière du sieur Mallet, curé de Saint-Benoît-du-Sault ; Philippe Benoiton ; le sieur Valadoux ; le sieur Bichier de La Brosse, etc., au sujet des droits féodaux et fonciers dus à la seigneurie de Brosse. 1747-1751
- 1 E 223 Factum produit par les complainants, en la grand'chambre du Parlement, à l'effet de se faire relever des droits féodaux et fonciers sur eux prétendus par les seigneurs de Brosse. 1751
- 1 E 224 Fournier de Boismarmin.  
1508-1788  
Aveu de la seigneurie de Boubon fourni à Antoine et Jacques d'Aulmont, fils de Jehan d'Aulmont, par Antoine de Vouhet.  
Aveu de la même seigneurie fourni à Louis d'Alloigny, seigneur de Cors, par François de Vouhet.  
Arrentement du moulin de Chitray par Charlotte de Barville, veuve de Louis Fournier, vivant seigneur de Boismarmin.  
Vente du domaine et métairie de La Fosse par Marguerite Fournier de Boismarmin, veuve de Charles de Goyon, seigneur de Saint-Plantaire.  
Déclarations, par divers tenanciers, de cens et rentes dus à Louis-Charles Fournier, seigneur de Boismarmin.
- 1 E 225-229 Gast du Trochet.  
*Seigneur de Néons-sur-Creuse.*  
1428-1770

- 1 E 225 Aveu et dénombrement du « *fief de La Bazillière, qui fut feue Jeanne Bazire, fille de Huguet Bazire* », rendu par Jehan de La Fontaine, à « *Monseigneur Artus, filz du duc de Bretagne, comte de Richemont et seigneur de Parthenay, conestable de France...à cause de la baronie, chastel et chastellenye de Partenay.* » Production par Charles de Gast, marquis de Montgaugé, des titres justificatifs de sa noblesse, savoir : reconnaissances envers Alphand du Gasq par divers habitants de Thor, au Comtat Venaissin ; testament de Marguerite Estève, épouse dudit Alphand ; transaction entre François et Michel du Gasq, frères, coseigneurs de Saint-Désiré de Venasca et de Saint-Saturnin, d'une part, les syndics et la commune dudit Saint-Saturnin, d'autre part ; contrat de mariage entre ledit Michel du Gasq et Gillette de Fournier; testament dudit Michel de Gasq. 1428-1670
- 1 E 226 Déclaration du fief de La Moussetière. Partage entre Jehanne de La Robertière, veuve Jehan de La Haye, vivant seigneur de La Guignaudière et de Chevallé, d'une part, Gilbert, François, Jehanne, Marie et Catherine de La Haye, d'autre part, des biens délaissés par ledit Jehan de La Haye, leur époux et père. Abandon d'une rente de 16 livres, par René du Trochet, seigneur de La Teurtrie, à Daniel de La Bussière, seigneur de Jutrau, son beau-frère. Obligation souscrite envers François du Trochet, seigneur de Charnay, Georges et René du Trochet, seigneurs de La Tortrie et de Goularneau, par Françoise Manigault, pour le compte de M. de Billon, seigneur de La Touche de Néons, son mari. Partage des meubles de feu M. et madame Dutertre-Jutreau. Baux passés par Eustache de Maulion, seigneur de La Roche-Amelon, et par Marie de Mainty, son épouse. Acceptation, sous bénéfice d'inventaire, de la succession dudit Eustache, par Joachim, son fils. 1636-1710
- 1 E 227 Partage entre Charles-Auguste de Mondion, seigneur d'Artigny, époux de Marie Dumont, d'une part, et Louis de Gannes, seigneur de Chamaslé, époux de Mathurine Dumont, d'autre part, des biens délaissés par Guillaume de La Bodinière, seigneur de Sénesay. Transaction entre Eliette de Matharel, veuve Louis de Gannes, d'une part, Michel de Gast, et Catherine de Gannes, son épouse, d'autre part. Vente, par Jeanne Gitton, veuve Michel de Gast, au nom d'Antoine-Michel de Gast, son fils, à René Bouthinot, de la métairie de La Bouchère, des grandes et petites Mottes, des Gagneries, du fief du Puy, etc. Acquisition, par ledit Antoine-Michel, du fief de La Richardière. Constitution, par le même, d'une rente foncière de 450 livres au profit de René Bouru de Trizay. Remboursement de cette rente par le sieur Baudard, acquéreur de La Richardière. Procès entre Jacques-René du Trochet, seigneur de Néons, et Louis Carré, seigneur du Pond. 1702-1730
- 1 E 228 Abandon de la terre et seigneurie de La Petite-Couture, par Catherine de Gannes, à René-Louis-Ovide du Trochet, seigneur de Néons, père et tuteur de René-Jacques et de Joachim du Trochet, ses enfants mineurs. Transaction entre ledit du Trochet, « *héritier en partie de défunt messire René de Bizac, seigneur de Fauget, par représentation de défunte dame Scolastique de La Barre, sa mère* », d'une part, Philippe de Guenand, époux de Marie Robin de Montgenault, d'autre part. Poursuites contre Étienne Girault, procureur en la baronnie de Thais, par Magdelaine-Alberte de Blet du Trochet, veuve René-Jacques du Trochet, seigneur de Néons, La Roche-Amnon et autres lieux. Procès soutenus par ladite dame de Blet contre Denis de Massogne, seigneur de La Rerie ; contre Mèlène Guyonnet, curé de Saint-Vincent-de-Néons, agissant au nom de Gabriel d'Arsac, seigneur, marquis de Tarnay, Thais et autres lieux. 1730-1770
- 1 E 229 Recette pour la seigneurie de Néons-sur-Creuse, appartenant à M. Gast du Trochet. 1729-1753
- 1 E 230-253 Gaucourt.



1 E 230

Aveu de Guillaume de Riche, damoiseau, au nom et à cause de Belle-Assez, dame de Magnac et de Cluis, au profit d'Eymer de Tascas, sgr. de Magnac et de Cluis-Dessus (1366, 20 juillet) Séquestre et mainlevée du bois de Loubatière à la suite du contentieux entre Belle-Assez, dame de Magnac et de Cluis-Dessus, et Agnès de Riche, 2 p. parch. (1400-1402 n. st.). (original, copie XVII<sup>e</sup> s. et traduction) Vente par Guillaume Fricon, sr. du Palis, à Pierre Dubreuil, bourgeois d'Argenton, pour la somme de 6 écus d'or de Colin Lemosyn, fils de Jean, de Neuville, paroisse de Chasseneuil, son serf (1401, 22 août). Partage des serfs de L'Épinat entre Perrot Guionet, sgr. du Cluzeau, et Guillaume Clerbaut, sgr. des Ages (1426 n. st., 25 février). Accense de terres par Guyot de La Rochenesimon, sgr. des Fougères, à Jean Fournier, de Chaumont, paroisse de Gournay (1427 n. st., 19 mars). Lettre de [Charles] de Gaucourt au chancelier. Il annonce son intention d'aller devers le roi et lui envoie un mémoire que lui a baillé maître Jean, « *car il me semble qu'il est bien requiz que le Roy le voye* » [v. 1470] 8 février). 2 mémoires, l'un sur un différend du sr. de Gaucourt avec le roi de Navarre et le prince de Vienne son fils (incomplet), l'autre sur l'offense causée au roi par l'archevêque de Narbonne touchant l'évêché de Bayeux, qui devait revenir à Jean de Gaucourt (endommagé) [v. 1470]. Lettre au roi de Charles de Gaucourt : il est passé à Tulle où il a trouvé le maréchal Blanchefort, qui « *vous y sert si bien que vous en louerés quant le sçarez* ». Il a eu une longue conversation avec le maréchal, qui fait de son côté son rapport. Il confie à la faveur du roi certaines affaires sur lesquelles il lui a écrit, laissant un de ses gens pour une meilleure liaison (1471, 28 septembre). 1366-1471

1 E 231

(2 copies XVIII<sup>e</sup> s., trad. en français) Accensement par Foucault de Chamborant et Agnès de Cluis son épouse à Pierre de Couraud, demeurant à Fondenet, paroisse de Pommiers, de la terre de La Suzelle (1448, 12 octobre). Vidimus de l'acte de transfert de la seigneurie de Manicamp (Aisne) par Mathieu de Cernay à Charles de Gaucourt passé devant le bailliage de Vermandois (1454, 29 novembre). Accord entre Denis Couraudin, dit Forjat, bourgeois de Saint-Marcel, seigneur temporel de L'Épinat à Chasseneuil, et Pierre Daguson et Jean du Basset, de Saint-Marin, sur les redevances dues par ces derniers, hommes de sa seigneurie (1457 n. st., 9 janvier). Devant la sénéchaussée de Rennes et Nantes, Hugues Oquet, procureur de Raoul de Gaucourt, grand maître d'hôtel de France, réclame la somme de 4500 écus qu'à Nantes, Charles de Navarre s'était engagé à payer (1458 n. st., 1er avril). Vente par Jannin Jacquet, de Thenay, à Macé de Valenciennes, clerc et bourgeois d'Argenton, pour 100 s. t, d'une partie de la prairie du Solier (1458, 8 décembre). Macé de Valenciennes, sgr. de l'Épinat, accense à Pierre et Pierre le Jeune Reignaud, et à Jacqueline et Jeanne Reignaud, filles de feu Guillaume, pour 10 s. 15 d. t. et 2 gelines de rente la maison dite La Muraille Pilleton et des terres (1461, 21 avril). Mainlevée du bailliage de Châteauroux sur la terre de Cluis-Dessus, en raison de l'hommage et du rachat fait au seigneur de Châteauroux (1462, 2 juillet). Accensement par Macé de Valenciennes à Jean et Denis de l'Épinat, frères, d'une vigne sise à L'Épinat (1462, 4 décembre). Autorisation donnée par le bailli aux bourgeois de Vierzon de lever eux-mêmes les tailles et crues auxquelles ils ont été imposés pour les réparations de la ville, notamment celle des ponts (1467 n. st., 6 janvier). Règlement de comptes entre Charles de Gaucourt et Ythier de Puygiraud, notaire, pour une rente de 200 écus d'or due par ce dernier (1468, 22 nov.). Reçu par Jacques Couraudin, Catherine Grassignanne, sa mère, Huguette, sa sœur, de la somme de 45 écus d'or versée par Jeanne de Cibonne par les mains de son fils Antoine de Valenciennes, à la suite d'un accord concernant la seigneurie de L'Épinat (1470 n. st., 21 janvier). Accensement par Jeanne de Cibonne, veuve de Macé de Valenciennes, pour elle et ses enfants Antoine



et Philippe, à Jean Robinet fils de Mathieu, de L'Épinat, et à Marcelle Girardet, sa femme, de terres à L'Épinat (1472, 18 mai). Lettres de Louis XI accordant à Charles de Gaucourt l'amende et confiscation de Hugues de Chamborant et de François son fils (10 juin 1474), lettres annexées des trésoriers de France (10 novembre 1474). Vente par damoiselles Jeanne Dupont, Cécile de Anzayo (autorisée de son mari Pierre Darge) et Marguerite de Varnusses (autorisée de son mari Jean Darge) à Jean Rabot, prêtre, une pièce de terre de 6 boisselées dans la terre et justice de Grouayo (1477 n. st., 4 mars). Partage de serfs entre la châtellenie d'Argenton et la seigneurie de L'Épinat (1479, 22 avril). Aveu de Guy de Chamborant, sgr. d'Orsennes et de Courtaillet, en faveur de Charles de Gaucourt, sgr. de Cluis-Dessus, pour la seigneurie de Courtaillet (1480, 10 juillet). Accensement par Jeanne de Cibonne, veuve de Macé de Valenciennes, tutrice d'Étienne, Pierre et Laurence, enfants de feu Philippe de Valenciennes, son fils, sgr. de L'Épinat, à Jean Robinet le Jeune et Marcelle Girardet, sa femme, d'une pièce de terre de 18 boisselées dite La Couture Petit-Guillaume sise au pied de L'Épinat (1487, 31 oct.).1448-1487

1 E 232

Bail par Thévenyn de Crézancy, seigneur de Bournazeau, « *d'ung héritage nommé le Puy-à-Meschins, assis en la paroisse de Chassenoil.* » Foi et hommage rendu par Charles de Gaucourt pour raison de sa seigneurie de Bouesse, à Antoine de Bridiers, abbé de Saint-Gildas. Partage de serfs entre Mgr de Chauvigny et Mgr de Gaucourt. Foi et hommage rendus à Charles de Gaucourt par Mathurin Leborgne pour raison du fief de Loubatière. Transaction entre François du Bois, seigneur de Chabenet, et Simon de La Rue, seigneur de La Philippière, au sujet du pré de La Font, dépendant de la métairie des Épinettes. Donation, par Jehan du Bois, seigneur de Chabenet et de Sillardz, à Symon de La Rue, seigneur de La Philippière, « *d'un petit bout de maison qui jouxte le chemin par lequel l'en va du Pont-Chrestien à Chasseneuil.* » Contrat de mariage entre Jehan de Guercy, seigneur des Roches, d'une part, et demoiselle Marguerite, fille de François de Montigny, seigneur de Cornilly, d'autre part. Vente, par Marguerite de Montigny, veuve Pierre Laumosnier, et par Jehan de Quercy, seigneur de Roches, Silvanie de La Feuille, sa femme, à Jean Gallus, « *chastelain et juge ordinaire pour le Roy, à Romorantin, d'ung lieu seigneurial, manoir, mestayrie, appartenance et deppendance, appelé les Roches, assis et scitué en la paroisse de Villyernye [Villeny, Loir-et-Cher].* » Aveu et dénombrement du lieu noble de Boudageau, fourni par Guillaume de Boumardon à Charles de Gaucourt, seigneur de Cluis-Dessus, Bouesse et Gournay. 1483-1546

1 E 233

Reconnaissances de divers tenanciers au profit de Jean de Crécy, seigneur d'Aubigny et des Roches. Partage de biens entre Pierre de Cuzas, seigneur de La Bourdelaise, époux en secondes noces de Catherine de La Rue, veuve Jean de Crécy, d'une part, Léonarde et Françoise de Cuzas, d'autre part. Acquisition d'une pièce de vigne, par Charles Camus, écuyer, seigneur de Neuville. Vente « *d'ung pré sis sur la Bouzanteilh* » par Antoine Mathurin, seigneur de Bienassis et du Cluzeau, à Robert de La Rue, seigneur de La Philippière, L'Épinat et Les Épinettes. Vente audit Robert du fief de L'Épinat par Jacquette de Vallentiennes, de la métairie des Épinettes, par Étienne de Thouart et par Perrelle du Vernage, sa femme. Cession d'une rente de 12 setiers de blé, par François de Béthoulat, seigneur du Désert, d'Archis et de Villaines, à Louis de Gaucourt, seigneur de Cluis-Dessus, Bouesse et Gournay. Vente d'un pré par François de Bridiers, seigneur de Solier, et par Bertrande de Cluis, sa femme. Contrat de mariage entre Martin Robinet et Gabrielle de La Philippière, fille de Robert de La Rue. 1551-1599

1 E 234

Foi et hommage rendu à François de Chauvigny, seigneur d'Argenton, par Jehan de Pennière, seigneur de Villebuxière, à cause du fief de Chambort. Déclaration fournie par Loys Esmoing, seigneur de Villemontès, à François de Saint-Julien, seigneur de Luzeret et de Lande, des cens et rentes qu'il perçoit sur les manants et habitants du village de Chamberlan. Bail d'un dixme de blé par Fiacre de La Ville, seigneur de

Chambort. Foi et hommage rendu à Claude de Saint-Julien, seigneur de Luzeret et de Lande, par Pierre Gravier, époux de Marguerite de Vallentiennes, pour raison de la dixième partie de la dîme et terrage de Landes ; à Mgr le duc de Montpensier, pair de France et seigneur d'Argenton, par Pierre Collin et Pierre Codet, nouveaux acquéreurs de la terre de Chambort ; audit seigneur d'Argenton, par Jehan de Rancé, seigneur de La Chapelle-Baloue, et par Charles Tiercelin, seigneur de Baloue, « *tous deux acquéreurs des droits qu'avait, sur la terre de Luzeret, Jeanne de Saulx, veuve René de Rochebouart, seigneur de Mortemart.* » Quittance délivrée par Catherine de Lorraine, duchesse douairière de Montpensier, dame de la terre et seigneurie d'Argenton, à Anne Foucault, veuve de Jean de Rancé, des redevances dues par icelle sur la terre et seigneurie de Luzeret. 1488-1610

- 1 E 235      Aveu et dénombrement du fief de La Philippière rendu à madame douairière d'Argenton par Robert de La Rue. Transaction entre ledit Robert et Antoine Matheron, seigneur de Bienassis et du Cluzeau. Procès entre Étienne de Thouart et Marguerite de Bois-Bertrand, veuve de Pierre Ratier, seigneur de Pessepoin. Saisie de la seigneurie de Bouesse sur Jeanne d'Escoubleau, veuve de Loys de Gaucourt. Vente de la seigneurie des Roches, par Claude de Mallet à Robert de Mallet. Contrat de mariage entre ledit Robert, seigneur des Roches, et demoiselle Renée d'Aubusson. Bail passé par Aymée de Mallivaud, veuve Jean de La Rue. Contrat de mariage entre Aoustrille Laboreix, seigneur du Breuil, fils d'Antoine Laboreix, seigneur des Mollins et châtelain de Jarnage, d'une part, Claire Tacquet, fille de feu Gilbert Tacquet, seigneur de Cherdemont, d'autre part. Saisie de la seigneurie de Gournay, à la requête de Jeanne d'Elbene, veuve Jacques de Gaucourt. 1600-1650
- 1 E 236      Vente du fief des Roziers, à Gabriel Godin, par Michel Thabaud. Bail passé par ledit Michel Thabaud, seigneur de Louche-au-Loup, au nom de M. de Buxières d'Aillac et de Marmagne. Vente par René de La Rue et par Charles de Gaucourt, seigneur de Cluis, Bouesse et Gournay, aux Ursulines d'Issoudun, de la somme de 50 livres de rente. Subrogation dudit Charles de Gaucourt, par Louis Pérussault, seigneur de Pertubault, dans les droits et actions qu'a ledit Pérussault sur la succession de René de La Rue, seigneur de La Philippière. 1650-1699
- 1 E 237      Donation faite par M. et Mme de Cluis, à Charles de Gaucourt, leur fils aîné, des terres de Bouesse et de Gournay ; consultation au sujet de cette donation. Refus des habitants du village de Bort de payer leurs redevances au marquis de Gaucourt, comme seigneur de Gournay. Revendication par Charles de Gaucourt, sur Pierre Delouche, seigneur de Pouzay, de 29 années de droits et devoirs seigneuriaux, dus par ledit Pierre à la seigneurie de Gournay. Observation du marquis de Gaucourt au sujet du droit de mouture des habitants du Breuillat. Mémoires de MM. de Cluis contre M. de Bouesse au sujet de leurs droits respectifs. 1681-1728
- 1 E 238      Reconnaissance d'une somme de 15 000 livres due par Charles, comte de Gaucourt, seigneur de Bouesse, Gournay, Le Breuillat et autres lieux, Marguerite Tiercelin, son épouse, et par Charles de Gaucourt, seigneur marquis de Cluis, Gilberte d'Assy, son épouse. Reconnaissance d'une autre somme de 6 000 livres due à Charles, comte de Gaucourt, et à Alberte Brigide de La Baume-Montrevel, son épouse, par Charles de La Baume-Montrevel, marquis de Saint-Martin, et Anne-Françoise de Trasignies, son épouse. Lettres de l'abbé Matherot, concernant le paiement en argent de la dot de Mme la comtesse de Gaucourt. Lettres de la marquise de La Baume, datées de Pesmes, en Franche-Comté. Notes de fournitures faites à M. et Mme de Gaucourt. Contrat de mariage entre Guillaume, marquis de Salvert, d'une part, Gilberte-Alberte de Gaucourt, fille de Charles, comte de Gaucourt, et de Brigide-Albertine de La Baume, d'autre part. 1685-1724

- 1 E 239 Testament de dame Albertine-Brigide de La Baume, et liquidation de sa succession. Opposition formée audit testament par Françoise-Hippolyte Valois de Murçay, épouse de Charles Silvain, marquis de Gaucourt, seigneur de Bouesse, Gournay, Le Breuillat, La Philippière, etc. Sentence, au profit dudit Charles Silvain, contre le marquis de La Baume de Montrevel. Déclaration faite au Roi par le marquis de Gaucourt, pour l'établissement du dixième, des six métairies qu'il possède dans la paroisse de Bouesse, et de deux autres dans les paroisses de Bezagette et de Mosnay ; des quatre métairies de sa terre de Gournay ; des trois domaines de La Philippière. Rôle des sommes provenant du dixième des revenus de la paroisse de Bezagette. Quittances des droits d'aide délivrées à divers habitants de Bouesse. 1731-1771
- 1 E 240 Créance à Jacques Penier sur le lieu de Talbot. Revendication de cette créance exercée par le sieur Grillon, receveur des tailles de Châteauroux, contre le marquis de Bouesse. Procès entre René de La Rue et Clément Perrot, au sujet d'un cens dû à la seigneurie de L'Épinat ; entre Jean Tiercelin de Rancé et François Vergne, chirurgien, pour la possession d'un terrage sis au village du Fraigne. 1647-1696
- 1 E 241 Procès entre Charles de Gaucourt, seigneur de Bouesse, et Pierre Jouannin, au sujet de quelques héritages que ledit Charles possède en la seigneurie du Fraigne, « *lesquels il a discontinué de labourer par plusieurs années, quoiqu'il fut obligé, en conformité de la coutume de Berry, de les labourer de trois en trois ans, un chacun may* » ; à l'occasion de quoi, ledit Jouannin lui en conteste la propriété. 1673-1691
- 1 E 242 Factums produits en Cour de Parlement, par Charles de Gaucourt et par Pierre Jouannin, au sujet de la possession, entre eux contestée, des héritages du Fraigne. 1691-1693
- 1 E 243 Procès, pour cause de résiliation de bail, entre Charles de Gaucourt et la famille Imbert. Saisie-arrêt opérée sur Charles de Gaucourt par Jean Albo, écolier donataire d'Étienne Albo. Opposition à ladite saisie par Léonard Duris, seigneur de Verneuil. 1703-1715
- 1 E 244 Procès soutenus par Silvain-Charles de Gaucourt, contre Pierre et Jacques-Charles Parnajon, au sujet d'une somme de 2 300 livres en billets de banque prêtée par le feu sieur Parnajon des Prévignes, père des demandeurs, audit sieur de Gaucourt, à l'occasion de son mariage avec mademoiselle de Mursay ; contre Pierre Nadaud, seigneur de La Rivière, et Silvain Nadaud, seigneur de Bourdesoulle, son fils, au sujet du pacage d'un porc dans la terre de Bouesse. 1730-1738
- 1 E 245 Procès soutenus par Françoise-Hippolyte Valois de Mursay, veuve de Silvain de Gaucourt, contre la fabrique de Saint-Germain de Bezagette, au sujet des réparations que nécessitait l'église dudit Bezagette ; contre Thomas Roux, curé de Gournay, au sujet de la perception des dîmes dudit Gournay, dans laquelle ledit curé a été troublé par ladite dame ; contre divers fermiers et tenanciers, au sujet du prix de leur bail ; contre Pierre Monier de Gazon, ancien procureur de ladite dame, pour cause de non-paiement de ses honoraires. 1742-1744
- 1 E 246 Procès soutenus par Mathias-Raoul, comte de Gaucourt, seigneur de Bouesse, Gournay, etc., contre Pierre-Louis Horay, contre Jean-Baptiste Aubépin, seigneur de Razay, et Pierre-Hector Aubépin, seigneur de Villepied, au sujet de la possession des héritages acquis par dame Françoise-Hippolyte Valois de Mursay, mère dudit Gaucourt ; contre Silvain Moreau, chirurgien, demeurant au village de Badecon, demandeur en désistement d'héritages non spécifiés. 1751-1757

- 1 E 247 Revendication d'une dîme de cochons par Jacques Landillon, curé de Gournay. Procès entre Léonard Lombard, curé de Bouesse, et le fermier de la seigneurie dudit Bouesse, au sujet de ladite dîme. Titres établissant les droits qu'ont les seigneurs de Gaucourt sur la dîme de Bouesse. Quittance des curés de Bouesse pour leur portion congrue prélevée sur ladite dîme. 1621-1790
- 1 E 248 Baux des seigneuries de Gaucourt, de Bouesse, de Gournay, de L'Épinat, des Épinettes, de Roche et de La Philippière, passés par MM. de Gaucourt. 1609-1690
- 1 E 249 Baux des seigneuries de Gaucourt, de Bouesse, de Gournay, de L'Épinat, des Épinettes, de Roches et de La Phelippière, passés par MM. de Gaucourt. 1700-1790
- 1 E 250 Quittances délivrées à MM. de Gaucourt et signées Augras, Jaymebon, Jahuet, Delagoutte-Duvivier, Montagnac, etc. Notes de fournitures. Comptes de la maison de Gaucourt. Acquiescement de rentes dues par MM. de Gaucourt aux religieuses de Châteauroux et à l'hospice de Bourges. 1656-1750
- 1 E 251 Extrait du papier terrier de la terre et seigneurie de Bouesse « *faict entre haul et puissant seigneur Louis de Gaucourt, seigneur de Cluis-Dessus, Bouesse et Gournay, et les habitants de la terre et justice dudit Bouesse* » Liève des droits et devoirs dus aux seigneuries du Breuil-Yvain, des Marches d'Orsennes, de Courtaillet, de L'Omosne en Berry et de L'Omosne en Marche, de Lage-Poteau, de La Chassagne, de Bethenet. État de la terre et seigneurie de Gournay. 1575-1710
- 1 E 252 Livre des recettes et dépenses de la maison de Bouesse. 1747
- 1 E 253 Journal des recettes et dépenses de la terre de Bouesse, appartenant à M. de Gaucourt. 1754
- 1 E 254 Gaulin.  
*Seigneur de Coings.*  
1770-1783  
Baïl passé par Pierre-Étienne Gaulin, seigneur de Ranchoux.  
Cession de la seigneurie de Coings, par Lucie-Hyacinthe Lefebvre de Varennes, épouse dudit Gaulin, et par Catherine Lassée, à messire Claude Leblanc et à dame Marie-Louise Tauxier, son épouse.
- 1 E 255 Godeau de la Houssaye.  
1607-1790  
Aveu et dénombrement des seigneuries d'Abloux et la Chapelle-Saint-Gilles, fourni à Henri de Bourbon par Bonaventure de Razel, seigneur de Monisme.  
Mémoire circonstancié des différents domaines sujets à la dîme d'Abloux.  
Acquisition par Godeau de La Houssaye des terres d'Entraigues et de Vic, « *avec les dîmes qui se lèvent dans les paroisses de Langé, Moulins, Balzém, Gebée, Crot et Vic.* »
- 1 E 256 Godefroy.  
1731-1790

Extrait d'une transaction entre Léon de Douhault, seigneur de Chamousseau, et Charles de Maussabré, seigneur de Bois d'Hault.  
Acquisition par Jean-François Godefroy de la métairie du Poyou, paroisse de Chambon.

1 E 257

Godin des Rosiers.

1758-1790

Aveu et dénombrement fourni au Roi par Thomas Blus, échevin de Châteauroux, du tiers de la dime de Notz ou d'Écorchebeuf, paroisse de Saint-Maur.  
Foi et hommage rendu au comte d'Artois par Henri Godin des Rosiers pour raison de la même dime.

1 E 258

Grateuil de Plaisance.

1672-1790

Baux des domaines de La Forge-Bault, Bourguelte, Les Mahutaux, Les Touches, passés par Jacques Aubry et par Marie de Beauvais, sa femme ; par Julien Aubry, seigneur des Chesnaux.  
Reconnaissance de rentes dues aux Aubry sur les villages de Charnizay et des Morins.  
Créances des Aubry sur Nicolas Rouger et Anne Galicher, sa femme.

1 E 259

Grillon d'Anvault.

1352-1790

Aveux fournis aux seigneurs de Levroux par Jean Menaut, seigneur d'Arrabloy, de « *touz les cens que le dit escuyer ha et peut avoir ès paroisses de Rouze, de Bosge et de Sainte-Colombe* » par Marguerite de Bonne, dame de Meigné, des « *dismes que la dite Marguarite ha en la paroisse de Saint-Fallier* » par Auguste d'Azay, seigneur d'Entraigues, au nom d'Antoine de Chasteau-Chaillon, « *du dixme de Saint-Phalier et de la mestairie de La Prée, aultrement appellé le dixme de Saint-Bonnet* ».

Acquêt de la dime de Saint-Bonnet par Pierre Aubépin.

Procès entre Françoise de Longvy, comtesse de Buzançais, dame de Brion, d'une part, Jean-Baptiste Seglizo, « *premier maistre d'hostel de la Royne mère du Roy* », et Marc-Antoine Seglizo, « *escuyer tranchant de la dicte dame, seigneur de Bouges* », au sujet d'un quart de dixme dudit Bouges.

Transaction entre Charles-Léon de Carles, seigneur de Pradines, et Gabriel Petit, curé de Saint-Phalier, au sujet des novalles dudit Saint-Phalier.

Saisie des fiefs de Saint-Bonnet, Piedgu et La Coëfferie, pour défaut de foi et hommage.

Vente des dîmes de Sainte-Colombe à François Leblanc par François et Colombe de Mareuil.

Bail de la métairie de La Coudrie passé au nom de Silvain Leblanc, seigneur de La Morlière, par Charles Grillon.

Acquisition par René Grillon du tiers des « *choses décimables qui se perçoivent dans le clos d'Écorchebeuf* ».

1 E 260

Grillon de la Terrée.

1661-1790

Arrentement par Pierre Bocaud, intendant général du duché de Châteauroux, du lieu appelé La Moinerie, « *sis et situé dans la paroisse de Saint-Denis, du dit Châteauroux.* » Déclaration faite, pour raison dudit lieu, par Sébastien Fadeau, maître de la poste de Châteauroux.

Acquisition par Jean-René Grillon de La Terrée du lieu et métairie des Brisserieux, dans ladite paroisse de Saint-Denis.

1 E 261

Guenan.

1725-1784

Vente par François-Félix Dumas, seigneur de Gravet, à Louis de Patou-Fléau-Verdun, seigneur de Bois-Renault, de la dîme de La Gasse, paroisse de Saint-Étienne de Buzançais.

Extrait du terrier de la seigneurie de Saint-Étienne, fief de Bray, etc. dressé à la requête de Gilles de Brouilly, capitaine de Villedieu, et déposé par Charles de Guenan.

Bail par Louis-Charles de Guenan et ses sœurs, des dîmes de Latagaud et des huitains.

1 E 262

Guyot.

1748-1778

Vente par François Jaimebon, lieutenant général d'Argenton. à Silvain Prunget, d'une douzième partie de la dîme de La Perdrix, paroisse de Chavin.

Foi et hommage rendu au comte d'Artois, par Silvain Prunget, pour raison de ladite dîme.

1 E 263

Hérier de Pauday (d').

1742-1782

Aveu et dénombrement du prieuré de Grandmont-Brûlemont fourni à Antoine-Antonin de Longaunay, baron de Levroux, par Jean-Baptiste Boutand, prieur de Villiers.

Bail du prieuré de Grandmont dit Brûlemont en faveur de M. d'Hérier de Pauday.

1 E 264-279

Hilaire de Joviac.

*Seigneur de La Jarrerrie.*

1459-1790

1 E 264

Bail par Jehan de Crevant, seigneur de Bauché et de La Jarrerrie, « *d'ung héritage assis en la paroisse d'Argé, vulgairement appelé La Mote de Justbecor, estant de présent en boys et buyssons, pour bâtir et édifier et faire maysons, granges et aultres logis.* ». Vente par Jean Bauché, « *à présent demeurant en la paroisse de Saint-Morice-le-Mal* », à Jean Guérin, seigneur de Cygougnée, de « *l'éritage et appartenance de La Gillerye, assis en la paroisse de Ponay, au lieu de La Bourdairière.* » Sentence, au profit du seigneur de La Jarrerrie, contre René Leconte. Autre sentence, ayant pour but de « *faire réparer les torts, troubles et empeschemens, faitz et donnez par Pierre Martin et Symon Champion à noble homme François de Crevant, chevalier, seigneur de Bauché.* » Déclarations faites audit François par divers tenanciers du fief de La Jarrerrie. Vente d'une pièce de terre, par un de ces tenanciers, à Jacques de Douhault, seigneur du Boys. Aliénation d'une rente de deux setiers de blé par Jehan de Nyeul, écuyer, seigneur dudit lieu. 1459-1539



- 1 E 265 Foï et hommage rendu à Edmond de Menou, seigneur de Pellevoisin, par François de Crevant, seigneur de Bauché et de La Jarrerrie, pour raison du lieu ancien des Vaultx. Transaction, au sujet des droits seigneuriaux des châtellemies d'Argy et de Bauché, entre Catherine de La Jaille, veuve Jehan de Crevant, d'une part, Charles de Brillhac, seigneur d'Argy, d'autre part ; entre Charles de Brillhac et François de Crevant. Acquisitions diverses par Marguerite d'Archiac, dame de Bauché et de La Jarrerrie. Foï et hommage rendu à Loys de Crevant, seigneur de Bauché, par Jacques de La Couldre, seigneur de Burlande, à cause dudit Burlande. Acquisitions par Archambault de Crevant, seigneur de La Jarrerrie, et par Jehan de Crevant, seigneur de Bauché. Déclarations de domaines faites audit Archambault. Contrat de mariage entre Léonard de Nieul, « *escuyer, seigneur de Nieul, de La Touche en Berry, et de Bonneau en Touraine* », d'une part, Jeanne Bertrand, « *filie de défunt Gilbert, vivant seigneur du Lix-Saint-Georges, et de Louise de Barbansois* », d'autre part. 1534-1608
- 1 E 266 Foï et hommage rendu à Edmond de Menou, seigneur de Pellevoisin, par François de Crevant, seigneur de Bauché et de La Jarrerrie, pour raison du lieu ancien des Vaultx. Transaction, au sujet des droits seigneuriaux des châtellemies d'Argy et de Bauché, entre Catherine de La Jaille, veuve Jehan de Crevant, d'une part, Charles de Brillhac, seigneur d'Argy, d'autre part ; entre Charles de Brillhac et François de Crevant. Acquisitions diverses par Marguerite d'Archiac, dame de Bauché et de La Jarrerrie. Foï et hommage rendu à Loys de Crevant, seigneur de Bauché, par Jacques de La Couldre, seigneur de Burlande, à cause dudit Burlande. Acquisitions par Archambault de Crevant, seigneur de La Jarrerrie, et par Jehan de Crevant, seigneur de Bauché. Déclarations de domaines faites audit Archambault. Contrat de mariage entre Léonard de Nieul, « *escuyer, seigneur de Nieul, de La Touche en Berry, et de Bonneau en Touraine* », d'une part, Jeanne Bertrand, « *filie de défunt Gilbert, vivant seigneur du Lix-Saint-Georges, et de Louise de Barbansois* », d'autre part. 1534-1608
- 1 E 267 Bail du moulin de La Jarrerrie par Magdeleine-Angélique de Crevant, épouse de Pierre de Vassé, seigneur marquis de Saint-Georges, Feuilletorte, Vimerçay et La Jarrerrie. Déclarations faites auxdits époux par divers tenanciers et par Charles Crozé, curé de Sougé. État des dépendances de la seigneurie de La Jarrye : métairie de La Marmagne ; métairie de Juspie ; métairie de Chante-Pucelle ; métairie de Beauregard ; métairie de Liniez ; métairie de Bordebure ; métairie de La Grange ; métairie de La Reullée ; métairie des Bergeries. Échange entre Étienne Chapus et Gabriel de La Rivière-Chambon, capitaine des villes et château du Blanc. Bail, par l'abbaye de Saint-Genou, du lieu, terre et métairie de Champigni. 1665-1691
- 1 E 268 État des bâtiments et terres dépendant de la métairie de Bonneau. Mémoire « *pour montrer comme sont descendus de Anthoine de Nieul et demoiselle Charlotte de Fougères, sa femme, quatre enfans, savoir ung fils et trois filles... tous obligez de payer les debtes dudict de Nieul et de la dicté de Fougères.* » Vente à Antoine de Nieul, seigneur de Bonneau, demeurant au lieu seigneurial de La Rivière-Chambon, par Antoinette de Nieul, sa sœur, veuve Jean Moreau, « *de tous et chascuns les biens meubles et immeubles à elles appartenais à cause des successions de Gilbert de Nieul, escuyer, seigneur de Bonneau et de Marie Baudichon, sa femme, leurs père et mère et ayeuls dudit seigneur de Bonneau.* » Déclaration fournie par le chapitre de Palluau à Denis-Jean Amelot, seigneur de Chaillou, La-Motte-sur-Indre, Villedomain, etc., baron de Châtillon-sur-Indre. Saisie de la seigneurie de La Jarrerrie sur Magdeleine-Angélique de Crevant, à la requête d'Antoine Hardy, conseiller du Roi en sa cour de Parlement. Adjudication de ladite seigneurie à Étienne Trotignon, fermier, receveur général de M. le duc de Beauvilliers, en son château d'Argy. 1691-1712
- 1 E 269 Bail passé par Jacques Moreau, seigneur de Beaulieu, au nom d'Anne Bonneau, sa pupille, fille de Michel Bonneau, seigneur de Villagour. Mémoire relatif à la succession



d'Antoine de La Rivière-Chambon et d'Anne de Menou, sa femme. Vente du domaine de La Maillerye par René de Beauvais, seigneur de La Cossonière, Marie-Anne de Nieul, sa femme, et par Antoine de Nieul, seigneur du Parc, à Gabriel de Nieul, seigneur de Bonneau. Contrat de mariage entre Gabriel de Nieul et Marie Trotignon, fille d'Étienne Trotignon. Vente du fief de Bonneau, par Gabriel de Nieul et Marie Trotignon, son épouse, à Mgr Charles-Auguste de Mortemart, duc de Rochecouart, comte de Buzançais. Partage de la succession d'Étienne Trotignon entre Jeanne Moreau, sa veuve, et Charles Trotignon de La Marmagne. 1713-1740

- 1 E 270 Vente à Gabriel de Nieul, par Charles de Guenand et Magdeleine Hardy, son épouse, de la petite métairie des Prés, située au village de La Jarrerrie. Acquisition par ledit Gabriel « *d'une maison et jardin, une métairie et quatre locatures, dépendant des successions de defffunts maistre François Gendre, seigneur de Mersan, conseiller du Roy, président au grenier à sel de la ville de Buzançais, et de dame Barbe Trotignon, son épouse* » Compte de tutelle rendu par madame de Vallentiennes, veuve d'Antoine de La Rivière de La Ferraudière, à Anne de La Rivière, sa fille. Prétentions de M. d'Hilaire de Joviac, seigneur de La Jarrerrie, et de Louis de Vallentiennes, seigneur de La Barre, sur l'héritage de ladite demoiselle. Échange entre Clément d'Hilaire de Joviac, seigneur de La Jarrerrie, Narbonne, Jeu-Maloche, etc., et Charles-Étienne Fleury de La Bruère, receveur des gabelles au grenier à sel de Buzançais. Bail de la métairie de La Touche-Grousselle passé en faveur dudit Clément par Pierre Bauduchon, seigneur de La Perrière. Contrat de mariage entre Pierre-François de Cougny, seigneur de La Pingaudière, et Anne de Nieul, fille de Gabriel de Nieul. 1750-1770
- 1 E 271 Transaction entre Clément d'Hilaire et Jacques Bonneau d'Alençon pour droit de rachat de la terre de La Jarrerrie, relevant d'Argy. Aveu et dénombrement fourni à Robert Buhy, seigneur du Plessis, par Jacques d'Hilaire de Joviac, seigneur de La Jarrerrie. Transaction entre Clément d'Hilaire, au nom d'Eulalie, sa fille mineure, d'une part, François-Henri de Guenand, seigneur de Bois-Renault, et Anne-Rosalie d'Hilaire de Joviac, sa femme, d'autre part. Transport d'une créance de 2 204 livres, par Jean Grillon des Chapelles, payeur des rentes de l'Hôtel-de-Ville de Paris, à Jacques d'Hilaire de Joviac, lieutenant des gardes du corps de Monsieur, frère du Roi. 1771-1790
- 1 E 272 Baux à ferme de la seigneurie de La Jarrerrie, appartenant à M. Hilaire de Joviac. Plan de plusieurs pièces de terre relevant de ladite seigneurie. 1771-1790
- 1 E 273 Assises et plaids de la haute, moyenne et basse justice de La Jarrerrie. 1713-1754
- 1 E 274 Procès soutenus par les seigneurs de La Jarrerrie contre Antoine Baudon, contre Françoise Gabridier, contre Jean Petitbon et contre Pierre Bertrand, leurs tenanciers, pour non paiement des droits et devoirs « *auxquels ils sont subjets envers ladite seigneurie.* » 1723-1754
- 1 E 275 Procès soutenus par les seigneurs de La Jarrerrie contre Louis Potin, au sujet du greffe de ladite seigneurie dont ledit Potin avait été momentanément pourvu ; contre les religieux de l'abbaye de Saint-Genou, au sujet de la possession de la métairie des Prés ; contre Hélie Soumain de La Routelière, et contre les religieux de Saint-Genou. 1750-1790
- 1 E 276 Papier terrier des cens et rentes de la terre et seigneurie de La Jarrerrie, appartenant à M. Hilaire de Joviac, suivi des comptes de ladite terre et seigneurie. 1754-1772

- 1 E 277 Comptes de la régie des terres de Narbonne et de Jeu-Maloches, dépendant de la seigneurie de La Jarrerrie, appartenant à M. Hilaire de Joviac. 1782
- 1 E 278 Journal de la coupe des bois de La Jarrerrie, appartenant à M. Hilaire de Joviac. 1780
- 1 E 279 Suite du journal de la coupe des bois de la seigneurie de La Jarrerrie, appartenant à M. Hilaire de Joviac. 1781
- 1 E 280 Huet de la Tour-du-Breuil.  
1772-1790  
Acquisition, par Claude-Hilarion Huet de La Tour-du-Breuil, de la moitié de la dîme du haut Breuil et de la petite dîme du Flayau.  
Vente par Louis Leprêtre, seigneur de Vic-sur-Nahon, à Marie-Anne de La Pivardière de Villemorant, veuve dudit Huet, de l'autre moitié de la dîme du haut Breuil.  
Aveu de la seigneurie du Breuil rendu à M. de Valençay par Jean-Marie Huet, au nom de ses frères et sœurs.
- 1 E 281 Jallerat.  
1755-1790  
Vente par Charles de Gaucourt, seigneur de Cluis-Dessus, à Jacques Richet, marchand, du lieu, fief et métairie de Lage-Poteau, vulgairement appelé la métairie de La Cave.  
Aveu du même fief fourni par Jacques Richet et par Louis Jallerat, à cause de Marguerite Richet, sa femme.
- 1 E 282 Lacoste.  
1727-1790  
Vente par François Gratereau, seigneur de Verrine, à la veuve Dumoulin, des trois quarts de la dîme d'Orjon.  
Transmission de ladite dîme à Catherine Lacoste, veuve Louis Baudet, dit Maubert.
- 1 E 283-289 La Faire de Château-Guillaume.  
*Seigneur de Vauzelles.*  
1529-1790
- 1 E 283 Vente par Jean Mathieu, seigneur des Mauduyt et de Turat, « *d'un journal de pré, ou environ, estant près le boux de Tollet, appelé le pré de Saint-Ciquayre.* » Sentence entre Vincent de Moussac, seigneur de La Foretz, et Gilberde Pasquier, sa femme, d'une part, François de La Chastre, d'autre part, au sujet de la métairie de La Preugne. Vente de la métairie du Fourt, par Pierre du Collombier et Jehan de La Guyonnerie, à Baltazard de Salignac, seigneur du Bouchault et de Tizeau. Échange entre ledit Baltazard et Pierre des Collombiers, seigneur de La Vigne. Contrat de mariage entre Claude d'Aubusson, seigneur de Montifroid, d'une part, Renée de La Chastre, fille de François de La Chastre, d'autre part ; entre François de La Faire, seigneur de Vauzelles, d'une part, Claude de La Chastre, fille de François de La Chastre, seigneur du Pont, d'autre part. Procès entre Guillaume Boutin et Barbe de Villiers, sa femme, veuve en premières noces de feu Michel de La Faire, d'une part, Charles Ladvenier,

seigneur du Plaix, François Torneau, seigneur des Granges, François de La Faire, seigneur de La Ligerie, etc., d'autre part. 1529-1598

- 1 E 284 Acquisition d'un pré par Nicolas Savary, seigneur de Coulongettes. Poursuites exercées par Jehan d'Alest, contre Ysabeau Savary, veuve de Pierre Collombier, et contre Pierre Savary, neveu d'Ysabeau. Exploit délivré à la requête de Marguerite de La Trimouille, dame de Fonnevant et du fief noble de Lignac. Vente de vieilles mesures par François Savary, seigneur d'Alest, à Symone d'Alest, veuve Étienne de La Furetière. Baux passés par Antoine Savary, seigneur de La Chapelle. Déclaration fournie à François Riffault, seigneur de Condat, par Pierre Berneron. Saisie des biens de Léonard Ridault, à la requête de Fleurant Gaudon, seigneur de L'Éraudière. Acquisitions diverses par Pierre Savary, seigneur du Four, et par Jehan Savary, seigneur d'Alest, de La Ballandrie et de Thollet en partie. Vente d'un lopin de pré par Barnabé d'Alest, seigneur de La Brosse. Aliénation, par Léonard de Géhélie, des dîmes inféodées de la châellenie de Flée. Contrat de mariage entre Jehan de Cellard, seigneur de Lisle, et Marguerite de La Géhélie. 1587-1650
- 1 E 285 Acquisitions diverses par Jehan de La Faire, seigneur de Vauzelles, La Chèze, Bouchaud, Condat, Jambon et autres lieux. Bail par René Savary, seigneur de La Mothe, et Jean Savary, seigneur de Chezault. Procès entre Jean Faulconnier, curé de Saint-Pierre de La Trimouille, d'une part, Louis Armand de Ravenel, seigneur de Régnier, et messire Savary, seigneur de Grenoble et des Prés d'autre part ; entre René Barbe, seigneur de La Tour-Vouillon, et Jehan Savary, seigneur du Chezaux. Vente d'une métairie « *sise au village de La Ville-Franche* », par Marc Boyer, seigneur de La Mesnardière, sénéchal des Vazois, à Pierre Fromentaud. Inventaire dressé à la requête de Claude Savary, tuteur des enfants de feu Jean Savary, seigneur de La Motte. Vente par ledit Claude et par Marie de Marbeuf, son épouse, à Séraphin Letourneur, seigneur des Deffands, du « *lieu et maison noble de Grenoble, avec la Borderie dudit lieu.* » Procès entre Claude Savary et Élisabeth d'Aubusson. Aveu et dénombrement de la seigneurie de Mazières par Jacques de La Faire, seigneur de Château-Guillaume. Vente audit Jacques, par Charles de La Faire et par Françoise de Mornet, son épouse, du fief et maison noble de La Perrière. 1651-1699
- 1 E 286 Bail par Claude Savary, à Pierre de Courette, seigneur de La Minière, des métairies des Prés et de Lomme. Transaction entre R. D. Sainte-Placide de La Sayette, supérieure de l'abbaye de la Sainte-Trinité de Poitiers, d'une part, Pierre et Nicolas Millon, seigneurs de La Morinière, d'autre part. Saisie de la succession de Jean Chapelle, seigneur de La Rue. Vente de la métairie des Prez par Joseph Durieux, seigneur de Roche, à François de La Faire. Contrat de mariage entre Louis de La Faire, seigneur de La Perrière, fils de Jacques de La Faire et de Marie de Rossignac-Leblond, d'une part, Anne de La Faire, fille de Jean de La Faire, seigneur de Vauzelles, et de défunte Louise de Goyon, d'autre part. Vente d'une rente de 150 livres, par Françoise-Marguerite de Pestalozzi, dame de Béruges, à Nicolas Milon. Donation par Pierre de La Faire, seigneur du Couris et de Mazières, à François de La Faire, son neveu, seigneur de Château-Guillaume, de la somme de 3 000 livres, « *que ledit Pierre de La Faire s'est réservée par le contrat de mariage de Louis de La Faire avec feu Anne de La Faire de Vauzelles.* » Vente d'une maison, à Louis de La Faire, par Jean-Baptiste-Michel Savary des Tournets, lieutenant en la maîtrise particulière des eaux et forêts de Châteauroux. 1700-1759
- 1 E 287 Vente par Claude de La Faire, seigneur des Prés, à Antoine Bichier, « *de tout ce qui appartenait audit seigneur de La Faire au lieu des Ages et es environs* » ; du moulin de Bernier par Léonard de La Faire, seigneur de La Perrière, à Louis Rochier, marchand. Acquisition de la moitié d'une maison par Rose Barbe, veuve Claude de La Faire.

Échange entre Sylvain Barbe, « *jouissant de la métairie de La Bertaudière, tant pour lui que pour sa fille* » et Pierre Collin de Laminière, propriétaire de la métairie de Courtiaux. Bail passé par Marie-Anne de La Faire, épouse de Louis, comte de La Faire, seigneur de Château-Guillaume, Vauzelles, Mazières, etc. Transaction entre ledit Louis, comte de La Faire, Henri du Ligondès, seigneur du Plessis, d'une part, Marie-Anne Lemercier d'Aurouer, d'autre part. 1760-1790

- 1 E 288 Procès soutenus par Louis, comte de La Faire, contre Jean de La Grave, fermier de Vauzelles, d'où il appert que « *les pluies ayant gâté les chemins et grossi les rivières, ledit fermier n'a pu conduire aux étangs de Vauzelles le poisson nourrain qu'il convient d'y mettre* » ; contre Michel Huguet, fermier des Touzets, pour cause de non-ensemencement de ses terres. 1788-1789
- 1 E 289 Livre de recettes de la seigneurie de Vauzelles, appartenant à M. de La Faire de Château-Guillaume. 1771
- 1 E 290 La Motte (de).  
1778  
Livre de recette de la seigneurie de La Motte, appartenant à M. de La Motte.
- 1 E 291-292 Lanet (de).  
1550-1779
- 1 E 291 Aveu et dénombrement du fief de Miouzet, fourni par Loys Bérault à Jean de Montjohan, seigneur de Montusson. Terrier de la seigneurie de Montusson, dressé à la requête de Claude de Saint-Julien, seigneur de Chazelet, Luzeret, Selleron, La Chaume, etc. Bail de deux journaux de pré par François Bonnin, seigneur du Cluzeau. Aveu et dénombrement du fief de Montusson, fourni à monseigneur le duc de Montpensier, seigneur d'Argenton, par Moyse de Montjohan ; du fief de Meilloux, fourni audit Moyse par Gabriel Bien, apothicaire à Argenton. Vente de la terre de Montusson par M. de Montjohan à M. de Mazières. Cession de ladite terre par M. de Mazières à Antoine Peyrot. Vente des droits honorifiques de la seigneurie de Montusson à Jean Robin de Scévolve par Jeanne Bony de Lavergne, héritière de Pierre Bony de Lavergne, vivant seigneur de Montusson. Production de titres nobiliaires par Claude de Lanet, seigneur de Montusson. 1550-1779
- 1 E 292 Livre de recettes de la seigneurie de Montusson, appartenant à la famille de Lanet. 1669-1685.
- 1 E 293 Larue (de).  
*Seigneur de La Philippière.*  
1614-1683  
Sentence entre Jehan de La Rue, seigneur de La Philippière, Aymée de Mallyvaux, son épouse, d'une part, René de Mallyvaux, d'autre part.  
Bail du fief des Épinettes, de la métairie de Maurepas, et d'un fief situé à Chasseneuil, par René de La Rue, seigneur de La Philippière et de Fontgoin.
- 1 E 294 Lassée de Maron (de).

Saisie de la terre et seigneurie de Maron, à la requête de Catherine d'Ivoi, veuve de Denis Catherinot, seigneur de Champroy, sur Silvain Hellevin, seigneur du Breuil, au nom et comme tuteur des enfants de Charles de La Roche-Aymon, vivant seigneur dudit lieu de Maron.

Procès entre Jehan Turquie et Pierre Plédy, « *pour raison de la quantité de vingt-quatre gerbes,... à prendre sur les dixmes des Finaux, autrement appelés de Boisay.* »

Aveux desdites dîmes rendus aux seigneurs de Châteauroux par René et Nicolas de La Chastre, par Étienne d'Amours, époux de dame Marie de La Chastre ; des dîmes de Buret, rendus au Roi par Claude-Joseph Vigner, « *seigneur des fiefs de Châteaufort, La Pilloterie et Pré-Vert, tous situés au village de Villeret.* »

Vente de la seigneurie de Villeret, par Anne Bonneau, veuve dudit Vigner, à Paul-Elye Salomon de Lassée, seigneur de Maron.

1 E 295-297

La Touche (de).

*Seigneur de La Guitière.*

1455-1790

1 E 295

Sentence entre « *nobles personnes Philippon de Lâge et Jehanne de Coubé, sa femme, à cause d'elle, seigneurs de La Badestiolière, demandeurs, d'une part, Jehan Bureau et Polite de Coubé, sa femme, à cause d'elle, seigneur de La Guitière, deffendeurs, d'autre part.* ». Transaction entre François Bizeau, seigneur de La Guitière, et Jacques Bizeau, seigneur de Boys-Mailloches. Échange entre Henri de La Touche, seigneur de La Guitière, Renée Bizeau, sa mère, d'une part, Jehan Mesgret, seigneur du Maltard et de La Mazonnerie, d'autre part. Vente par Magdelaine Bizeau, veuve René de Gray, seigneur de Chambon, à Henri de La Touche, seigneur de La Guitière, du lieu et métairie de La Rivière ; par Marc Polleau, seigneur de La Noures, et Esmérie Robin, sa femme, de deux corps de logis. Transaction entre Henri de La Touche et Louis Lesergent, seigneur de La Carillerie. Partage des biens de feu François de Marconnay, seigneur de Forges, entre Marie de Marconnay, sa fille, et Julien de Marconnay, seigneur de La Chaume. Vente d'une métairie située au village de Forges, par Marie de Marconnay, épouse de René Rondier, seigneur de Bellefontaine, à Daniel de La Touche, seigneur de La Guitière, Forges et autres lieux. 1455-1656

1 E 296

Aveu et dénombrement de la seigneurie de La Guitière, fourni à Philippe-Auguste de Last, seigneur du Plessis et de La Roche-Aguet, par Hubert de La Touche, fils aîné et principal héritier de Daniel de La Touche. Procès entre ledit Hubert et François Guyot, seigneur de La Vinière, au sujet du compte de tutelle des enfants mineurs de feu Jean de Brossard, vivant seigneur de La Mazonnerie. Saisie opérée par Louis Cuisinier, seigneur du Collombier, sur Marie de Couhé de Luzignan, veuve Hubert de La Touche. 1680-1715

1 E 297

Vente par Jeanne Chauvet à Jean Boulit, seigneur des Maisons, de « *tous et chacuns les droits que ladite cédante peut avoir sur les biens et successions de ses parents... scitués au village d'Artige.* » Transaction entre Claude-Louis Mornet, seigneur de Rouilly, et Antoine Alabonne, seigneur de Malicornet. Cession d'une rente de 16 livres par Jean Maisondieu, seigneur de La Douaiserie, à Benoît de Luzignes, « *chanoine et chévecier de Saint-Pierre de Poitiers.* » Bail par Marie Silvaine de La Touche de La Roche-Guyon, épouse de Joseph Barbarin, seigneur de La Ry. Acquisitions diverses par Hubert de La Touche, seigneur de La Guitière. Partage de la succession de Jean Pascal, seigneur de La Guitière. Déclarations fournies à Bernard Donatien de La Touche, seigneur de La Guitière, fief de Forges, etc., et à Marie-Henriette, son épouse. Bail de divers

héritages, par Pierre Doré, à Louis-René de Couhé de Luzignan, seigneur de Touvent, Villiers, etc. et à Marie-Anne-Thérèse de Mauvise, sa femme. 1719-1790

1 E 298-302

Lebloy.

*Seigneur de La Charnaye.*

1493-1790

- 1 E 298      Donation entre-vifs d'un héritage appelé Les Brosses, sur la paroisse de Saint-Christophe-en-Bazelle. Bail dudit héritage par les Pajon. Bail de deux pièces de terre par Jehan du Moutier, et Gilbert Chausse, seigneur de Bellechère. Vente d'une maison assise en la paroisse de Saint-Florentin, « *qui jouxte, d'une part, la chaussée de l'estang d'Abloux, d'autre, le ruisseau qui descend dudit estang* ». Aliénation de l'héritage de La Pajonnerie. Déclaration de la métairie des Soches, fournie aux seigneurs de La Bodonnière. Bail de la métairie des Soches par Jacques Le Roy, seigneur de Venet ; de 17 sesterées de terre par Jehan Groys-Boys, seigneur de La Baudonnière ; d'une autre pièce de terre par Joachim de Racine, abbé de La Vernusse, à Charles Le Roy, seigneur de Venet. 1493-1581
- 1 E 299      Acquisition d'une rente de 18 livres par Charles Chesneau, « *seigneur du lieu seigneurial de Thoux et du moulin de La Fosse-aux-Loups* », sur Pierre Bonnamy, seigneur de La Gaillardière. Actes divers passés par ledit Pierre et par Charles Bonnamy, son fils, au sujet de la métairie de Gaultret. Bail de la métairie de Villechère par Claude Duchesne, « *maître des eaux et forez de la baronnie de Graçay* ». Acquisition par Jacques de Perronin, seigneur de Venet, de 16 boisselées de terre « *assises en un tenant, au lieu appelé le champ de L'Estang* ». Bail par Gaspard de Perronin, seigneur de La Charnaye, Villechère et Gaultret, de tous les bâtiments qu'il possédait au bourg de Bagneux. Échange entre ledit Gaspard et Françoise Breban, veuve Mathieu Pothier, vivant seigneur de La Baudonnière. Acquisition d'une rente de 8 livres par Claude de Breuillebault, veuve Pierre de La Charnaye, vivant seigneur de La Brosse-de-Theniou. 1611-1647
- 1 E 300      Permission donnée à Françoise et Catherine de Racine, « *enfants mineurs de défunt Claude de Racine, vivant escuyer, seigneur du Verdier, et de défunte demoiselle Anne de Vouzît, de faire bail de leur bien sous l'autorité de Gaspard de Perronin, leur curateur* », et vu l'avis de Louis de Mareuil, seigneur de Quindray ; de Pierre de La Porte, seigneur du Teil ; de François de Mazières, seigneur de Chambon ; de Benjamin et de Jean de Courault, tous proches parents desdits de Racine, du côté paternel. Actes divers passés par Gaspard de Perronin avec ses tenanciers. Poursuites exercées contre Pierre Barathon, seigneur de Dame, par ledit Gaspard et par Charles de Perronin, son frère. 1648-1655
- 1 E 301      Actes passés par Gaspard de Perronin. Procès entre ledit Gaspard et Henriette de Tallemont, veuve Olivier Potin, vivant seigneur de Chantellouze. Baux passés : par Hector-Joseph Clément, seigneur du Plessis, Vengé, La Bougaudière, etc. ; par Claude de Perronin, seigneur de La Sainsonnière ; par Étienne de Perronin, seigneur de La Sainsonnière, et par Marie-Louise Clément du Plessis, son épouse ; par Fiacre Le Blois, seigneur de Gautrait. Procès entre ledit Lebloy et son fermier. 1656-1761
- 1 E 302      Acquisition, par Jehan Jacquelin, de la dime de La Dorée. Consultation d'où il résulte que les chapelains d'Entraigues doivent fournir un homme vivant et mourant au seigneur de Langé, par qui ils ont été primitivement institués. Vente de la dime de Langé, par le chapitre de Levroux, à Noël-Constantin de Langé. Foi et hommage rendu au seigneur de Langé par Bertrand d'Antay, seigneur des Roches, pour raison



de la dime de La Dorée. Vente de la seigneurie de Langé, par Marc-René Constantin, à Marie-Agnès-Justine Lecapelain. 1622-1790

1 E 303-348 Lecoigneux de Bélâbre.

1372-1792

- 1 E 303 Inventaire des titres et papiers des fiefs de Bélâbre, de La Salle et de La Varenne ; du prieuré de L'Épau ; des fiefs de Charneuil, de La Chapelle, du Chesne, Moulin-des-Roches, Le Roty et Bois-aux-Bourdes ; du prieuré de Bélâbre et de La Rue. XVIII<sup>e</sup> siècle
- 1 E 304 Lettres du roi Charles V par lesquelles ce prince déclare « *que nous, pour les bons et agréables services que nostre amé et féal chevalier, Jehan de Poquières, nous a fais, et fait encores de jour en jour, en nos guerres, en la compaignie et sous le gouvernement de nostre amé et féal chevalier et conseiller Loys de Sancte, mareschal de France et autrement, attendu aussi les pertes et dommages que iceli Jehan de Poquières a eux et soutenus, pour le fait et occasion de nos dictes guerres, à iceli Jehan de Poquières, pour li, ses hoirs et aïans cause, avons donné et octroyé... le chastel de Bel-Arbre, assis en Guyenne, à trois lieues ou environ, prez de Oblanc.* » Cession par Guillaume Palluau, et par Ysabeau de Palluau, sa sœur, femme de Guillaume de La Varnelle, à Jehan de Poquières, seigneur de Pellevoisin, de leurs droits sur la seigneurie de Bélâbre. Transaction entre Georges de Poquières, seigneur de Bélâbre, et Ysabeau de Poquières, prieure du prieuré de Bélâbre. Enquête faite par le juge de Bélâbre en la cause de « *noble et puissant seigneur Monseigneur de Bélâbre et de la chastellenie des Voazes, à l'encontre de religieuse et honneste personne frère Loys Dalevec, commandeur de la commanderie de Penanges.* » Partage de la succession de Georges de Poquières entre Pierre de Poquières et Jehanne de La Trémouille, veuve du défunt, au nom de ses enfants mineurs Pierre et François de Poquières. 1372-1498
- 1 E 305 Lettres du roi Charles VIII, portant établissement « *d'un marché, chacun jour de vendredy de la sepmaine* » au lieu et place de Bélâbre, et de « *2 foires l'an en la manière qui s'en suit, c'est-assavoir : la première foys, le jour saint Nicolas, qui est le VI<sup>e</sup> jour de décembre, et l'autre, le jour saint Marc, qui est le XXV<sup>e</sup> jour d'avril* » Lettres du roi François II, confirmatives des précédentes ; du roi Henry IV, par lesquelles il déclare que son « *amé et féal messire Armand-Léon de Durfort, héritier par bénéfice d'inventaire des chastellenies et seigneuries de Bélâbre, lui a fait humblement remonstrer que ses prédécesseurs, seigneurs de la dite seigneurie, auroient jony, de tout temps, de la concession de foires et marchés au dit lieu de Bélâbre ; mais qu'à cause des troubles derniers, estant arrivé perdition des tiltres de la dite concession, les dites foires et marché auroient esté jusqu'à présent intermis* » en raison de quoi Henri IV renouvelle ladite concession. Requête présentée à Mgr l'intendant de la généralité de Bourges par Gabriel Lecoigneux, marquis de Bélâbre, tendant aux fins de se faire décharger de la somme de 500 livres, « *à quoi il avoit été taxé pour raison des foires et marché tenus dans son dit marquisat, laquelle requête a été répondue favorablement pour ledit seigneur.* » Quittance d'une somme de 24 livres, prix d'une portion de terrain cédée par Jean Fromenteau, pour l'agrandissement et embellissement du champ de foire de Bélâbre. 1493-1778
- 1 E 306 Bail de l'étang Rovichon, par Isabelle de Poquières, prieure de Bélâbre. Échange entre Magdeleine Deleffe, veuve Prégent de Poquières, et Pierre de Poquières, seigneur de Bélâbre. Aveu et dénombrement « *des choses que Pierre de Poquières, chevalier, seigneur de la chastellenie, terre et seigneurie de Bélâbre, déclare tenir du Roi, à cause de sa tour de Maubergeron, assise en la ville de Poitiers.* » Cession par Claude de Saint-Julien, seigneur de La Luzeraise, audit Pierre de Poquières, des taillis de Luzeret. Acquisition par Armand-Léon de Durfort, seigneur du Born, Bélâbre et Courtenault, du cimetière de messieurs de la religion réformée à Bélâbre. Sentence arbitrale entre Louis Loubes,



seigneur de La Gastevine, et Léon de Durfort, au sujet de leurs droits respectifs. Saisie de la terre et seigneurie de Bélâbre sur Armand-Léon de Durfort, à la requête des demoiselles Bachasson. Adjudication de ladite terre et seigneurie à Louis-Jacques Lecoigneux. Remise faite audit seigneur, par le Roi, de tous droits de lods et ventes. 1500-1648

- 1 E 307 Bail passé par Eléonore de Chaumont, veuve Jacques Lecoigneux. Déclarations fournies à ladite dame par divers tenanciers. Transaction entre ladite dame et le prieur de Fontmoron, « *par laquelle il est accordé que les limites et séparations des terres de Bélâbre et de Fontmoron se départiront de la borne de Martin-Menu jusqu'au marché aux anguilles, et du marché aux anguilles à La Croix-Michau* », entre ladite dame et Suzanne de Pons, veuve Philippe Loubes, seigneur de La Gâtévine, « *concernant la propriété respective de plusieurs objets dépendant de leurs dites terres.* » Vente à Suzanne de Pons, par Pierre Riffault, seigneur de Château-Guillaume et par Louise de La Roussière, son épouse, de leurs droits « *dans l'église, bourg et paroisse de Chalaistz.* » Acquisitions diverses par Gabriel Lecoigneux, marquis de Bélâbre, Montmelan, Morfontaine, Vignais, Le Cluseau, Rocheblond, Le Chastellier-Guilbault, Ajon, La Luzeraise, Borcheron, L'Épineau, etc. Transaction entre Gabriel Lecoigneux et dom Jean-Bernard du Cerizais du Tilly, abbé de Notre-Dame-de-l'Étoile. 1649-1697
- 1 E 308 Plantage de bornes à la requête de Gabriel, marquis de Bélâbre, et de Joseph Lennoy de Choisy, commandeur du Blizon. Acquisitions par Marie-Anne Neyret de La Ravoye, veuve Jacques Lecoigneux, marquise de Bélâbre ; par Louis-Jacques Lecoigneux, seigneur, marquis de Bélâbre, La Gastevine, Romefort, L'Épineau, La Tour-de-Liglet, Leugnet, Peucot, Corcheron. Transaction entre Louis-Jacques, marquis de Bélâbre, et Anne Berneron, par laquelle « *la dite dame, pour dédommager le dit seigneur d'un délit, par elle à lui causé dans ses bois de La Tremblaye, lui abandonne 10 boisselées de bois au dit lieu* » Plantage de bornes, à la requête de Louis-Jacques et de François Sorbier de Villars, directeur des Missions-Étrangères, prieur de Fontmoron, à l'effet d'établir les limites dudit prieuré et du marquisat de Bélâbre. 1704-1784
- 1 E 309 Fiefs de Charnoble, La Chapelle, Le Chesne, Moulin-des-Roches et Charneuil. — Vente par Jean de La Vigne, seigneur de La Marcolère et par Marie de Laige, sa femme, à Jean Auboutet, seigneur de L'Épineau, de la huitième portion des dîmes de Charnoble ; par Georges du Ginest, seigneur de Puyrajoux, à Pierre de Pocquières, seigneur de Bélâbre, de la dime « *qu'il a droit de prendre à Charnoble, et qui se partage avec le commandeur de La Vaudieu* ». Bail, par ledit Pierre de Pocquières, à Jean Gentil, « *maître de grosses forges, demeurant à Chabanet, près Argenton, d'une place à faire une forge à fer, soit fourneau, maison, affinerie et martellerie, assize sous la Varenne, près la fontaine de dessous.* » Saisie des fiefs de Charneuil et du Chesne sur le prieur de Mauvières, à l'occasion des taxes imposées sur les biens d'Eglise par le Roi. Acquisition par Léon de Durfort, seigneur de Bélâbre, du fief et seigneurie de La Rue. Vente par Antoine de La Rivière, à Gabriel Lecoigneux, des fiefs de La Chapelle, Charnoble, Le Chesne, Moulin-des-Roches, etc. 1483-1775
- 1 E 310 Fiefs de La Salle et La Varenne. — Vente par Claude de La Trémouille, seigneur de Fontmorant, à Pierre de Pocquières, de « *tous les droits, parts et portion à lui appartenant dans le fief de La Salle* » ; par ledit Pierre de Pocquières, à Genitour Maubué, du fief et métairie de La Varenne « *à charge de l'hommage.* » Saisie de La Salle et de La Varenne sur Jacques Lecoigneux. Bail judiciaire desdites terres et seigneuries. Transaction entre Suzanne de Pons, veuve Philippe Loubes, et Nicolas de Mailly, tuteur de Gabriel Lecoigneux, au sujet des biens saisis par ladite dame. Récession de ces biens par ladite dame audit Gabriel. Sentence du juge de Bélâbre, qui, « *en vertu du brandonnement*

*de la seigneurie de La Salle, fait deffense à toutes personnes de mener paccager leurs bestiaux ès brandes de ladite seigneurie, et de couper litières en icelles. »1531-1695*

- 1 E 311 Fief de Rocheblond. — Acquisition par François Loubes, seigneur de La Gastevine, du pré Sureau, sis à Rocheblond ; par Jean des Marquets, tuteur de Pierre Loubes, seigneur de La Gastevine, et par Jean Vigier, seigneur de Rocheblond, d'une ouche au lieu du Plan-Fort. Échange entre François du Ginestz, seigneur de Puyrajoux, et Arthus Vigier, seigneur du Ris ; entre Pierre Loubes, seigneur de La Gastevine, et Antoine de Laisgue, seigneur de la petite île de Mauvière. Acquisition par Jean Autord, seigneur de Rocheblond, et par Marguerite Vigier, sa femme, de divers héritages sis à Rocheblond. Transaction entre ledit Autord et Léonard Vigier, seigneur des Brosses. Saisie de la terre et seigneur de Rocheblond sur les enfants mineurs de Louis Autord, seigneur de L'Étang. Adjudication de ladite terre et seigneurie à Gabriel Lecoigneux, marquis de Bélâbre. 1484-1690
- 1 E 312 Fiefs de Leugnet et de Peucot. — Bail par Guillaume Loubes, seigneur de Rigny et de Loignet, du moulin de Loignet. Acquisition par Adam Bourde, seigneur de Poiron, de 4 boisselées de terre au clos de Poiron, mouvant du seigneur de La Rivière-Sidrac. Fief de Puy-Bassot : acquisition par Pierre Loubes, seigneur de La Gastevine, d'une pièce de pré en la prairie de Puy-Bassot, et d'une autre en la prairie de La Forge. Fief de La Luzeraise : échange entre Pierre de Pocquières, seigneur de Bélâbre, et Claude de Saint-Julien, seigneur de La Luzeraise, par lequel ce dernier obtient deux étangs, sis au bois de La Luzeraise. Vente par Jean Tiercelin de Rancé, à Léon de Durfort, seigneur de Bélâbre, de la huitième partie de la terre et seigneurie de La Luzeraise. Transaction entre Henri d'Harambure, seigneur de Romefort, et Éléonore de Chaumont, veuve Jacques Lecoigneux, pour les limites des bois de La Luzeraise et de Romefort. 1458-1682
- 1 E 313 Fiefs du Ris-de-Feu et du Ris-de-Loubes. — Acquisitions : par Pierre Loubes du fief et seigneurie du Ris-de-Feu ; par Gabriel Loubes, seigneur du Ris, d'une métairie sise à La Géréuil ; par Florent Loubes, seigneur du Ris, de plusieurs héritages mouvant de la commanderie de Pananges. Fiefs de Scévolles et de La Gastevine : acquisition par Léonard Michel du fief, terre et seigneurie de Scévolles. Partage de la succession de feu Georges Loubes, seigneur de La Gastevine. Vente par Renaud Constant de Pons, à Marie-Anne Neyret de La Ravoye, des terres de La Gastevine et du Ris-de-Feu. Bois-de-Céré et Bois-Pictaveau : vente par Charles de Brémont, seigneur d'Arques, et par Loise de Valsergues, sa femme, à Georges Loubes, seigneur de Cebon, du quart des grands bois futaie de la seigneurie de Céré, mouvant de La Trémouille et de Cors. Retrait féodal exercé par Marie-Anne Neyret de La Ravoye sur un morceau de bois taillis appelé Raquet, et sur d'autres objets dépendant de la seigneurie de Bois-Pictaveau. 1517-1767
- 1 E 314 Fief de L'Épineau. — Acquisitions dans le village des Bouères, par Pierre de Pocquières, seigneur de Bélâbre. Donation, par ledit Pierre, à Jacques Auboutet, de la maison ancienne et colombier de L'Épineau. Cession du fief de L'Épineau, par Jacques Auboutet, à Pierre de Bois-Bertrand. Bail du fief de L'Épineau par François Doyneau, seigneur de Sainte-Solive, et par Rose Denyau, veuve dudit François. Échange entre Joseph Doyneau d'une part, Léonard de Rémigeoux, seigneur de Chanteloup d'autre part, du fief de L'Épineau, contre le fief de La Béraudière. Acquisitions diverses par Paul de Meusse, seigneur de L'Épineau. Vente du fief de L'Épineau et du fief de Scevolle, par ledit Paul de Meusse, baron de La Boutelaye, à René du Cher, seigneur de La Patrière. Transaction entre ledit du Cher et Charles Renoncer, prieur de Ruffec. Acquisition de la terre de L'Épineau par Gabriel Lecoigneux. 1454-1778

- 1 E 315 Fief de L'Épineau. — Acquisitions dans le village des Bouères, par Pierre de Pocquières, seigneur de Bélâbre. Donation, par ledit Pierre, à Jacques Auboutet, de la maison ancienne et colombier de L'Épineau. Cession du fief de L'Épineau, par Jacques Auboutet, à Pierre de Bois-Bertrand. Bail du fief de L'Épineau par François Doyneau, seigneur de Sainte-Solive, et par Rose Denyau, veuve dudit François. Échange entre Joseph Doyneau d'une part, Léonard de Rémigeoux, seigneur de Chanteloup d'autre part, du fief de L'Épineau, contre le fief de La Béraudière. Acquisitions diverses par Paul de Meausse, seigneur de L'Épineau. Vente du fief de L'Épineau et du fief de Scevolle, par ledit Paul de Meausse, baron de La Boutelaye, à René du Cher, seigneur de La Patrière. Transaction entre ledit du Cher et Charles Renoncer, prieur de Ruffec. Acquisition de la terre de L'Épineau par Gabriel Lecoigneux. 1454-1778
- 1 E 316 Seigneurie de Bélâbre, fiefs de La Boissière et de Ciron. — Aveu et dénombrement du fief de La Boissière, fourni à monseigneur de Prie, seigneur de Buzançais, Cors et Gargillesse, par monseigneur de Puygirault. Aveu du même objet fourni par Thomas de Puygirault à monseigneur du Blanc et de Rochefort, « *à cause de son chastel de Romefort.* » Transaction entre Jean de Margue, seigneur de Chastres, et le curé de Saint-Georges de Ciron, au sujet d'une rente constituée « *par les feuz seigneurs dudit lieu.* » Foi et hommage rendu au seigneur de Cors et de Romefort par Antoine de Puygirault, seigneur de La Boissière. Aveu et dénombrement fourni audit seigneur de Cors par Guillaume Dambrun, seigneur de Ciron en partie. Aveu du fief de La Boissière fourni à Jean de Sully, seigneur de Romefort, par Pierre de Puygirault. Autre aveu dudit fief fourni par Pierre de Puygirault à Pierre d'Aumont, baron d'Estrabonne, seigneur d'Avennes, Chappes, Cléry, Germigny, Neuvy-Saint-Sépulchre et Cors. Bail du fief et seigneurie de Ciron par M. et mademoiselle de Boismarmin. Vente à M. d'Harambure du lieu, fief et seigneurie de La Boëssière par Pierre Soupriot, seigneur dudit lieu. 1402-1610
- 1 E 317 Seigneurie de Romefort. — Vente par messire Charles, seigneur de Culant et de Château-sur-Cher, à Georges de Sully, seigneur de Cors, « *son cousin germain, de la terre, chastel et chastelleniede Romefort, assis en Berry, sur la rivière de la Creuse, appartenances et appendances* » moyennant la somme de 6 000 écus d'or. Bail par Jean de Sully, seigneur de Romefort, d'une pièce de terre appelée La Pousse. Bail par Marie Dumoulin, dame de Romefort, de l'essart Typhaneau. Vente par Olivier Guérin, seigneur de La Beausse, Maugyvray et Clavières, et par dame Loyse de Sully, sa femme, à Pierre Secondat, seigneur de Clermont, du château de Romefort et de la moitié de la terre et seigneurie en dépendant, moyennant la somme de 8 845 livres. Transaction entre le seigneur de Romefort et plusieurs habitants dudit Romefort, qui lui abandonnent le bois de La Gibalot. Bail par Pierre Secondat à Antoine de Sully et à Gabriel Coigne, son beau-frère, du château de Romefort et de la moitié de la seigneurie, moyennant la somme de 230 livres. Vente par Pierre de Vouhet, seigneur de Fontauger, et par Magdeleine de Sully, sa femme, à Antoine de Sully, du quart de la terre de Romefort, pour le prix de 3 200 livres. 1452-1594
- 1 E 318 Procès entre Jean d'Harambure, seigneur de Romefort, et Étienne Soulette, prieur de Ruffec-le-Château, au sujet des dîmes et ferrages du Pali et de La Rouère. Conventions faites par les seigneurs-curés de Ciron et autres prêtres pour la desserte du vicariat de Ciron. Assemblée des habitants de la paroisse de Fontauger, « *lesquelz ont pryé, sommé et requis messire Jehan d'Harambure, comme seigneur souverain de ladite paroisse de Fontaugier, leur voulloir assister, à icelle fin que le service divin soit administré en ladite esglise, et qu'ils puissent ouyr la parole de Dieu, sellon ce qui est acoustmé en chascune des paroisses, attendu qu'il ne se présente aucun prestre pour faire ledit service, synon messire René Alexandre, prestre, qui se trouve en ladite esglise.....deux ou troys foix par an, et encores lorsqu'il y a assemblée, sachant qu'il se peut amasser quelques deniers* » Acte par lequel Mathurin Nadault reconnaît

avoir enlevé « *des pierres et matériaux de l'église de Fontaugier.* » Consultation qui adjuge au seigneur de Fontauger les dîmes dudit fief prétendues par le seigneur de Romefort. 1596-1673

- 1 E 319 Acquisition par Jean d'Hambure, de diverses parties du pré Gaurin, de la prairie du Palys, etc. Acquisition par dame Marie Secondat, épouse dudit Jean, « *d'une maison sur le pont, près le pilory de Romefort.* » Échange entre Hérard de Sully, seigneur de La Font, d'une part, Jean Delaporte et François Merveillaut, d'autre part. Sentence du juge de Romefort, au profit du seigneur dudit lieu, qui condamne divers habitants au paiement de la somme de 3 sous par tête « *pour droit de guet qu'ils sont tenus faire au chastelet de Romefort.* » Procès-verbal de descente faite par le juge de Romefort sur le lieu contentieux du pré Gaurin. Acte par lequel les habitants des Bonneaux offrent de faucher, fener et serrer l'herbe du pré Gaurin. Permission donnée par Jean d'Hambure, à divers particuliers, de mener pacager leur gros bétail dans la forêt de Dessans, « *excepté en temps de paison ou de coupe des tailles.* » Sentence qui condamne plusieurs particuliers à se désister de l'indue possession de la garenne de Romefort. 1597-1621
- 1 E 320 Vente de la terre et seigneurie de Romefort, par Jean d'Hambure, à Henri de Buade, baron de Palluau. Baux divers passés par Henri et Jean d'Hambure et par Marie Tallemant, épouse dudit Jean. Acquisition par Henri d'Hambure d'une maison et jardin sis au bourg de Romefort « *joignant aux murailles de la ville* » Procès-verbal de visite faite à la garenne de Romefort. Transaction entre Henri d'Hambure, seigneur de Romefort, et René de La Trémouille, seigneur de La Barre, au sujet de leurs biens limitrophes. Bail des dîmes de blé, potager et légumes de Romefort. Bail du droit de pêche en la rivière de Creuse, du port, passage et four banal. Sentence qui maintient le seigneur de Romefort dans le droit de prendre l'eau qui descend des Bourrauds à Romefort. Saisie de la terre et seigneurie de Romefort sur Antoine de Sully. 1622-1694
- 1 E 321 Transaction entre Jean d'Hambure, seigneur des Augers, au nom de Paul, son fils, d'une part, Élisabeth d'Hambure, veuve de Louis de L'Estang, seigneur du Rys, et René de La Trémouille, d'autre part. Procès entre Marie-Anne Duval, épouse de messire François Boursier, et Jean de Launay, seigneur de Villemesson. Vente par messire Nicolas et par Marie-Rose Guinebauld de La Millière à Christophe-Alexandre, seigneur du Verger, du quart de la terre de Romefort. Retrait féodal dudit quart exercé sur Christophe du Verger, par Louis-Jacques Lecoigneux, marquis de Belâbre. Saisie de la terre de Romefort sur Louis-Jacques ; criée de ladite terre. 1701-1757
- 1 E 322 Vente par Louis de Valenciennes, seigneur de La Barre, à Louis-Jacques Lecoigneux marquis de Belâbre, de plusieurs héritages sis au lieu des Poudroux. Procès entre Louis-Jacques Lecoigneux et messire Silvain de Boislinard, seigneur de Boubon, pour raison de partie des bois de Romefort. Résiliation faite par le fermier de Romefort du pavillon dudit Romefort, moyennant une réduction de 60 livres sur le prix du bail. Procès entre le marquis de Romefort et ses fermiers, au sujet des réparations locatives à faire sur la terre de Romefort. Saisie de mulets appartenant à divers ouvriers, débiteurs du marquis de Romefort. 1671-1789
- 1 E 323 Comptes de la régie des forges de La Gastevine et de Charneuil pour les exercices 1742-1763.
- 1742 : fabrication de fer : 179 578 livres, dépense en argent : 36 986 livres ; 1743 : fabrication de fer : 220 331 livres, dépense en argent : 32 478 livres ; 1744 : fabrication de fer : 371 371 livres, dépense en argent : 58 624 livres ; 1745 : fabrication de fer :

484 449 livres, dépense en argent : 57 911 livres ; 1746 : fabrication de fer : 465 517 livres, dépense en argent : 66 598 livres ; 1747 : fabrication de fer : 538 534 livres, dépense en argent : 70 534 livres ; 1748 : fabrication de fer : 452 313 livres, dépense en argent : 71 547 livres ; 1749 : fabrication de fer : 353 525 livres, dépense en argent : 72 536 livres ; 1750 : fabrication de fer : 359 792 livres, dépense en argent : 77 797 livres ; 1751 : fabrication de fer : 370 302 livres, dépense en argent : 85 688 livres ; 1752 : fabrication de fer : 400 140 livres, dépense en argent : 96 072 livres ; 1753 : fabrication de fer : 284 675 livres, dépense en argent : 88 510 livres ; 1754 : fabrication de fer : 359 525 livres, dépense en argent : 94 309 livres ; 1755 : fabrication de fer : 299 138 livres, dépense en argent : 97 460 livres ; 1756 : fabrication de fer : 328 729 livres, dépense en argent : 101 274 livres ; 1757 : fabrication de fer : 323 845 livres, dépense en argent : 105 064 livres ; 1758 : fabrication de fer : 265 154 livres, dépense en argent : 102 645 livres ; 1759 : fabrication de fer : 296 850 livres, dépense en argent : 102 300 livres ; 1760 : fabrication de fer : 237 635 livres, dépense en argent : 89 660 livres ; 1761 : fabrication de fer : 178 381 livres, dépense en argent : 69 252 livres ; 1762 : fabrication de fer : 306 183 livres, dépense en argent : 72 018 livres ; 1763 : fabrication de fer : 313 105 livres, dépense en argent : 82 996 livres.

- 1 E 324 Comptes de la régie des forges de La Gastevine et de Charneuil pour les exercices 1764-1767
- 1764 : fabrication de fer : 265 539 livres, dépense en argent : 61 386 livres ; 1765 : fabrication de fer : 380 678 livres, dépense en argent : 66 271 livres ; 1766 : fabrication de fer : 384 320 livres, dépense en argent : 69 024 livres ; 1767 : fabrication de fer : 286 753 livres, dépense en argent : 64 011 livres.
- 1 E 325 Comptes de la régie des forges de La Gastevine et de Charneuil pour les exercices 1768-1769.
- 1768 : fabrication de fer : 351 511 livres, dépense en argent : 48 932 livres ; 1769 : fabrication de fer : 268 435 livres, dépense en argent : 51 759 livres.
- 1 E 326 Comptes de la régie des forges de La Gastevine et de Charneuil pour les exercices 1770-1771.
- 1770 : fabrication de fer : 405 188 livres, dépense en argent : 54 361 livres ; 1771 : fabrication de fer : 367 448 livres, dépense en argent : 77 255 livres.
- 1 E 327 Comptes de la régie des forges de La Gastevine et de Charneuil pour les exercices 1772-1773.
- 1772 : fabrication de fer : 415 410 livres, dépense en argent : 66 259 livres ; 1773 : fabrication de fer : 346 639 livres, dépense en argent : 56 316 livres.
- 1 E 328 Comptes de la régie des forges de La Gastevine et de Charneuil pour les exercices 1774-1776.
- 1774 : fabrication de fer : 377 550 livres. Dépense en argent : 72 544 livres ; 1775 : fabrication de fer : 368 400 livres, dépense en argent : 64 386 livres ; 1776 : fabrication de fer : 341 250 livres, dépense en argent : 62 639 livres
- 1 E 329 Comptes de la régie des forges de La Gastevine et de Charneuil pour les exercices 1777-1778.
- 1777 : fabrication de fer : 360 800 livres, dépense en argent : 59 025 livres ; 1778 : fabrication de fer : 343 400 livres, dépense en argent : 61 727 livres.
- 1 E 330 Comptes de la régie des forges de La Gastevine et de Charneuil pour les exercices 1779-1780.
- 1779 : fabrication de fer : 311 850 livres, dépense en argent : 55 022 livres ; 1780 : fabrication de fer : 302 500 livres, dépense en argent : 71 948 livres.
- 1 E 331 Comptes de la régie des forges de La Gastevine et de Charneuil pour les exercices 1781-1782.
- 1781 : fabrication de fer : 337 350 livres, dépense en argent : 75 893 livres ; 1782 : fabrication de fer : 309 200 livres, dépense en argent : 63 645 livres.



- 1 E 332 Comptes de la régie des forges de La Gastevine et de Charneuil pour les exercices 1783-1784.
- 1783 : fabrication de fer : 320 950 livres, dépense en argent : 60 340 livres ; 1784 : fabrication de fer : 364 550 livres, dépense en argent : 68 463 livres.
- 1 E 333 Comptes de la régie des forges de La Gastevine et de Chasseneuil pour les exercices 1785-1786.
- 1785 : fabrication de fer : 311 650 livres, dépense en argent : 58 443 livres ; 1786 : fabrication de fer : 370 650 livres, dépense en argent : 73 505 livres.
- 1 E 334 Comptes de la régie des forges de La Gastevine et de Chasseneuil.
- 1787 : fabrication de fer : 387 100 livres, dépense en argent : 73 578 livres ; 1788 : fabrication de fer : 305 300 livres, dépense en argent : 65 221 livres.
- 1 E 335 Mémoires inédits provenant d'un Lecoigneux de Belâbre (peut-être Louis-Jacques) et relatifs à divers sujets de diplomatie, de stratégie et d'administration militaire. Mémoires concernant les limites de la province d'Alsace. Preuve des limites de la Basse-Alsace. Sur la paix de Nimègue en ce qui concerne la province d'Alsace. Souveraineté du Roi sur l'Alsace. Négociations de M. de Hatzel. Lettres échangées, au sujet de ces négociations, entre M. de La Houssaye, M. de Chauvelin, le marquis d'Argenson, M. de Vanolles, M. de Klinglin, M. Gayot et M. de Puisieux. Relation de la bataille de Wischelen. Mémoire sur Dunkerque et sur la Flandre maritime. La manière de porter la guerre dans les Provinces-Unies. Mémoire sur la marine. Abus dans l'administration des fourrages. Instruction pour l'hôpital ambulante du siège de Mons. Traitement du maréchal commandant en Alsace. XVIII<sup>e</sup> siècle
- 1 E 336 Inventaire des objets provenant de la succession de Denis-Jacques-Gabriel Lecoigneux de Belâbre, chanoine de l'église de Chartres ; projet de partage de cette succession. Acquit des dettes de M. l'abbé Lecoigneux. 1776-1789
- 1 E 337 États de dépenses de la maison de Belâbre. — Payements faits au bureau de charité. Fournitures de froment, d'avoine et de paille, au château de Belâbre. Comptes des ouvriers employés audit château. 1771-1789
- 1 E 338 Dépenses de la seigneurie de L'Épineau. — Achat de grains et de bestiaux, d'objets de cuisine, etc. Concession faite à Louis de Valenciennes, seigneur de La Barre, par Jacques Lecoigneux de Belâbre, seigneur de Romefort, d'un droit de pacage sur les domaines dudit Romefort. 1783-1789
- 1 E 339 Devis de réparations à faire au château de L'Épineau. Règlement de compte entre MM. de Belâbre frères. Fournitures faites à MM. de Belâbre pour leur entretien personnel. Règlement de cheptel entre M. le marquis de Belâbre et ses métayers. 1741-1789
- 1 E 340 Livre des dépenses de la maison de Belâbre. — Provisions de ménage, basse-cour, écurie. Gages du maître d'hôtel. Blanchisseuse. Achat de linge et de meubles. Achat de bœufs, chevaux et harnais. Voyages, maladies, faux frais, frais de justice. Gages et habillement des gens. Entretien personnel. Rentes et impositions. Honoraires de M. le vicaire. 1780-1786

- 1 E 341 Livre des dépenses de la maison de Belâbre, tenu par Desforges : en 1788, 3 382 livres 8 sous ; en 1789, 7 773 livres ; en 1790, 9 387 livres 8 sous ; en 1791, 9 643 livres 15 sous 2 deniers ; en 1792, 5 812 livres 6 deniers. Prix des denrées : poulets, de 11 sous à 1 livre la paire ; chapons, de 28 sous à 38 sous la paire ; dindons, de 2 livres à 2 livres 18 sous la pièce ; oies, de 24 sous à 28 sous la pièce ; beurre, de 13 sous à 22 sous la livre ; œufs, de 4 sous à 9 sous la douzaine ; fromage, d'Olivet (près Orléans), 12 sous la pièce ; gruyère, 16 sous la livre ; café du Levant, 2 livres la livre ; truffes, 5 livres la livre ; viande, de 4 sous à 6 sous la livre ; carpes, 7 sous la livre ; tanches, 10 sous la livre ; harengs, 6 livres 10 sous le cent ; tortues, 3 livres pièce. Journées d'ouvriers : peintres, 2 livres ; ouvrières, 15 sous ; femme de lessive, 4 sous ; une joueuse de violon, 3 livres chaque fois qu'on l'emploie ; la thériaque, cotée 5 livres la livre ; verteaux, 1 livre pièce (probablement un engin de pêche) ; huile de rabette (navette), etc. 1788-1792
- 1 E 342 Livre des recettes et dépenses de la maison de Belâbre. — Recettes journalières et balance de comptes. Achat de froment pour la maison. Achat d'avoine et de paille pour les chevaux. Achat de blé pour les chiens. Réception d'avoine des fermiers. Frais extraordinaires, frais de procédure et faux frais. Frais pour transport de fers sur la rivière. État de la vente des foins. État de la vente des bois. Journées de M. Botin, arpenteur. 1781-1785
- 1 E 343 Arrentement des maisons nouvellement bâties par M. de Belâbre aux villages de La Faugerée, de L'Espau, de La Chapelle et du Moulin-des-Roches. 1700-1714
- 1 E 344 Arpentage du marquisat de Belâbre. — Tenues des Maugrions, des Sendilliers, des Bordes, des Sarra, des Dupuy, des Duboust, des Pèlerin, des Delafond, des Trumeau, des Caillaud, des Pascaud, des Aumerle, des Auprestes, des Fromentau, des Robin, des Tissereau, etc. 1705
- 1 E 345 Journal de la vente des fers provenant des forges de Belâbre pour les exercices 1764-1767.
- 1764 : fer vendu : 236 917 livres, produit de la vente : 40 013 livres ; 1765 : fer vendu : 303 239 livres, produit de la vente : 50 711 livres ; 1766 : fer vendu : 350 916 livres, produit de la vente : 58 067 livres ; 1767 : fer vendu : 266 384 livres, produit de la vente : 48 174 livres.
- 1 E 346 Grand-livre de la vente des fers provenant des forges de Belâbre. — Comptes ouverts avec le sieur Lelarge, de Saint-Savin ; le sieur Longchamp, de Poitiers ; le sieur Michelin, de Saint-Maixent ; le sieur Proust, de Fontenay ; le sieur Peblanc, du Blanc ; le sieur Laidin, de Niort ; le sieur Audru, d'Antigny ; le sieur Maréchal dit Bois-Couteau, du Blanc ; le sieur Canuet Gautier, du Blanc ; le sieur Augier, de Niort ; le sieur Châtelain, de Fontenay ; le sieur Guyonnet, de Niort ; le sieur Bousseau, de Chauvigny ; le sieur Charbonnier, de Chauvigny. 1764-1768.
- 1 E 347 Livre des recettes et dépenses de la forge de Charnoble pour les exercices 1721-1725.
- 1721 : recette en argent : 15 762 livres, dépense : 19 720 livres ; 1722 : recette en argent : 24 646 livres, dépense : 14 328 livres ; 1723 : recette en argent : 36 410 livres, dépense : 28 109 livres ; 1724 : recette en argent : 40 196 livres, dépense : 29 874 livres ; 1725 : recette en argent : 12 234 livres, dépense : 5 908 livres.

- 1 E 348                    « Terrier et livre cartulère contenant les reconnaissances des cens, rentes, bians (corvées) et autres droictz et devoirs seigneuriaux deubz à messire Jehan d'Harambure, chevalier de l'ordre du Roy, gentilhomme ordinaire de sa chambre, gouverneur pour Sa Majesté à Aiguemorte, seigneur de Romefort, La Boissière et Chastres, à cause de ses dictes seigneuries et fiefs de La Boissière et Chastres, qui luy a esté expédié par Estienne Courauldin, notaire royal, tabellion, gardenotte et héréditaire, résidant à Argenton en Berry, commis pour ce faire M. le bailly de Berry ou M. son lieutenant à Yssoudun, suivant les lettres royaulx obtenues en chancellerie, lettres d'attaches et commission cy-après inscrites » par Courauldin, notaire royal. 1610-1612
- 1 E 349                    Legrand. 1534-1786
- Acquisition par François Lepage, marchand, de « la moitié de la quatrieme partie du dixme de Rouziers, partant avec le maître de l'œuvre de l'abbaye du bourg de Déolx, à cause de son dict office, et la veuve feu Jacques Mercier. »  
 Attestation des limites du fief de Rouziers.  
 Bail dudit quart de la dîme par Marguerite Delaleuf, veuve Jean Beausset.  
 Contrat de mariage entre Claude Goumet et Jeanne Thévenin.  
 Vente par Georges Forget et Catherine Goumet, sa femme, à Joseph Blanchard, seigneur de Valençay, de « la moitié d'un dixme indivis, l'autre moitié appartenant à S. A. S. » (Louis de Condé, comte de Clermont, cinquième et dernier duc de Châteauroux), à prendre dans les villages de Fleuranderie, Rosiers, La Bruère, La Malterie.
- 1 E 350                    Lemaigre. 1758
- Acquisition, par Silvain Poirier le jeune, de la moitié de la dîme de La Grange.  
 État et dénombrement des lieux sur lesquels ledit Poirier perçoit la dîme avec le chapelain de La Chapelle-au-Fort.
- 1 E 351                    Lescot de la Millandrie. 1756-1759
- Constitution d'une rente de huit sous sur un journal de vigne, sis aux Chezeaux, par Louis-Joseph Lescot, seigneur de La Millandrie.  
 Reconnaissance, au profit dudit Lescot, de diverses autres rentes dues sur des biens situés à Chasseneuil.
- 1 E 352                    Lignault de Lussac. 1788
- Extrait de l'aveu et dénombrement de la terre de Buxeuil rendu au Roi par Jean-Louis, seigneur de Lussac.  
 Circonscription de la dîme de Pouligny, appartenant à Antoine Lignault de Lussac.
- 1 E 353-356                Ligondais (du). 1446-1789  
*Seigneur de Connives.*
- 1 E 353                    Bail par Jacques Lozon, seigneur du Bois-Bertrand, et par Pierre Du Ris, à Pierre Alapernelle, « d'une pièce de terre contenant huit boissellées [...] assise ou mas de La Calabre. »

Sentence arbitrale de l'official de Bourges, entre ledit Jacques Lozon et ses comparçonniers, d'une part, Pierre Leboeuf et Nicolas du Rochay, curés de Saint-Étienne d'Argenton, d'autre part, au sujet de la dîme de L'Aige-Segoin. Autre sentence entre Marcilliaux de Champanille et Nicolas du Rochay, curés dudit Saint-Étienne, d'une part, noble homme Estévenyn de Crezancy, seigneur de Bournazeau, d'autre part, au sujet des dîmes du Plessis, de Riban et des Prugnes. Déclaration des « terres subjectes à droit de terrage au seigneur de Bournazeau [...] en la dixmerie de Thenay ». Vente par Mathieu Robinet, à Pierre de Bois-Bertrand, seigneur de Connives « de la douzième partye de la moitié de tous les dixmes [...] qui ont accoustumé estre levezz ès-villaiges de Connyves, La Ribère, Thenay et Le Breulb-sur-Thenay ». Échange entre ledit Pierre de Bois-Bertrand et Jean du Breuil. Procès soutenu par Jean de Bois-Bertrand, seigneur de Connives, et par Pierre Amathieu, co-seigneur des « dixmes de Lage-Segoin et de Bois-Bertrand, contre Marcel Prugnault, leur fermier. » Déclarations, par divers tenanciers, de cens et rentes dus à la seigneurie de Connyves. 1469-1789

- 1 E 354 Seigneurie de Luant. — Arrentement du chezal de L'Osthe-Bellin par Jean de Partuys-Berault, paroissien de Luant. Bail d'une minée de terre par Adam et Antoine de Jarriez, frères, seigneurs de Luant. Renouvellement de ce bail par François de La Marche, seigneur de Luant, et par Catherine de Jarrie, son épouse. Foi et hommage rendu au seigneur de Châteauroux, à cause de sa seigneurie de Luant, par Françoise Hémoing, veuve de Jean de Barbançois. Vente de la seigneurie de Luant, par Étienne de Barbançois à Louis de Bertholin. Aveux et dénombremens de la seigneurie de Luant fournis à Henry II de Bourbon, prince de Condé, par Étienne de Barbançois et par Charles de Barbançois, son fils. Titres des rentes dues à la seigneurie de Luant sur les héritages du grand et du petit Fourchaud. 1446-1765
- 1 E 355 Baux des seigneuries de L'Éguillon et du Mez-Savary, passés par Charles de La Lande et par Claude de La Lande, son fils. État des dépendances des terres et seigneuries de L'Éguillon, Luant, Le Mez-Savary, Perturbault et autres lieux. 1531-1704
- 1 E 356 Procès entre Guillaume de Lage, seigneur de L'Éguillon et du Mez-Savary, d'une part, François Bertrand, seigneur de Grandeffe, d'autre part, au sujet des dîmes de Luant ; entre Louis-Charles du Ligondais, seigneur de Connives, etc., d'une part, les administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Châteauroux, d'autre part, au sujet d'une rente, réclamée par ledit seigneur, sur l'héritage de La Perturbraudrie. 1682-1765.
- 1 E 357-364 Longaunay (de).  
*Seigneur de Brion.*  
1341-1780
- 1 E 357 Rachat de servitude personnelle par divers habitants de Brion, moyennant 2 sous 6 deniers de taille et mortaille. Bail de la seigneurie de Brion, par Charles Chabot, moyennant la somme annuelle de 2 565 livres. Lettres royaux portant don et octroi à l'amiral Chabot de « troys foyres l'an, audict lieu de Bryon : savoir est, la première le jour Saint-Étienne, le lendemain de Noël ; la deuxième, le jour Sainte-Croix ou mois de may et la troisième et dernière le jour Saint-Étienne ou mois d'aoust. » Sentence rendue au lieu de Brion, qui condamne Jean Blanchard et Loys Hesmond, « vacabonds, prisonniers audict lieu, à estre penduz et estranglez [...] et leurs biens confisquezz ». Acte par lequel Charles Le Prebstre, ancien fermier de la seigneurie de Brion, s'engage envers Françoise de Longvy, comtesse de Buzançais et de Charny, dame dudit Brion, « pour demourer quicte de la somme de huit-vingt-cinq livres tournois, en laquelle somme il estoit tenu vers ladite dame, à faire bastir et édifier en la préclousture de la maison seigneuriale dudit Brion, une tour pour servir de prison, qui sera de douze pieds en euvre, les murailles en chau et sable, ou terre valable qui se puisse

*mesler avec chau, et dont l'on a accoustumé bastir audict Brion, et de troys piedz d'épaisseur ; en laquelle tour se fera une basse fousse en terre de neuf à douze pieds de haulteur, voustée, ayant l'entrée de grandeur convenable pour l'entrée et descente d'un homme seulement, et, au-dessus de ladicle basse fousse, ung estaige pour y faire une seconde prison, etc.* » Enquête ouverte au siège d'Issoudun à la requête de dame Françoise de Longvy, sur le contenu du boisseau de Brion. Sentence portant réduction dudit boisseau, « *par laquelle apert que les douze boisseaux de Brion n'en font qu'onze de Châteauroux, qui est le septier de Brion* ». 1518-1557

- 1 E 358 Dîmes de Brion. — Acte par lequel Jean de Chauvigny, seigneur de Levroux, « *ayant égard aux bons et agréables services qui lui ont été rendus [...], par messire Étienne de Javaillac, homme savant en droit* » donne audit Javaillac trois muids de blé de rente à prendre sur le dixme de Brion. Extrait de l'aveu et dénombrement de la seigneurie de Brion, fourni à M. de Chauvigny, seigneur de Châteauroux, par Jean de Rochechouart, chevalier, seigneur d'Apremont. Déclaration de la seigneurie de Brion, faite par Françoise de Longvy, princesse d'Orange, veuve de Philippe Chabot. Aveu de la huitième partie de la dime de Brion, fourni à Antoine d'Aumont, comte de Châteauroux, par François de Fiesque, et par Anne Leveneur, son épouse. 1341-1653
- 1 E 359 Dîmes de Brion. — Procès soutenu par Anne Leveneur, contre Silvain Duchasteau et Magdeleine de Douhault, sa femme, « *pour raison de la féodalité de la rente de 3 muids de bled prétendue par ledict Duchasteau sur les dixmes de la seigneurie de Brion* ». 1623-1628
- 1 E 360 Dîmes de Brion. — Vente, par Jean Basset à René Grillon, de la quatrième partie du lieu, fief et métairie de Cré, ses appartenances et dépendances. Cession, par ledit Grillon à Antoine-Antonin et à Louis-Alexandre de Longaunay, seigneur de Levroux, « *d'une rente noble sur les grands dixmes de la seigneurie de Brion* » Saisie féodale de la terre de Brion, pour défaut de foi et hommage. Pièces du procès soutenu par Gabriel-André de Boisvilliers, « *qui prétend dixmer les bestes à laine noire dans la cour et maison seigneuriale de Brion* » Déclaration, par les Cordeliers de Châteauroux, d'une rente à eux due sur les lieux de grande et petite Épine-Fauveau, situés en la paroisse de Brion. 1723-1754
- 1 E 361 Dîmes de Baudres et de Villiers. Déclaration et dénombrement du revenu temporel du prieuré de Baudres, tenu par frère Gabriel de Launay. Aveux du grand dixme de Baudres, rendus aux seigneurs de Levroux, par Charles-René de Poyrel ; par Charles de Chertemps, abbé de Saint-Étienne de Monnet ; par Yves-Louis Guérin, trésorier de la Sainte-Chapelle de Bourbon-L'Archambault ; par Joseph Guiton, bachelier de Sorbonne, tous prieurs de Saint-Martial de Baudres. Sentence entre Jean-Louis Mario de Fiesque et le prieuré de Villiers, à cause du fief de Grandmont-Brulemont, situé en la paroisse de Baudres. Aveux dudit fief rendus aux seigneurs de Levroux, par Jacques Bassez, Jean-Baptiste Boutang et Léonard Lafond, prieurs dudit Villiers. 1653-1770
- 1 E 362 Dîmes de Bouges, de Bretagne et de La Beçonnière. Aveu et dénombrement de portion des dixmes de Bouges, rendu à Bertrand, comte de Boulogne et d'Auvergne, seigneur de Levroux, par Jean de Chasteauneuf, seigneur de Luçay-le-Mâle. Autre aveu rendu pour la même portion de dîmes, par Louis Daré, seigneur de Celon. Aveu du quart de la terre de Bouges, rendu à Jean, duc d'Albanie, seigneur, de Levroux, par Jean Richard, seigneur en partie dudit Bouges. Autre aveu par Jean-Jacques Alleaume, seigneur de Bouges. Déclarations faites à Messieurs de Longaunay, par le chapitre de Notre-Dame de Saint-Martin de Châteauroux, du prieuré de Bouges ; par l'église cathédrale de Bourges, « *comme étant aux droits de l'ancien chapitre de la Sainte-Chapelle du dit Bourges* » de deux muids de blé sur la terre et seigneurie de Bouges. Déclaration du domaine de Bretagne, par Françoise de Longwy. Transaction entre Henri de Bourbon, duc de Châteauroux, et Jean Dupiau, abbé commendataire de Déols, au sujet de la métairie de Bretagne. Aveux de portion des dîmes de Bretagne, rendus à

François de Fiesque, par le seigneur de Buxeuil ; par messire Scaron, seigneur de Diors, et par Jean Crublier de Corbilly. Aveu rendu aux seigneurs de Levroux par le chapitre dudit Levroux des redevances dues sur le lieu de La Beçonnière. 1443-1685

- 1 E 363 Dîmes de Rouvres et de Saint-Phalier. — Déclaration des fiefs et dîmes de Rouvres, par Anne Leveneur et Louis de Viel-Châtel, commendataire du prieuré de Rouvres. Déclarations des fiefs et dîmes de Coislin, situés paroisse de Rouvres, faites par ladite Anne Leveneur et par le chapitre Saint-Laurian de Vatan. Foi et hommage rendu au seigneur de Levroux, par Jean Chesneau, pour raison de la dîme de Saint-Bonnet. Vente par Michel Chesneau à Charles-Léon de Carles, seigneur de Pradines, des trois quarts de ladite dîme. Transaction pour le quatrième quart, entre Magdeleine Chesneau et ledit seigneur de Pradines. Saisie de la seigneurie de Romsac sur Renée-Angélique Le Charron, veuve Léon de Carles. Aveu de ladite seigneurie de Romsac, par Alexis Barjot, marquis de Rancé. Aveux rendus à madame de Levroux, par Pierre de Bruxelles, Gabriel Petit et Estienne Pichard, curés de Saint-Phalier, pour raison d'une rente de dix-huit boisseaux qui leur est due sur la métairie de La Vault. 1626-1770
- 1 E 364 Dîmes de Sainte-Colombe et de Villemorier. — Déclaration des dîmes de Sainte-Colombe, par Antoine Déault, curé de Sainte-Colombe, et par Anne Leveneur. Transaction, au sujet desdites dîmes, entre Jean de Piégu et le chapitre Saint-Silvain de Levroux. Vente par Adrien de Cremille, seigneur de La Couèferie, à César de Carles, prieur dudit Saint-Silvain, de « *la part et portion qui compette audit vendeur en la paroisse de Sainte-Coulombe* » Saisie de la dîme de Sainte-Colombe, membre du fief de Piégu. Procès soutenu par François Leblanc, contre François de Mareuil, seigneur de Piégu, pour une portion de cette dîme. Aveu du fief de Villemorier, fourni aux seigneurs de Levroux par les religieuses d'Orsan. 1540-1780
- 1 E 365-410 Lusignan (de).  
*Seigneur de Chassingrimont, de Chazelet et de Luzeret.*  
1302-1788
- 1 E 365 Terrier des seigneuries de Bouchais, Chanteloube, Chambort, La Boudre, Le Puy-de-Lage, Fougerolles, Guignemoure, Montfréry, Bordesoulle, La Buxière, Lavaud, Varennes, Celon, Ponseuil, Labesse, etc. 1555
- 1 E 366 Seigneurie de Chassingrimont. — Transaction entre Georges de La Trimouille, seigneur de Chasteau-Guillaume et de Saint-Cyveran, d'une part, François Pot, seigneur de Chassingrimont, d'autre part, « *pour raison des divyses et limites des justices et jurisdictions desdites terres et seigneuries desdits Saint-Cyveran et Chassaingrimont, de costé dudit Chassingrimont* » Accord entre François et Renée Dallaines, veuve Bertrand du Treit, vivant seigneur de L'Abbée. Opposition formée par Jean de Pot, seigneur de Chassingrimont, Chazelet, Quinquempoix, Chambort, etc., à la vente de plusieurs héritages movant de sa seigneurie. Sentence entre Guillaume d'Aubusson, seigneur de Chassingrimont, Louise de La Trimouille, son épouse, d'une part, Christophe Pot, baron de Blaizy, d'autre part. Acte par lequel le seigneur d'Abloux se désiste, au profit du seigneur de Chassingrimont, de sa prétention aux droits honorifiques lans l'église de Saint-Civran. Transaction entre Charles d'Aubusson, seigneur de Chassingrimont, Chazelet et La Bussière, d'une part, François d'Ajasson, seigneur de Villebuxière, d'autre part. Sentence entre ledit Charles et Ardoin de Barbançois, seigneur de Vasure. 1519-1749



- 1 E 367 Rentes de Chassingrimont ; liève informe pour Chassingrimont, comprenant des reconnaissances, quittances, etc. Reconnaissance faite par Marie Prungnat, de la paroisse Saint-Étienne-d'Argenton, en exécution d'une sentence rendue contre elle, comme devant chaque année, pour le devoir féodal et censuel de possessions qu'elle a dans cinq tenues, payer à messire Louis-Magdeleine Turpin, comte de Crissé, chevalier, seigneur de Chassingrimont, savoir : 21 sous 8 deniers en argent, 1 boisseau 1/3 de froment, 3 boisseaux 3/4 d'avoine à la mesure d'Argenton ; 28 sous 6 deniers en argent, 1 boisseau de froment et 1 poule ; 46 sous en argent, 1/4 de boisseau de froment, 1/2 boisseau de seigle, 3 boisseaux et 1/2 d'avoine et 1 poule ; 6 sous 6 deniers en argent, 1 boisseau de froment et 1 boisseau 1/2 d'avoine ; 7 sous 6 deniers et 1/2 boisseau d'avoine. Quittance donnée par le comte Turpin de Crissé à Chardon et à M<sup>lle</sup> de Marcillac, sa femme, de plusieurs devoirs sur la métairie de Bords, ladite quittance valant reconnaissance desdits devoirs. Partage entre les héritiers Redaud de la tenue de Dubost, sur laquelle le seigneur de Chassingrimont a droit de percevoir, par an, 6 livres 13 sous 4 deniers et 2 chapons. Partage de la tenue de Pierre Alasœur sur laquelle il est dû au seigneur de Chassingrimont 5 sous 6 deniers de cens et rente. Foi, hommage et serment de fidélité rendus par M. Tardif, sieur de Pommeroux, pour raison de son fief de Bordesouille, et offre de fournir l'aveu et dénombrement dudit fief à haute et puissante dame Adelaïde-Marie de Roque de Lusignan de Champignelle, épouse et curatrice à l'interdiction de messire Louis-Joseph de Douhault, chevalier de Saint-Louis, seigneur de Chassingrimont et autres lieux. Vente par Nicolas Chauveau, laboureur et vigneron au village de Chassingrimont, paroisse de Chazelet, à Barthélémy Pariot, marchand-tanneur à Saint-Benoît-du-Sault, de 11 journaux de vignes sis à la Grand'Vigne, au Mas-Delage et aux Aubiers ; de 8 journaux de pré sis au Pré-Dubost, à la Combotte et aux Grands-Prés ; 51 boisselées de terre, pré ou pastoral, sises à la Côte, au Mont-de-la-Chaulme, au Mas-de-la-Rivière et au Chiroi ; le tout au prix de douze-vingt-dix livres tournois. 1547-1749
- 1 E 368 Procès soutenus par les seigneurs de Chassingrimont, pour raison d'un droit de lods et de ventes : contre les sieurs Chardon et Blanchard, d'Argenton ; contre Silvain Augendre, curé de Ceumont ; contre Marie-Anne Gravelet, veuve Joseph Delouche, seigneur de Boisremond. 1539-1776
- 1 E 369 Saisie de la terre et seigneurie de Celon, à la requête de Claude et Joseph Leduc, receveurs généraux des finances. Opposition formée contre ladite saisie, « à fin de conservation de rente » par Adelaïde-Marie de Rogres de Lusignan de Champignelle, épouse de Louis-Joseph de Douhault, seigneur de Chazelet, Luzeret, Chassingrimont et autres lieux. 1646-1780
- 1 E 370 Seigneurie de Chazelet. — Lettres par lesquelles Louise de Bourbon, princesse de La Roche-sur-Yon, comtesse de Castres, vicomtesse de Brosse, dame du pays de Combraille, d'Argenton, de Cluis, d'Aigurande, etc., accorde à « son écher et bien aimé Jean de Laige, seigneur de Chazelet, droict de justice, haute, moyenne et basse, et les droicts qui en dépendent en son bourg de Chazelet » Lettres de Louis XIV portant établissement de « quatre foires par chascun an, sçavoir : une au lieu de Chazelet, le 23 juin, veille de Saint-Jean-Baptiste, et trois au bourg de Saint-Ciprvan, les jours de Saint-Georges, 23 avril, de Sainte-Anne, 26 juillet, et de Saint-Ciprvan, le 26 septembre » Liève de la terre et seigneurie de Chazelet. Reconnaissance des rentes dues à ladite terre. 1524-1728
- 1 E 371 Seigneurie de Luzeret. — Reconnaissances fournies à noble homme Philippe de Saint-Julien, et à ses successeurs, seigneurs de Luzeret, par divers serfs et tenanciers dudit Luzeret, de Chambort et de Bouchaix. 1492-1759

- 1 E 372 Terriers des fiefs de Puy-de-Lage, de La Boudre et de Forges, membres de la seigneurie de Chassingrimont. 1547-1656
- 1 E 373 Terrier du fief de La Buxière, membre de la seigneurie de Chassingrimont. 1639
- 1 E 374 Dîmes d'Argenton. — Aveu et dénombrement rendu par Melhot de Lage, seigneur de Chazelet, et par Philippe de Brenne, sa femme, à Jean de Magnac, seigneur du Repaire, de « *la moitié de tous les dixmes de la paroisse de Mostier-Cherer et de la moitié de tout le village de Lage* » Aveu et dénombrement du lieu noble du Breuil, fourni par Catherine Dubois, veuve François Leclerc, vivant seigneur de Maillet et du Breuil, à Jacques de Maignac, seigneur du Repaire et de Lage-Bernard-de-Fer. Aveu et dénombrement du lieu et manoir de Bois-Bertrand, « *avecques les foussez anciens, jardins et appartenances d'icelui* » fourni par noble homme Jacques Laujon, seigneur de Bois-Bertrand, à Guy de Chauvigny, seigneur de Châteauroux et vicomte de Brosse. Aveu et dénombrement des moulins de Villaines, « *assis sur la rivière d'Aindre, à l'endroit de Auzans* », fourni par Mathurin de Leffe, seigneur de La Grange, audit seigneur de Chauvigny. Déclaration de « *la quarte partye des dixmes de Montierchevrier, de La Chaume et de La Mésilbe* », fournie par Jacques Lojon, à Claude de Maignac, seigneur du Chastellier et de Lage-Bernard-de-Fer. Sentence contre Antoine Leclere, « *escuier soy-disant seigneur du Breuil* » pour défaut de foi et hommage par lui dus au seigneur de Lage-Bernard-de-Fer. Vente par Jean de Montjehan, à noble homme Jacques de Bois-Bertrand, de « *la seigneurie et chevance de Lage-Bernard-de-Fer, estant près le lieu dudit Boys-Bertrand* ». 1397-1770
- 1 E 375 Seigneurie du Châtelier. — Inventaire des titres de cette seigneurie. Généalogie. Foi et hommages, aveux et dénombremens. Droits honorifiques, justice. Banalité du moulin. Domaine. Seigneurie du Châtelier, terres de Villeserain, La Fonteneille, Villegenest, Allest, Bethenet, Fruslon, Fondenay, Le Menou, Chavin, Gravelle, Le Repaire, Fay, etc. XVIII<sup>e</sup> siècle
- 1 E 376 Contrat de mariage entre Antoine de Rancé, fils de Jean de Rancé, seigneur de La Chapelle-Baloue et d'Aiguzon, d'une part, Renée Vigeron, fille de feu Louis Vigeron, seigneur d'Aunay, et d'Aliénor de Brizay, d'autre part. Quittance donnée à Esther Foucault, épouse de Jean Tiercelin de Rancé, seigneur de La Chapelle et du Châtelier, par Léon de La Cour-Voyer, seigneur d'Estables, de tous les legs à lui faits par Ysabeau de Pompadour, vivante mère de ladite dame Tiercelin de Rancé. Acte de baptême de Jean-Louis Tiercelin, fils de Jean Tiercelin de Rancé et de Marie Turpin. Élection de ladite dame Marie Turpin pour la garde noble de ses enfants et de Charles de Gaucourt, pour leur curateur. Procès-verbal qui constate les armoiries de la maison du Châtelier, « *peintes aux vitres de l'église de Pommiers, l'une de la maison de Magnac, l'autre mi-partie des maisons de Rancé et de Foucault, tous fondateurs et patrons de ladite église* » Testament de Louise de Sainte-Maure, veuve de René d'Apelvoisin, mère de la comtesse de La Chapelle et du Châtelier. Testament du comte de La Chapelle, colonel du régiment de cavalerie Bourbon, fait en l'armée de Flandre, où ledit seigneur est mort. Extrait mortuaire dudit comte, « *enterré dans l'église de Burdines auprès des seigneurs dudit lieu* » Certificat, signé d'Hozier, des armes de dame Anne-Madeleine de Foudras de Châteautiers, « *dame d'honneur de S. A. R. Madame* ». Contrat de mariage entre Hugues-François de Lusignan de Leuzay, fils d'Henri-Joseph, comte de Lusignan, et de Marie-Jeanne-Catherine de La Rochefoucaud, d'une part, Louise-Alexandrine de Châteautiers, fille de Louis de Foudras, comte de Châteautiers, La Chapelle-Baloue, Le Châtelier, etc., et de Marie-Louise-Hyacinthe Tiercelin de Rancé, d'autre part. 1520-1737

- 1 E 377 Vente d'un setier de blé de rente annuelle par Nazaire de La Rue, damoiseau, à Odon de Magnac, seigneur du Repaire et de Lage-Bernard-de-Fer. Partage des terres de Charron, Le Repaire, Le Fraigne, Le Châtelier, etc., entre Odon de Magnac et Agnès de Malevalle, son épouse, d'une part, Dauphin et Odonette de Magnac, d'autre part. Autre partage entre Guillaume, Claudin, Ursin, Olivier et Étienne de Magnac. Acte par lequel Ysabeau de Beignac et Louis Couraud, son mari, renoncent à leurs droits dans la succession d'Antoine de Beignac, seigneur de Villegenest. Testament de ladite Ysabeau, par lequel elle lègue la dîme de Longevie à Jeanne de Beignac, sa sœur, épouse de Thomas du Quavet. Vente de 3 boisselées de terre par Marie de Magnac de Villeserain. Acquisition de la maison de Longevie, par Antoine, seigneur de Béthenet. Vente par Simon du Couraud, prêtre, à Léon de Rancé, de 10 boisselées de terre assises à la Nougerie de Villeserain. Vente de la moitié de la dîme de Longevie, à Jean de Rancé par Thomas du Quavet, seigneur de La Martelière. Partage de La succession d'Ursin de Magnac, par lequel « *est échu, à messire Léon de Rancé, à cause de dame Marie de Magnac, son épouse, la tierce partie du château du Châtelier* ». Donation mutuelle entre M. de Gaucourt et Marie Tiercelin, son épouse. 1302-1687
- 1 E 378 Criée de terres et seigneuries du Châtelier, La Chapelle, Saint-Sébastien, La Pouge, etc., à la requête des créanciers de défunt M. le comte de La Chapelle. Délaissement, par lesdits créanciers, à madame de Châteautiers, des terres de La Chapelle et du Châtelier. Échange entre Louis de Foudras, comte de Châteautiers, et Marie de Boislinard, veuve de Pierre Dargier, seigneur de Saint-Plantaire. Inventaire des meubles et effets trouvés au Châtelier après la mort de madame de Châteautiers. Acquisitions diverses par la marquise de Lusignan, dame du Châtelier. Abandon des dîmes noales, au profit du seigneur du Châtelier, par le sieur Leblanc, curé de Pommiers. 1703-1770
- 1 E 379 « *Recette des deniers du Repaire, du Fraigne, des Marches de L'Age et de Boies Ront et des apertenansses d'ycelles, commansant a la feste de Notre Dame d'Aoust mil CCCCLXIII et jénissant a celle feste la mille CCCCLXV* ». Autre livre de recettes de l'année suivante, qui précise les territoires (de L'Age-Bernard, de Vineulh, de Rivarennes et La Prella) (1465-1466). Affranchissement des habitants des Marches du Châtelier, de Lage-Bernard-de-Fer et de Montchevrier, par Odon de Magnac, seigneur du Repaire (1304, copie XVIII<sup>e</sup> s.). Reconnaissance d'une rente de 60 sous argent au profit de Jean de Magnac, seigneur du Châtelier, assise sur les héritages de Jean Choard, d'Aliec (1368). Vente par Jean de Sandeesses, écuyer (lacune), de Crozant, à Jean Rancé, sgr. de Beauregard, pour 55 écus d'or, de diverses rentes à Crozant, notamment dans la dîme de Grandcher (1458 n.st.). Double de dictum, sentence de Jean de Touzelle, licencié en lois, lieutenant du prévôt d'Issoudun, condamnant Jean Duguet dit Montroit à payer comme taillable de la seigneurie des Marches d'Orsennes 12 bians de son charroi ou arroi, 20 boisseaux avoine et 4 froment, 2 poulailles par an, et les arrérages de 2 ans antérieurs estimés 10 s. l'an pour la taille et 2 s. 6 d. pour les bians (1474). Reconnaissance à Jacques de Magnac d'une rente au village de Frulon (1476, copie 1510). Acquisition d'une rente de 12 deniers par Claude de Magnac, seigneur du Châtelier. Arrentement de plusieurs quartiers de pré par Guillaume de Magnac, seigneur du Châtelier. Papier terrier de la seigneurie de Villeserain. Acquisition de 10 boisselées de taillis, par Pierre de Bois-Bertrand, seigneur de Connives. Bail, par les abbés et religieux d'Aubepierre, d'un mas de terre appelé La Combe du Bois-Robin. 1304-1597
- 1 E 380 Procès soutenus par les seigneurs du Châtelier, pour raison de leurs droits seigneuriaux, contre Jean Chavignaud, Guillaume Vincent, Gabriel Daquet, Silvain Doucet, Jean Chambort, Silvain Morichon, Étienne Deverson, Étienne Mestivier, Silvain Nadau, Charles Delage, Louis Maroton, etc. 1613-1767

- 1 E 381 Seigneurie de Villegenest. — Acquisition par Guyon de Magnac, seigneur du Châtelier, d'une maison assise au carroir (terre vaine et vague) de Villegenest. Acquisition par Pierre de Beignat, seigneur de Villegenest, d'une demi-boisselée de terre, « *pour élargir le courtilage* (terre entourant l'habitation) *de sa grange* ». Sentence du présidial de Bourges, qui déboute M. de Saint-Germain, seigneur du Repaire, de sa demande de 5 boisseaux d'avoine sur les habitants de Villegenest. Vente des deux tiers de la lande de Villegenest à M. de Rancé, seigneur du Châtelier, par Léon Durieu de Fombussault, seigneur du Repaire. Arpentage et circonscription de ladite lande. Assignation lancée, à la requête du seigneur du Châtelier, contre le sieur Dareau, seigneur de Chavain et du Repaire, pour le paiement d'une dîme au terroir de Villegenest. Baux à ferme de la métairie de Villegenest. 1476-1709
- 1 E 382 Domaine d'Allest. — Acquisition, par Claude de Magnac, de 29 boisselées d'une terre appelée La Fonteneille. Quittance de droits de mutation, délivrée par Louis de Gaucourt, seigneur de Cluis-Dessus, à Jean de Rancé, seigneur du Châtelier. Procuration donnée par Frère Jacques de Barbançois, religieux de Déols, infirmier de Saint-Laurent de Gargillesse, à l'effet de vendre les dîmes de blé et vin qu'il avait au village d'Allest. Donation « *pour récompenses de services* » faite par Jean de Rancé, à François Chapelain, son domestique. Vente par Charles de Louches, seigneur des Liges, à madame du Châtelier, de la portion qu'il avait dans la dîme et terrage d'Allest. Arrêt du Grand Conseil qui maintient le seigneur du Châtelier en possession de la dîme d'Allest, contre les prétentions du curé de Pommiers et du chapitre de Saint-Martin de Châteauroux. Procès-verbal de l'état des bâtiments, héritages et cheptel de la métairie d'Allest. Baux de ladite métairie. 1505-1700
- 1 E 383 Domaine de Béthenet. — Partage des dîmes de Béthenet entre Jean Fédis, Gilbert Doulceron, Pierre de Malivau et Jean Forêt, tous écuyers. Saisie de la moitié du fief de Béthenet, sur Antoine Dumont, seigneur du Breuil, à la requête de Maximilien de Rancé, seigneur d'Eguzon. Cession par dame Esther Foucaud, audit Maximilien, de « *tous les cens, rentes et devoirs dus à la seigneurie de La Chapelle, sur le village de Lavault, paroisse d'Eguzon [...] et, en échange, ledit Maximilien cède à ladite dame les domaines et héritages faisant partie du fief de Béthenet, à lui adjugés par décret.* » Baux à ferme de la métairie et dîme de Béthenet. 1457-1774
- 1 E 384 Procès entre Marie-Louise-Alexandrine de Foudras, veuve de Hugues François, marquis de Lusignan, dame du Châtelier, d'une part, Silvain Charpentier, dit Rossignol, d'autre part, « *sur ce que la dame de Lusignan n'avait aucun titre justificatif des droits qui lui sont servis, à cause de la seigneurie du Châtelier, parce qu'ils ont été brûlés lorsque le château du Châtelier fut incendié* ». 1722-1775
- 1 E 385 Domaines de Frulon et de Fondenet. — Constitution d'une rente de 8 boisseaux de seigle sur la dîme de Pransac, par Jacques et Louis Dargier. Vente de la dîme de Frulon, par Gabrielle et Blanche Dargier, à Jean de Rancé. Baux de la dîme et terrage de Frulon. État des cens et rentes dus aux seigneurs du Châtelier et du Repaire. 1472-1765
- 1 E 386 Domaine du Menoux. — Aliénation de la dîme du Menou et autres objets dépendant de l'abbaye d'Aubignac. Bail, par M. de Rancé, d'une mesure « *où autrefois y avait un pressoir, sise au bourg du Menoux, jouxtant la chapelle dudit lieu.* » Vente par François Dubois, écuyer, au seigneur Delouche des Lignes, de la huitième partie de la dîme de vin du Menoux, appelée la « *dixme des gentilshommes* » Baux des dîmes du Menoux, de Villaines et de Chavin, dépendant du Châtelier. 1494-1755

- 1 E 387 Domaines de Chavin et de Gravelle. — Vente, par Antoine de Cluis et Jean Bertrand, son gendre, à Jean du Cloux, « *archer de la garde du Roy, de toute la chevance qu'ils avoient au lieu de Chavin, et ès environs, soient terres, prés, bois, vignes, paccages, cens, rentes, volailles et autres droits* » Cession du même objet par ledit Jean du Cloux à Claude de Magnac, seigneur du Châtelier. Acquisitions diverses dans les champs de Gravelle par Jean de Rancé. Vente de la métairie de Gravelle, à Bernard Guyot, par Philippe Dargier, seigneur de Saint-Plantaire. 1501-1750
- 1 E 388 Baux à ferme des métairies de Gravelle et de La Chaume, des dîmes du Menou, de Chavin, de La Perdrix, de Villaines et de Saint-Carène, dépendant de la seigneurie du Châtelier. 1692-1765
- 1 E 389 Domaine du Repaire. — Vente par Mathieu de Launay, à Odon de Magnac, seigneur du Repaire, d'un pré sur la rive de Pontaneau, « *vers la planche par où l'on va à Gastesouris* » Acquisitions diverses en la besse du Repaire » par Jean de Rancé. Autres acquisitions par Anne Foucault, veuve Jean de Rancé. 1321-1617
- 1 E 390 Domaine du Fay. — Sentence du bailli de Gargillesse, qui condamne divers manants à faire moudre leurs grains au moulin banal du Fay. Acquisitions diverses, par Jean de Rancé, dans le village du Fay. Aveu et dénombrement du fief du Fay, rendu au marquis de Gargillesse, par Jean Tiercelin de Rancé. 1517-1694
- 1 E 391 Domaine du Fraigne. — Affranchissement des villages de Charron, du Fraisne et de Rinjard, par Odon de Magnac et dame Séguine, son épouse (1305, copie 1306). Prise de possession du terrage du Fraigne par Georges de Magnac, écuyer, au nom de Loys de Magnac, son oncle. Acquisition par Simonnet de Maussabré, seigneur de La Sabardière, d'une rente de 5 setiers froment, assignée sur le terrage du Fraigne. Extrait d'un aveu et dénombrement de la seigneurie du Châtelier, fourni par M. de Rancé à M. de Gaucourt, seigneur de Cluis. 1305-1675
- 1 E 392 Accord entre Blanche, dame de Buxière, et ses enfants, d'une part, Hugues de Buxière, chevalier, d'autre part, touchant la limite de leur justice. Vente par Ithier de Magnac, seigneur de Cluis-Dessus, à Pierre de Brosse, chevalier, de « *tout ce qu'il pouvoit avoir à Montchevrier, soit dans la justice, soit dans le domaine, avec le four, fournage et l'usage dans les bois* » Vente par Raoul de Cluis, seigneur de Charon, à Ithier de Magnac, des droits « *que ledit Raoul avoit sur Montchevrier et sur les villages de Sabanettes et de Courtaillet* » Donation par Marguerite de Magnac, à Laurentin et à sa femme, d'un demi-arpent de pré en la prairie de Brosse, « *pour récompense de leurs services* ». Foi et hommage rendus aux seigneurs de Magnac et de Cluis par Guillaume de Riche, damoiseau, pour raison du lieu et terre de La Loubatère. Quittance délivrée par Jean Bouchenoire, écuyer, à Odonet de Magnac. Vente par Jean de Vernèze à Héliette de Vernèze, d'une rente de 38 boisseaux seigle, sur l'héritage du Buisson-Blondet, près les usages de la seigneurie de Gournay. Constitution d'une rente de 500 livres, par Gabriel de Riparfon, au profit de M. de Sainte-Maure. 1290-1672
- 1 E 393 Répertoire, en forme de table, des titres de la seigneurie du Châtelier et dépendances inventoriés dans les articles précédents. XVIII<sup>e</sup> siècle.
- 1 E 394 État des grains des métayers du Châtelier : grains de Breliquet, de Tanfouaille, de Pion, de Loiseau, de Bachelier, de Bredoux, de La Bonté, de Gravelle, d'Allets, de La Chaume. 1574

- 1 E 395 Livre de dépense de la maison du Châtelier : cuisine, buanderie, frais de foires et de voyages, gages des officiers de justice, gages des domestiques, etc. 1726-1772
- 1 E 396 Recette et dépense de la maison du Châtelier. 1760-1762
- 1 E 397 Déclarations des redevances dues pour les Marches du Châtelier : bourg de Pommiers, villages de Villeserin, du Haut-Fondenet, de Frulon, de Villegenest, de La Fonteneille. 1766-1767
- 1 E 398 États divers de la consistance et des revenus de la terre du Châtelier : château, jardin, granges, colombier ; étang du parc, étang du moulin ; métairies de Villeserin, du Bois, de Fontenet, de Gravelle, de La Chaume, de La Fonteneille, d'Allest ; grange de la dîme ; vignes du Menou. XVI<sup>e</sup> siècle-1765
- 1 E 399 Dénombrement des domaines et métairies relevant du Châtelier. Vérification des rentes dues à la famille de La Chapelle. 1740-1742
- 1 E 400 Mémoires, lettres et quittances, concernant la terre du Châtelier. — État des bestiaux, compte des gerbes, inventaire du mobilier, répartition des tailles. 1651-1771
- 1 E 401 Mémoires, lettres et quittances concernant la terre du Châtelier. — État des bois employés pour la reconstruction des remises et écuries. Prix des ouvrages de menuiserie exécutés dans l'intérieur du château. État des avances que M. le comte de Gaucourt a faites à madame la comtesse de Châteautiers. Note de fournitures faites à ladite comtesse. Manière de faire le potage pour les pauvres, et ce qu'il en coûte pour cent portions. 1713-1759
- 1 E 402 Mémoires, lettres et quittances concernant la terre du Châtelier. — Réparation au moulin des forges, compte des scieurs de long ; correspondance de l'abbé de Valetine avec Mme de Châteautiers. Catalogue de la bibliothèque de Châteautiers (1751). 1721-1759
- 1 E 403 Mémoires, lettres et quittances concernant la terre du Châtelier. — Solde du droit de vingtième, quittance d'un abonnement au Mercure de France, délivrée à Mme de Châteautiers. Envoi à ladite dame d'un recueil d'opéras. Correspondance de Mme de Châteautiers avec de Rostain, marchand d'étoffes à Argenton, échantillons de « *chameau* » (1746-1749). 1729-1759
- 1 E 404 Mémoires, lettres et quittances concernant la terre du Châtelier. — État des travaux de maçonnerie faits pour M. le commandeur de Châteautiers en sa maison sise rue de Richelieu. Frais de la vendange du Menoux. Comptes d'apothicaire. 1723-1776
- 1 E 405 Mémoires, lettres et quittances concernant la terre du Châtelier. — État des travaux que Mme de Lusignan a fait faire dans l'appartement qu'elle occupe chez M. Olivier. Compte des dépenses faites par Melle de Châteautiers à l'occasion du mariage de M. le comte de Lusignan et de Mme la comtesse de Turpin. 1743-1771
- 1 E 406 Baux et quittances des fermiers du Châtelier. — État d'un droit à prendre par Mme la comtesse de La Chapelle, douairière, sur tous les biens laissés par feu Jean Tiercelin de Rancé. 1566-1788



- 1 E 407 Procès, entre Jean Tiercelin de Rancé et Jean de Saint-Maur, abbé d'Aubepierre, au sujet de « *l'estat de fraiz, loyaulx constz, impenses, améliorations utiles et nécessaires* » opérées par ledit seigneur. 1578-1664
- 1 E 408 Procès, entre Jean Tiercelin de Rancé et Jean de Saint-Maur, abbé d'Aubepierre, au sujet de « *l'estat de fraiz, loyaulx constz, impenses, améliorations utiles et nécessaires* » opérées par ledit seigneur. 1637-1664
- 1 E 409 Preuves de la noblesse de la maison de La Philippière. Dénombrement du fief de Courtaillet, fourni par Ponthus Dumont, seigneur du Breuil-Yvain. 1531-1780
- 1 E 410 Procès entre François-Marie Henry, comte de Salvert, et Jean Dumont de Courtaillet, au sujet de la succession d'Anne de La Roche-Aymon. 1673-1763
- 1 E 411-431 Mangin de Beauvais. 1424-1789
- 1 E 411 Vente des seigneuries de Saint-Aigny et de Tilloux à André Masset, marchand, par Jean d'Esteignières, chevalier, seigneur de Chanvilan. Bail par Loys de Saint-Julian, seigneur de Luzerel et de Salleron, de « *l'éritaige et tenue que souloit tenir Jehan Berthé de Roches, assis et situés près des croix de Roches* ». Aveu et dénombrement du fief du Chastellet, fourni par Jean Duchion et par Margarine Dalemaigne, sa femme, à Antoine Morellon, Guillaume Matheron, Guillaume Soulète et Pierre Semoreau. Sentence rendue « *en la court des grants assises royaulx de Montmorillon* », entre Geoffroy Charasson, demandeur, à l'encontre de Simon Voulpault, défendeur, « *pour raison de certaines terres, estans de présent tant en labouraige que en fruche, appartenans au dit Charasson, ou terroir de l'Esgalletorse*. » Délivrance par Antoine Morelon, seigneur du Fraigne, aux mains de Jean Macé, du lieu et fief de Saint-Aignan (Saint-Aigny). Aveu et dénombrement dudit fief, fourni par Antoine Macé à Jean, baron de Preuilly, seigneur du Blanc et d'Azay-le-Ferron. Permission accordée par l'abbé et les religieux de Saint-Cyran, à Jean Charruau, chanoine du chapitre de Mézières, de « *faire faire un bâtardeau au bout de la chaussée de l'Étang-le-Bœuf*. » Aveu et dénombrement fournis au seigneur de Preuilly et du Blanc par Jehan de Poiez [Poix], écuyer, seigneur de Forges, de « *toutes et chacunes les choses qui furent et appartiendrent a fene Jehanne Glerbaude, en son vivant damoiselle, femme de feu Jourdain de L'Espine, escuier, et depuis par partaige a Anthoyne de L'Espine, aussi escuier, filz naturel et legitime desd. Jourdain et Jehanne, lesd. choses situées et assises en et au dedans de la paroisse de Concremier* » et qu'il a échangées avec Antoine de L'Espine : une partie du moulin sur le pont de Concremiers du côté de l'église et des redevances (30 juillet 1484). 1424-1484
- 1 E 412 Fragments d'une ancienne liève de la terre et seigneurie de Saint-Aigny. Bail d'une chènevière et de deux journaux de vigne mouvant du prieuré de Saint-Aigny. Cession par Louis Dubreuil, seigneur de La Tour, à Martial Rousseau, de « *tous les droits, noms, raisons et actions qu'il a sur la moitié des terres et seigneurie de Saint-Aigny, et sur la huitième partie du fief de Tilloux* ». Partage de biens héréditaires entre ledit Louis Dubreuil, François et Charles Macé. Saisie de la moitié de la terre, fief et maison de Saint-Aigny, et de la quarte partie de Tilloux, opérée sur Louis Dubreuil à la requête de Pierre Charasson. Échange, entre Pierre Charasson et Charles Richard, de la maison de Saint-Aigny, contre celle de Beaugard. Sentence qui confirme ledit échange. Procès soutenu par Charles Richard, seigneur de La Barre et de Saint-Aigny, contre Jean Guibert, pour raison d'une « *obolle de cens que ledit Guibert lui devoit à chascune fête de Pasques fleuryes* ». Bail par ledit Charles Richard de la métairie de Voulpauldière.

Serment prêté en justice par Jacques de Marans, seigneur de Saint-Mars, au sujet des titres et qualités de Jeanne Charasson, dame de Vaugirard, veuve de défunt Charles Maubuhé. 1510-1598

- 1 E 413 Bail, par Charles Richard, d'une pièce de terre, « *appelée l'Essard aux Nauldins* ; » de deux boisselées de terres, situées « *au terrouer des Tuylleries* ; » de quatre boisselées sises « *au terrouer de La Pierrière* ». Déclaration de la tenue des David et de la tenue de La Cave mouvant du prieuré de Saint-Aigny. Constitution d'une rente de 7 écus 47 sous 6 deniers au profit de César Mangin. Donation par Jacques Bastide, à l'église de Saint-Cyran du Blanc, d'un calice d'argent avec sa patène et un ciboire, « *pour servir à l'autel d'icelle église* » en exécution du testament de défunte Marguerite Martineau, veuve Jérôme Maubuhé. Partage entre Jean, Charles et Antoine Richard, des biens à eux délaissés par Pierre Richard, leur frère aîné. Papier terrier du fief de la petite Coulombe, situé en la ville et faubourg du Blanc. Acquisition du pré des Faulconneaux, situé en la prairie de Cortibault, par Jehan Jacquet, seigneur des Grands-Aiges. Revendication par François Mangin, seigneur des Aiges, d'une rente à lui due sur le village des Bacquelardières. Partage de biens héréditaires entre Pierre de La Bussière, seigneur du Chiron, et Jeanne de Nouveau, veuve Isaac-Michel, vivant seigneur de Moulin-Neuf. Vente de cinq quartiers de vignes, situés au Pied-Froid, par Jacques Le Proust, seigneur de Sellonnière, à Pierre Fontenettes, avocat. Contrat de mariage entre Louis Barrault, seigneur de La Chaise, et Gabrielle Richard. 1601-1650
- 1 E 414 Échange entre Jean Mangin, seigneur de Thézé, et Pierre Beaupoil. Échange entre Charlotte Jacquet, épouse dudit Beaupoil et Louis de Turgy, seigneur de Voulpauldière. Transaction entre Gilbert Dupuy, seigneur de Contansouze, et Jean Duprat, seigneur de La Romagère. Vente par Pierre Beaupoil de son office de receveur triennal des tailles de l'élection du Blanc. Saisie des biens provenant de la succession de dame Françoise Mangin. Vente de la métairie de La Merlaudière par Antoine de La Mazière Contrat de mariage entre Jean-Bastide, seigneur de Lavaudieu, fils de Jacques Bastide et de Jeanne Maubuhé, d'une part, Françoise de La Bussière, fille de Daniel de La Bussière et de Mellaine de Conan, d'autre part. Acquisition de la métairie du Chastelet par Gabriel Mangin, seigneur de La Ferraud. Échange entre Gabriel de Rochechouart, seigneur de Mortemart, et Pierre Millon, seigneur de La Touche-au-Proust, du « *droict d'exploict et usage audict seigneur Millon, appartenant, à cause de sa maison noble dudict La Touche-au-Proust, dans le bois Follatier de Dienné, audict seigneur de Mortemart* », contre un boqueteau de bois appelé Pousoux (1666). Acquisition par Antoine Jacquet, seigneur des Aiges, de la métairie de Villiers. 1651-1670
- 1 E 415 Contrat de mariage entre Jean Mangin, seigneur de Chizé, fils de Pierre Mangin et de Jeanne Rouelle, d'une part, Jeanne Bastide, fille de Jacques Bastide, seigneur de Villemuzault, et de Jeanne Esmard, d'autre part ; entre René Dauphin, seigneur de Montain, fils de Louis Dauphin, seigneur de Puyberland, d'une part, Magdeleine Regnault, fille de Charles Regnault, seigneur Des Croix, et de Marie Mangin, d'autre part. Bail de 2 deniers de cens, par Renée Mornet, veuve Pierre Richard, vivant seigneur de Saint-Aigny. Cession d'une autre rente de 4 livres 11 sous 3 deniers, par Louis Barbe, seigneur des Roches, à René Mangin, seigneur de Beauvais. Transaction entre Renée de Mornet et Louise Barbe, veuve Louis Gastineau, seigneur du Grand-Étourneau. Opposition formée par René Mangin à la saisie du tief et métairie des Courtelaudières. Testament de Louis Dauphin, seigneur de Puyberland. Partage des biens de feu Pierre Richard entre Antoine Richard, seigneur de Saint-Aigny, et Charles Richard, seigneur de La Pariserie. Règlement de comptes entre Charles Regnault, seigneur des Croix, et Madeleine Chappelle, veuve Pierre Robin, seigneur de La Merlasserie. Procès soutenu par Nicolas Poiron, prieur de Saint-Aigny, pour faire valoir ses droits sur la tenue du Cloux. 1672-1699

- 1 E 416 Acquisition par René Pénissauld, seigneur des Ageons, de La Borderie, du Bordereau. Contrat de mariage entre Antoine Jacquet, seigneur des Ages, et Élizabeth-Angélique Alabonne, fille de Charles, seigneur de Malicornet. Partage de biens héréditaires entre Magdeleine-Angélique de Turgis, veuve de François Mangin, seigneur des Petites-Ages, d'une part, François Mangin, seigneur des Touches, Jeanne, Anne, Marie-Madeleine et Marguerite Mangin, d'autre part. Acquisition de deux rentes par Claude Bastide, archidiacre de Buzançais. Vente de la métairie du Moulin par Jacques Mangin, seigneur de Beauvais. Cession d'une rente de 21 livres, à René Mangin, par Jean de Châteaubodeau, seigneur du Coudart. Vente de la maison noble de La Tour-Vouillon, par Louis Barbe, seigneur de Roche, à Silvain Barbe et à Rose Rabault, son épouse. Procès entre Louis Fontenettes, avocat, et François de Bohat de Berlière, chanoine du chapitre de Vabres. 1701-1739
- 1 E 417 Transaction entre Antoine Richard, seigneur de Saint-Aigny, et René Mangin, seigneur de Lipaudière. Constitution d'une rente de 110 livres, par René Mangin, au profit des dames religieuses de Villesalem. Arpentement de la terre de Buisson-Gobert. Constitution d'une autre rente de 100 livres, par Jeanne-Thérèse Mangin, veuve de Jean-Marie de Pressac, seigneur d'Épagne, au profit de Joseph Mangin de Beauvais, sous-diacre. Sentence entre Silvain Barbe et René-Gaspard Berthelot, curé de Saint-Aigny. Vente par ledit Silvain Barbe, à René Mangin, de la maison et fief de La Tour-Vouillon. Constitution de rente par Joseph Mangin, seigneur de La Salle, au profit d'Anselme Delagoutte. 1742-1765
- 1 E 418 Bail du domaine et métairie de Villeneuve par Jeanne-Marguerite de Lafaire, fille majeure de François de Lafaire, seigneur des Prés, et de Louise-Angélique Jacquet. Acte de partage entre Silvain Mangin, seigneur de Beauvais, Madeleine-Rose Mangin, Joseph et Antoine Mangin. Acquisition de la borderie de La Guettière par Christophe Moreau de Chamousseau, seigneur de Saint-Aigny. Déclarations faites audit Christophe par divers tenanciers. 1766-1789
- 1 E 419 Déclarations fournies aux sieurs de La Coulombe de Lin par les tenanciers du village de La Geboultot. Titres de propriété de 10 boisseaux de vignes, situés aux Barrault, près Saint-Aigny ; procédure au sujet de ces vignes. Procès entre Jacques Bastide, seigneur de Vaugirard, et René Mangin, seigneur de Beauvais, au sujet de la saisie du fief de Beauvais. 1661-1769
- 1 E 420 Procès soutenu par Jacques Bastide, seigneur de Vaugirard, contre René Mangin, seigneur de Beauvais, et François de Vaillant, seigneur de Beaugé, au sujet de la saisie du fief de Beauvais. 1690-1691
- 1 E 421 Procès entre Claude Bastide, chanoine de l'église de Bourges, archidiacre de Buzançais, prieur de Saint-Hilaire-sur-Benaize, contre François Duparquier et consorts, créancière de la comtesse de Blanzac, au sujet d'une rente de 24 boisseaux, constituée au profit du prieuré de Saint-Hilaire, sur le moulin de Chauvigny, appartenant à ladite dame. 1666-1716
- 1 E 422 Procès entre Jacques Mangin, seigneur de Beauvais, Léger de May, seigneur de La Croix-Blanche, et Silvain Jacquemin, au sujet de la perception des fruits d'une métairie non spécifiée. 1720-1724
- 1 E 423 Procès entre René Mangin, seigneur de Beauvais, et Catherine de Muzard, veuve de Charles de Montmorency et de Louis de La Châtre, au sujet d'une créance de 700 livres souscrite par ladite dame. 1699-1712

- 1 E 424 Procès soutenu par René Mangin contre Marie Drouet, veuve Jérôme Boutin, et contre Augustin Drouet, fermier d'Ingrandes, au sujet du prix de leur bail. 1720-1768
- 1 E 425 Procès soutenu par Thérèse d'Argens, veuve de René Mangin, contre Jacques Moreau de Chamousseau, et contre Silvain Barbe, seigneur de Roches, pour la possession d'un jardin ou clos situé au bourg de Saint-Aigny. 1726-1783
- 1 E 426 Procès soutenu par Christophe Moreau de Chamousseau, contre Félix Soumain de La Rouletière, Jean Guillemot, seigneur de L'Espinasse, François et Pierre Guillemot, au sujet des hypothèques qui grevaient la terre de Saint-Aigny. 1640-1771
- 1 E 427 Procès soutenus par Silvain Barbe, contre Marie Boisvert, veuve Philippe Rouelle, au sujet d'une rente à lui due sur une boisselée et demie de terre située à Saint-Aigny ; contre Marguerite Vigan, au sujet d'une rente de 5 livres « *payable à chascune feste de Saint-Martin ;* » contre Joseph d'Argentan, pour la tenue de Bois-Roblin. 1700-1760
- 1 E 428 Procès entre Joseph Mangin de Beauvais et Louise-Élizabeth Fleury de La Bruère, épouse de René-Fortuné Legrand, au sujet de la possession d'une métairie, située au village de Villiers, paroisse de Mauvières. 1776-1780
- 1 E 429 Procès soutenu par Silvain Mangin de Beauvais contre Marie Saintonne, veuve Nicolas de Forges, et Jean de Forges, son fils, au sujet du ténement de Bordesoulle ; contre Jeanne Caillaud et Laurent Martin, boulanger, au sujet de l'arrérage d'une rente de 45 livres ; contre messire Savary, marquis de Lancosme, au sujet d'une rente viagère de 350 livres. 1624-1788
- 1 E 430 Production de leurs titres de noblesse par Antoine Mangin, seigneur de Chizé, François Mangin, seigneur des Bastides, Jean, Étienne et René Mangin. Armoiries de la famille Mangin : d'azur à deux croissants d'argent. Vérification et enregistrement des titres de noblesse de la famille Mangin, conformément à l'édit du Roi. 1680-1733
- 1 E 431 Correspondance relative aux affaires de la famille Mangin. Quittances délivrées aux membres de cette famille par la généralité de Bourges, par les religieuses de Villesalem, par les Récollets du Blanc, et par divers particuliers. 1680-1789
- 1 E 432-433 Marans (de).  
1682-1770
- 1 E 432 Procès soutenu par Gabriel de Marans, contre les Antigny, au sujet d'une rente par eux due sur l'héritage appelé l'Illerette, autrement rente à Lamy.
- 1 E 433 Suite du procès soutenu par Gabriel de Marans contre les Antigny, au sujet d'une rente par eux due sur l'héritage appelé l'Illerette, autrement rente à Lamy.
- 1 E 434 Malardeau.  
1605-1768
- Vente par Jean Baron, seigneur en partie de la seigneurie de Pally, à André Beudet, de la moitié par indivis de la dîme de La Perdrix.

Vente, par Jacques Amathieu, à Antoine Malardeau, procureur, de la huitième partie de la grande dîme de Chavin.

1 E 435

Martin.

1746-1785

Vente par Fiacre de Leffières, seigneur de Bloux, à Léonard Martin, seigneur de Lajont, de la terragerie vulgairement appelée de La Boue, avec tous les droits y annexés et la dîme de Mabonneau.

Vente, par ledit Léonard, à Jean Martin, seigneur de Peudemont, d'une métairie située au village de Bloux.

Bail de cette métairie par Joseph-Martin de Jartraux, seigneur des Grèves.

1 E 436-438

Maussabré (de).

*Seigneur de Gastesouris.*

1432-1789

1 E 436

Aveu et dénombrement de la seigneurie de Gastesouris fourni à Guillaume de Magnac, seigneur du Repaire et de Laige-Bernard-de-Fer, par Huguet Seguinat. Copie d'un ancien terrier de la seigneurie de Gastesouris. Aveu de ladite seigneurie fourni à Claude de Magnac, seigneur du Chastellier et de Laige-Bernard-de-Fer, par Jacques Lojon, seigneur de Bois-Bertrand. Autre aveu de ladite seigneurie fourni à Jean de Bois-Bertrand, seigneur de Bois-Mâron, par Jean de Picot, seigneur de Chastenois, et par Marguerite de Bridiers, son épouse. Déclaration à Henri de Bourbon, prince de Condé, par Gilbert de Maussabré, seigneur de La Sabardière, de portion d'une dîme de vin « *qui se lève au Menoux et entours* ». Vente de la seigneurie de Gastesouris, par Charles de La Roche-Aymon, seigneur de Bois-Bertrand, à Pierre de Razay, seigneur de Murat, en partie. Contrat de mariage entre Marie de Razais et Louis de Maussabré, seigneur de Bordebure. Bail de la seigneurie de Gastesouris par Jean, fils de Claude de Maussabré. Procès soutenu par Étienne de Maussabré, seigneur de Gastesouris, et Silvain Merle, curé de Montchevrier, au sujet des dîmes de Poiron. Échange entre ledit seigneur de Gastesouris et Charles Delouche, seigneur de Pémoret, de plusieurs héritages situés à La Chaume. Foi et hommage rendus au duc d'Orléans par Étienne de Maussabré, pour raison de la dîme de vin appelée « *la dixme des gentilshommes* ». Vente à Étienne de Maussabré, par Jean Dumont, seigneur de Courtaillet, et par Henri Couraud, seigneur d'Espagne, d'un quart de la dîme de Survine. 1432-1789

1 E 437

Seigneurie de Chamousseau. — Échange entre Jean de Lage, seigneur du Chastelet, et Jean de Coussat, seigneur de Saint-Brice, de la terre de Chamousseau contre la terre du Chastelier. Aveu et dénombrement fourni par François Gerçain, comme fils et héritier de Jeanne Gastineau, à Pierre d'Aumont, baron de Châteauroux, de la « *moitié, par indivis, de la justice haute, moyenne et basse, de la Forest-aux-Guillons et Villaumois* ». Déclaration du fief et seigneurie de Saint-Bonnet, par Magdelaine Jonier, « *ou nom et comme ayant le bail noble de Jean Gastineau, son fils aîné* ». État du lieu et seigneurie de la Forêt-aux-Guillons, en la paroisse de Mehun-sur-Indre. Foi et hommage rendu au seigneur de Buzançais, à cause du fief de Chamousseau, par François de Douhault, seigneur de Rancé, par Léon de Douhault, seigneur du Boisdault. Bail de la terre et seigneurie de Chamousseau par Louis-Joseph de Douhault et par Adélaïde-Marie de Rogres de Lusignan de Champignelle, son épouse. 1535-1789

1 E 438

Procès entre la dame de Douhault et le sieur Bonneau, ancien fermier de Chamousseau, au sujet du règlement de leurs comptes. 1766-1783

- 1 E 439-440      Mercier. 1573-1788
- 1 E 439      Foi et hommage rendu au seigneur d'Argenton par Gabriel de Puyvignault, seigneur de Vergues, pour raison de dîmes de Forges. Cession faite audit Gabriel, par Guy-Esmoing, seigneur de Villemoutez, de « *tout le droit de censive foncière et directe* » qu'a ce dernier à Saint-Marcel-d'Argenton, à Forges et autres lieux. Procès soutenu par Gilbert Gaudet, curé d'Argenton, et Pierre Gaudet, curé de Vigoux, contre Jacques Mercier de Forges, pour raison desdites dîmes de Forges. 1573-1788
- 1 E 440      Saisie du fief de Pouzieux, opérée, à la requête du procureur du Roi, sur Isaac Barlet, pour défaut de foi et hommage ; mainlevée de cette saisie. Acquisition du fief et dîme de Pouzieux par René Métivier des Minières. Vente par Louis Boucheron, à Antoine Métivier, d'un tiers de la dîme de La Perdrix et d'un huitain des grandes dîmes de Chavin. 1677-1779.
- 1 E 441      Million de la Touche. 1610-1788
- Lettres de Louis XIII, portant anoblissement du sieur Millon, conseiller et premier médecin du roi Henri IV.
- Contrat de mariage entre Pierre Millon, seigneur de La Touche, fils de feu Nicolas et de Catherine Fumé, d'une part, et Antoinette Rambault, fille d'Émery Rambault, seigneur du Vignault et de Gilberde de Villeneuve, d'autre part.
- Obligations : de 4 000 livres souscrite au profit de Jeanne Vallée, épouse de Pierre Millon, seigneur de La Morinière ; souscrite par Pierre Millon, seigneur de La Touche-au-Prou, au profit des dames religieuses de la Sainte-Trinité de Poitiers.
- Constitution d'une rente de 50 livres par Pierre Lelarge, seigneur de La Drageonnière et de Lignac, au profit de René-Nicolas de Millon, seigneur du Breuil-Mingot.
- Contrat de mariage entre Pierre Millon, seigneur de La Touche-au-Prou, fils de Pierre Millon, seigneur de La Morinière, d'une part, et Marie-Geneviève Thoreau, fille de René-Alphonse Thoreau, seigneur des Roches-Champagnes, et de Marie Febvrier de La Bellonnière, d'autre part.
- Contrat de mariage entre René-Nicolas-Pierre-Hyacinthe Millon, fils des précédents, d'une part, et Marie-Anne-Julie Savary, fille de Pierre Savary, seigneur des Moulins, et de Marie-Marguerite Imbert, d'autre part.
- Obligation d'une somme de 1 000 livres souscrite par René-Nicolas Millon au profit de dame Marie Dumoutier, veuve Louis de La Boullay.
- Constitution d'une rente de 150 livres, par Jean-Pierre Millon et par Sophie-Clémence Maugein de Vauroux, son épouse, au profit de Gabriel-Louis-François-Mathieu Savatte, seigneur de Genouillé et de La Guillonnerie.
- 1 E 442-448      Moreau de Chamousseau. 1498-1778
- 1 E 442      Transaction entre François Guillebard, fils de feu Jean Guillebard et de Catherine Morelonne, d'une part, et Jean Macé, seigneur de Saint-Aigny, d'autre part. Aveu et dénombrement rendu à Jean de Preuilly, seigneur du Blanc et d'Azay-le-Ferron, par Antoine Macé, seigneur de Saint-Aigny, des terres de Saint-Aigny, Thilloux, Beaugard, Vizais et Muhan. Aveu et dénombrement rendu à Louis-François de Clermont, seigneur de Preuilly et du Blanc, par François de Sauzay, seigneur de La



Tour et du Breuil-Poiroux, du chef de Jacquette de La Barde, son épouse. Saisie de la moitié du fief de Saint-Aigny et delà huitième partie du fief de Teillou, à la requête de Pierre Charasson. Aveu et dénombrement du fief de Saint-Aigny, rendu, par Charles Richard, à Charles de La Rochefoucauld, seigneur de Barbezieux. Bail par Pierre Richard, seigneur de Saint-Aigny, des dîmes et terrages mouvants de ladite seigneurie. Aveu et dénombrement de la maison noble de La Tour-Voullon, fourni par Louis-Barbe, seigneur de Roche, à César-Alexandre de Beaudau, comte de Parabère. Saisie des biens dudit seigneur de Roche, à la requête de Charlotte Girardin de Barandon. Vente de la seigneurie de Saint-Aigny, par Louis Richard, à Jacques-Christophe Moreau de Chamousseau. 1498-1777

- 1 E 443 Hommage rendu par les seigneurs de Tilloux aux seigneurs de Saint-Aigny. Procès, au sujet dudit hommage : entre Charles Richard, seigneur de La Barre et de Saint-Aigny, d'une part, et Françoise Joudouin, veuve Antoine Massé, seigneur de Tilloux, d'autre part ; entre ledit Charles Richard et Catherine de Massé, veuve de Jean de Mauvise. Aveu et dénombrement fournis aux requérants par Charles de Mauvise. 1550-1695
- 1 E 444 Procès soutenu par Charles Richard contre Antoine Savary, prieur de Mont-la-Chapelle, au sujet du moulin de Saint-Aigny. Baux dudit moulin. 1572-1689
- 1 E 445 Procès, au sujet du moulin de Saint-Aigny, entre Jacques-Christophe Moreau de Chamousseau, seigneur de Saint-Aigny, et Charles-François Blanchet, prieur de Mont-la-Chapelle. 1767-1778
- 1 E 446 Procès soutenu par Jacques-Christophe Moreau de Chamousseau contre Hélié Soumain de La Rouletière et Anne-Catherine Boyer, son épouse, au sujet du compte des revenus de la seigneurie de Saint-Aigny. 1767-1770
- 1 E 447 Procès entre Michel Berthon, apothicaire, d'une part, Colin de Vernay et dame Mornet de Rouilly, son épouse, d'autre part, pour raison des traitements et médicaments que ledit Berthon a fournis au sieur Antoine Richard et à la dame Marie de Boislinard pendant la dernière maladie dont ils sont décédés. 1741-1767
- 1 E 448 Papiers, comptes et mémoires relatifs aux seigneuries de Saint-Aigny et de Beauregard. Essais d'accommodement : entre M. de Chamousseau et MM. de Beauvais ; entre M. de Chamousseau et M. Dupin. 1609-1778

1 E 449

Mornet-Crémier.

1593-1744

Échange de rentes entre Laurent Morin, seigneur de Boisbérault, et Loyse Vezien, veuve Joseph Vachier.

Testament de Jeanne Mornet de Boisménard.

Constitution d'une rente de 50 livres par Charles-Étienne Mornet, seigneur de Boisménard, au profit de Marie Collin, veuve Michel Geoffrion, seigneur de La Jarrige.

Aveu et dénombrement du lieu seigneurial de Crémier, fourni par François Trouillon, marchand, à Charles de La Témouille, duc de Thouars et de Loudun.

1 E 450

Nieulle (de).

1588-1785

Mémoire des limites du dune et terrage de La Barre, assis au village de La Bruire et au Poyou.

Aveu de la moitié de la dîme de Vignemont, fourni à Françoise de Longwy par Marie d'Archia, veuve de François de Crevant.

Arrentement, par : François du Vigner, curé de Saint-Étienne-de-Buzançais ; Silvain Augier, curé de Notre-Dame-du-Verger ; François Picault, curé de Saint-Lactencin, et Jean Goudre, curé de Beauché, à Gabriel de La Rivière, du tiers de la dîme de Chambon, « *vulgairement appelé la dixme des enfants prestres* ».

Cession par Louis de Crevant audit La Rivière, d'une autre portion des dîmes de Chambon.

1 E 451-461

Onfroy-Guigner.

1611-1781

1 E 451

Arpentage de l'héritage de Bordesouille. Rente due sur cet héritage par Catherine Voisine, veuve Jean Guigner. Contrats de mariage : entre Hiérosme Guigner et Marie Onfroy ; entre Pierre du Ligondais et Dorotheé Guigner. Testament de Marie Onfroy. Procès entre Jacques Bastide, seigneur de Villemuzault, tuteur des enfants de Jacques Maubué, seigneur du Guéroue, d'une part, et Marie Mayaud, veuve Charles Fontenette, d'autre part, au sujet d'une rente de 24 boisseaux de froment due par ladite dame auxdits mineurs. Procès entre Jacques Tricot, seigneur du Taillis, et Marie Tricot, sa sœur, pour la possession d'une maison et d'une vigne. Estimation des bestiaux de La Cadetterie. Livret de comptes de Jacques Guigner. 1615-1730

1 E 452

Compte de tutelle rendu par dame Marie Onfroy, veuve Hiérosme Guigner, à Pierre Guigner, son fils. Procès soutenu par ladite dame et par son fils, contre Pierre Ratet, au sujet d'une somme de 250 livres réclamée par ledit Ratet. 1713-1717

1 E 453

Procès soutenu par Marie Onfroy, contre Nicolas Georget, au sujet d'une rente de 3 livres due par ledit Georget sur cinq quarts de boisselée de terre située au faubourg de Saint-Étienne du Blanc. 1711-1750

1 E 454

Procès soutenus par Marie Onfroy, contre Antoine Gaultron et Pierre Gaultier, son gendre, pour la possession de quelques boisselées de terre ; contre Guy Blanchard, au sujet d'une rente de 3 livres, due par ledit Blanchard, sur un jardin appartenant à ladite dame, « *situé au faubourg de la ville ancienne du Blanc, joignant à celui des Récollets, aux murs de ville et au chemin par où l'on va desdits Récollets à l'église* ». 1711-1725

1 E 455

Procès entre Claude Pelletier, collecteur des tailles de la paroisse de Saint-Génitour du Blanc, et Nicolas Buhade, son collègue, au sujet des profits illicites réalisés dans l'exercice de ses fonctions par ledit Pelletier. 1715-1723

1 E 456

Procès soutenus par Claude Pelletier, contre Louis Franquelin et Jean Mauduit, au sujet d'une rente de 57 livres 10 sous réclamée par ledit Pelletier ; contre Charles Hallot, au sujet d'une autre rente de 40 livres. 1715-1738

- 1 E 457 Procès soutenus par Marie Villeret, veuve Claude Pelletier, contre Antoine Bordet, au sujet de la construction d'un mur mitoyen ; contre Nicolas Jouhannin, pour non-exécution d'un contrat « *par lequel ledit Jouhannin s'engageait à fournir du suif audit Pelletier, à raison de 37 livres le cent garni* ». 1715-1741
- 1 E 458 Procès soutenus par Dorothee Berneron, veuve Pierre Guigner, contre Jeanne Delavergne, veuve Jean Pérussault, seigneur de Mersan, au sujet de la chute d'un mur et d'un éboulement de terre « *qui rend vacant le jardin de la demanderesse et son terrain inculte* » ; contre François de Lafaire, seigneur des Prés, pour non-paiement de fournitures faites audit seigneur par ladite dame Guigner. 1733-1751
- 1 E 459 Procès soutenus par Jacques Guigner, contre Jean Guigner, au sujet du règlement d'un compte de famille ; contre Pierre, Marie et Silvain Chezeaux, au sujet de la succession mobilière des père, mère, beau-père et belle-mère desdits Chezeaux. 1728-1768.
- 1 E 460 Procès soutenu par Jacques Guigner, contre Louise-Magdeleine Guillaume de Fontaines, dame du Blanc, veuve Claude Dupin, au sujet de la perception d'une quatrième gerbe sur les récoltes faites dans le ténement de Beaulieu. 1611-1777
- 1 E 461 État de la quantité de boisseaux de blé-orge délivrés aux habitants des paroisses de Maillet, Ciron, Saint-Janvrin, Saint-Hilaire de Benaise, Concremiers, etc., par le sieur Guigner, garde-magasin des blés du Roi en la ville du Blanc Acte de réception, par deux journaliers de Sauzelles, de la quantité de seize boisseaux de blé-orge « *qu'il a plu à Sa Majesté leur prêter pour l'ensemencement de leurs terres* ». 1738-1781
- 1 E 462-463 Orvillé (d°).  
1652-1783
- 1 E 462 Procès entre Charlotte-Lucie-Victoire de Bouthillier de Chavigny, épouse du sieur de La Vieuville, marquis d'Orvillé, d'une part, le sieur Leblanc, procureur fiscal de la baronnie de Levroux, d'autre part, relativement à des occupations d'étang et à des droits de pacage dans l'étendue de la seigneurie de Moulins. Droit de rachat dû à la dame d'Orvillé, à cause de son fief de Moulins, par le prieuré de La Chaise, dépendant du chapitre de Saint-Martin de Châteauroux. 1729-1756
- 1 E 463 Bail du fief et seigneurie de Launay par Auguste Viviers de La Pérocherie. État général du produit des domaines de Launay et de La Vernelle. Testament de Marie Carcat, épouse de Jacques de La Cour, seigneur du Meez, par lequel elle lègue aux Cordeliers de Châteauroux une rente de 5 livres, à prendre sur le Grand Fourchaud ; quittance de cette rente délivrée aux héritiers de ladite dame. Transaction, au sujet des terrages de Luant, entre Marie de Puy-Giraud, épouse de Nicolas d'Hauteroche, et Étienne Baronnet. 1652-1783
- 1 E 464 Parthon.  
1638-1744
- Acquisition, par Pierre Riant, de la dîme de La Notte.  
Vente de ladite dîme, par Jean Mauduit, seigneur de La Varenne, à dame Marie Parthon.  
Transaction entre Étienne-Sulpice Parthon et Jacques-Philippe Augras, seigneur de La Madrolle.

- 1 E 465 Pâtureau.  
1634-1773  
Échange de dîmes entre Charles de Pierre-Buffière, baron de Prunget, et Mathieu de Lage, seigneur de Puyrajoux.  
Aveu du fief du Broutet, fourni audit Charles par Claude de Lage.  
Bail de la dîme de Fromenteau par Étienne de Bridiers à Pierre Rostain.  
Acquisition des dîmes du Broutet et de Fromenteau par le sieur Pâtureau.
- 1 E 466 Pearon de Serennes.  
1476-1764  
Aveu et dénombrement du fief de Celon, fourni à Guy de Chauvigny, seigneur de Châteauroux et d'Argenton, par Jean de Cérès ; à M. de Montpensier, seigneur d'Argenton, par Silvain deDoüault.  
Assignation en paiement des droits de terrage dus au seigneur de Celon.
- 1 E 467 Pelletier.  
1642-1711  
Vente par Hilaire Ratier, à Jean-Clément, de la dîme de Fontaine-Belé.  
Acquisition, par les demoiselles Pelletier : de la moitié d'une dîme sise à Montierchaume ; d'un huitain de la dîme du Plessis ; de ladite dîme de Fontaine-Belé ; de la dîme du clos des Conilles.
- 1 E 468 Pemoret.  
1695-1778  
Vente par Étienne du Bost du Breuil de Gargillesse, à Silvain-Joseph de Goyon, seigneur de La Fosse, d'un dîme qui se lève en la paroisse de Chavin.  
Transaction entre Silvain de Magnac et dame Marthe de Quinsac, veuve dudit Goyon.  
Acquisition, par Silvain Peyrot, du fief et dîme de Chavin.  
Foi et hommage rendu au seigneur d'Argenton, pour raison de la quatrième partie dudit dîme, par Silvain Delouche, seigneur de Pémoret.
- 1 E 469 Perault.  
*Seigneur de Montgivray.*  
1692-1742  
Procès entre Joseph-François Hémet, seigneur d'Ars et de Montgivray, d'une part, et Charles Dorguin, seigneur des Bergeries, d'autre part, au sujet des arrérages d'une rente de 100 sous, dus par ledit Dorguin à la seigneurie de Montgivray.
- 1 E 470 Perussault.  
*Seigneur de Perturbrault.*  
1445-1764  
Bail d'une pièce de terre, par Adam de Thierry, seigneur de Perturbrault ; d'un héritage situé à La Bregaudière, par Pierre de Laleuf, par Joseph Michaud et par Paule Bourde, coseigneurs dudit Perturbrault.

Papier de la recette de la seigneurie de Perturbrault faite par Pierre de Laleuf.  
Bail des dîmes de chanvre et de lin de Saint-Gaultier passé par Marin, Mathurin et Jacques Pérussault, fermiers du prieuré de Saint-Gaultier.  
Vente du lieu de La Mottequin, par Jean de Malleret, seigneur de Boismarmin, à Mathurin Pérussault, seigneur du Breuil.  
Bail du terrage de Perturbrault par Louis Patry.  
Reconnaissance de cens et de rentes dus à la seigneurie de Perturbrault.

1 E 471

Peyrot.

1529-1779

Vente du fief de Bienassis, par Loys de Harcourt, à Jacques de La Trémouille.  
Sentence qui confirme Blaise Peyrot dans la possession de cens et de rentes à lui dus sur le terrage de Barneuve.  
Acquisition de trois journaux de vignes par Anselme Matheron, seigneur de Bienassis.  
Transaction entre François Dargier, seigneur de Saint-Plantaire, d'une part, et Pierre et Philippe Peyrot, d'autre part.  
Vente de la métairie du Lac, par lesdits Peyrot, à René Mars, seigneur de Roche-Neuve.  
Fondation d'une chapelle dans le fief des Roches.  
Acquisitions successives dudit fief par René Mars et par Silvain Peyrot.

1 E 472

Pidoux.

1726-1743

Vente de la dîme des Douces, par Charles-Silvain d'Arreau, seigneur de Fontais, à Louis Estevenin, marchand.  
Vente du sixième de la dîme de Frulon, par Paul Lapierre, seigneur de Boisvert, à Antoine Pidoux.

1 E 473

Piegu (de).

1536-1566

Sentence du bailli de Touraine entre René de Fougères, seigneur des Jarosses, et René Corrier, seigneur de Relay.  
Aliénation du grand étang de La Jarosse par Antoine de Fougères, seigneur des Jarosses, et par Catherine de Ménigot, sa femme.  
Partage de la succession de Jean de Piégu entre François, Christophe et Ysabelle de Piégu.  
Transactions, au sujet de la possession du Plessis-Garnier : entre Guillaume Quinault, abbé de Saint-Genou, et le seigneur des Vaux ; entre François de Piégu et Pierre de Frémery ; entre Antoine de Puy-Girault et Louis de Vaillant.

1 E 474-476

Poix (de).

1421-1783

1 E 474

Aveu et dénombrement, fourni par Jean Rancé à Jean de Bemnyel, écuyer, seigneur de La Chaulme, de « *son ostel de Chabenet, qui jadis fut à feu Raoulx de Chabenet, et sa garenne, avecques les fons, droiz et appartenences, circonstances et dépendances des dits hostel et garenne* » (19 juin 1421). Vidimus par la chancellerie royale de l'accord entre Guy III de Chauvigny et Josselin du Bois, seigneur de Chabenet et de Montmorillon : celui-ci prête l'hommage lige pour sa terre de Chabenet et reçoit le droit de justice haute, moyenne

et basse sur Chabenet, le Pont-Chrétien et Les Roches (juillet 1466). Aveu et dénombrement du fief de La Chaume, fourni par Jean du Bois, seigneur de Chabenet, à Louise de Bourbon, dame d'Argenton. Foi et hommage rendu au baron de Prunget par Renée de La Rue, seigneur de La Philippière et de Fontgoin. Bail du fief de Bordessoule par Joseph du Ligondais, seigneur de Connives. Ferme des dîmes de Prunget, de Tendu et de Chabenet. Terrier des fiefs d'Arger, de La Rocherolle et de Villarnoux. 1421-1737

1 E 475 Procès entre l'abbaye de Varennes, d'une part, et Charles de Pierre Buffière, seigneur de Prunget, Tendu, Chabenet, etc., d'autre part, « *pour raison des droits d'usage, de chauffage et de pacage, que ledit seigneur de Pierre Buffière, à cause de sadite seigneurie de Chabenet, prétendait avoir dans le bois de Venière, dépendant de ladite abbaye* ». 1614-1638

1 E 476 Aveu de la seigneurie de Saint-Lactencin, fourni par Guillaume et Gilbert Seguin, à Emond de Prye et à Héléonord Chabot, seigneur de Buzançais. Vente de la dîme de Jumaux, par Jean Morin, seigneur de Saint-Lactencin, à Imbert de Brouilly, seigneur de La Brosse. Vente par Victor-Marie, comte d'Estrées et de Nanteuil, à Jean-Louis Albert, seigneur de La Marvallière, de « *la terre et seigneurie de Saint-Lactencin, la terre et fief de La Rollandrie, le fief et mestairie du Petit Pomet, le fief et mestairie de Jumaux* ». Cession desdites terres et seigneuries, par ledit La Marvallière, à Louis-François-Vincent de Poix. 1509-1783

1 E 477 Quéreau.  
1737-1746  
Vente par Joseph et Marie Dargier, à Jacques Richet, des deux portions qui appartiennent auxdits vendeurs dans la métairie des Feuilletts.  
Aveu et dénombrement de ces deux portions, fourni par Étienne Quérault et Anne Richet, sa femme, à Germain-Christophe de Flexelles, baron de Sainte-Sévère.

1 E 478 Rabier Gendre.  
1779-1786  
Foi et hommage rendu au Roi par les demoiselles Dupuy, pour raison de leur dîme de Laleuf.  
Vente d'une portion de ladite dîme, par Pierre-François Turquet de Mayerne, à François Rabier, chanoine de Notre-Dame et Saint-Martin de Châteauroux.

1 E 479 Ranjeon.  
1635-1780  
Acquisition, par Jacques Jamet, de la moitié de la dîme de Thenay.  
Procès intentés aux Ranjeons, par les seigneurs de Buxières et du Ligondais, pour raison de ladite dîme.

1 E 480 Ratier.  
1608-1750  
Acquisition par Marie Imbert, veuve Jean d'Orance, de la quatrième partie de la dîme de Nerlac.  
Cession dudit quart à Jean Trotignon.



Vente du même objet par Vincent Piel, seigneur de La Baudière, et par Marie Trotignon, à François Gaulin.

Quittance, délivrée au sieur Ratier, de la somme de 10 livres « à laquelle il a été imposé sur la part et portion qu'il possède dans les dîmes de Saint-Pierre de Lamps, pour faire les réparations et fournitures du chœur de ladite église ».

1 E 481

Robin de Scévole.

1761-1790

Liève de la terre et seigneurie de Villebuxière : villages du Breuil, de Saint-Paul, de La Grange, de La Buxière, de Mont-Baltruy, de La Villonnière, de Provanchère ; dîme de Parnac ; bourgs de Vigoux, de Celon, de Bazaiges ; fiefs de Pommeroux et de Saint-Gilles.

1 E 482-483

Rochechouart de Mortemart (de).

1438-1787

1 E 482

Bail d'un chezal, assis au village de Soignaulx, par Annette de Rochedragon, veuve d'André Doradour, vivant seigneur du Bouchet ; de l'héritage de La Tiaudère, par Geoffroy Taveau, seigneur dudit Bouchet. Saisie féodale du bois Pitaveau et du Bouchet, à la requête de Pierre Maubué, seigneur de La Touche et de Lipaudière. Reconnaissance de cens et rentes dus à la seigneurie du Bouchet

1 E 483

Recette de la seigneurie du Bouchet, en froment, seigle, orge et avoine : tenues de La Bougère, de Maupas, de l'Épinier, des Vouillers, de Trillaudière, de Fourdines, de Boiretray, de Charoché, de Fretondu, de Charpaigne, de Fourchault, des Girards, de La Boudinière, de Foucault, de La Gitte, de L'Étang-Buret, des Cailliers, de La Malétrie, des Chasniers, de Renault, du Moulin-Vent, de Rienvert, de Cogneux, etc.

1 E 484-493

Rochechouart-Pontville.

1491-1786

1 E 484

Liève de la terre de Puy-Lorent, dépendant des seigneuries de Bridiers et de Rhodes.  
1700-1721

1 E 485

Transaction entre le chapitre du Château-lès-Bourges, d'une part, et Robinet et Michelet d'Estampes, frères et héritiers de Jean d'Estampes, archidiacre de Nevers, d'autre part. Aveu et dénombrement du lieu appelé L'Autel-aux-Dames, et L'Hostel de La Forest-à-la-Dame, autrement La Gigotière, fourni par François Gervin, écuyer, à Françoise de Longvy, veuve de Philippe Chabot. Vente par François Martin de La Goutte-Bernard et par Françoise de Puyvinaud, sa femme, à Jean Nonicque, procureur fiscal du vicomte de Bridiers, d'une pièce de bois taillis « appelé de demyer Le Poyoulx ». Extrait du terrier du Chastellier. Déclaration du lieu où « est située l'église paroissiale de Saint-Lactencin avec un petit cimetière tout autour ». Aveu et dénombrement de l'hôtel et hébergement du Bois-Renaud, fourni par Renée-Marie de Baignan, veuve Louis-Baltazard Bertrand, vivant seigneur du Lys-Saint-Georges, à dame Elisabeth Blondeau, comtesse de Buzançais. Baux de la métairie de Bridiers, de la métairie de Rhodes, de la métairie de La Bazonnerie, de la métairie de La Salle de Jansais, de la dîme des Chezeaux, des rentes et dîmes des paroisses de Vareille et de Saint-Sulpice, de L'Étang-de-Rhodes, des Moulins de La Chaume, du Refour, de La Vaupot, de

Neyravaud, de Mouet, de Gros-Bost, lesdits baux passés par Marie-Victoire Boucher, veuve de Bridiers, baronne de Cros, marquise de Rhodes, etc. 1491-1783

- 1 E 486 Procès soutenu par Antoine Basset et Marie-Anne Camelin, son épouse, contre Charles-Auguste de Rochechouart, seigneur de Buzançais, au sujet de la possession d'un office dont Gabriel Potin avait été pourvu par ledit Rochechouart au détriment des demandeurs. 1741-1753
- 1 E 487 Saisie des seigneuries de Bridiers et de Rhodes, à la requête de Pierre-François Borgeret, sur Marguerite-Henriette de La Roche, veuve Jean-Baptiste Boucher ; requête de la partie saisissante ; opposition du curé d'Argenton. 1758-1759
- 1 E 488 Procédure au sujet de la saisie des terres de Bridiers et de Rhodes. Transaction entre les parties. 1760-1767
- 1 E 489 Dépenses de la forge de Mondon : gages des ouvriers, gages des valets d'équipage, consommation de foin et avoine, appointements des gardes, frais généraux de bureau, consommation des produits de ladite forge. 1761-1772
- 1 E 490 Régie de la forge de Mondon. Lettres de M. de La Pouge, écrites au sujet de l'administration de ladite forge. 1768-1773
- 1 E 491 Projet de convention pour l'exploitation de la forge de Mondon. Comptes de ladite forge, rendus à M. de Rochechouart, par André et René Aubrun. 1769-1771
- 1 E 492 Lettres de marchands de fer, maîtres et régisseurs de forges, écrites d'Arnac, de Bellac, de Confolens, du Dorat, de Limoges, de Lussac, de Saint-Benoît, de Saint-Savin. 1771-1773
- 1 E 493 Projet d'aménagement de la forêt de Rochechouart. Envois d'argent faits par différents ouvriers travaillant à Paris, sujets des seigneuries de Bridiers et de Rhodes. 1767-1786
- 1 E 494 **Rochedragon (de).**  
1492-1789  
Extrait des aveux et dénombremens de la seigneurie de Bouges rendus aux seigneurs de Levroux : par Jean Richard et Jeanne de La Rivière, sa femme ; par Claude Leroux et par J.-J. Alleaume.  
Circonscription de la dîme de Bouges.  
Vente de la seigneurie de Bouges à Jean François, marquis de La Rochedragon, par André Leblanc, de Lagny, fondé de la procuration de ses copropriétaires.
- 1 E 495 **Rollin de Courtaillet.**  
1534-1784  
Vente par Antoine Le Vernier, seigneur de Chasteau-Chevrier et de Laige-Pouteau, à Huguet de Mons, seigneur du Breuilh, de « *tous les droitz de dixmes et terraiges, que le dit Antoine a aux lieux et villaiges d'Alest et de Foulon* ».

Délaissement de la dîme de Villegenest, par Charles-Silvain d'Areau, seigneur de Fontais et du Repaire, à Alexis de Mauvise.

Échange de dîmes, entre Anne d'Areau, veuve Étienne de Maussabré, et Antoine Rollin de Courtaillet.

- 1 E 496-504      Rollin de Fougerat. 1450-1786
- 1 E 496      Copie informelle du terrier du Breuil-Yvain. Sentences: entre Claude Dumont, d'une part, et Martin et Étienne Nicaudz, d'autre part ; entre Jean Dumont et Pierre Manderoux ; entre Louis Delouche et Pierre Delavaud ; entre Silvain Dumont et les Chambord. Transaction entre Honoré et Silvain Dumont, d'une part, et Anne de La Roche-Aymond, d'autre part. Procédure au sujet du Moulin-Neuf. 1450-1690
- 1 E 497      Procès entre Jean Dumont, seigneur du Breuil-Yvain, d'une part, et Jean Margot, écolier donataire des dames de Beauvoir, d'autre part, au sujet de la donation faite à ce dernier par lesdites dames. Transaction entre Alexis de Mauvise, seigneur de Villars, et Silvain Rollin, seigneur de La Foras. Testament de madame de Noizat. Procès entre MM. du Breuil-Yvain et de Courtaillet. Poursuites exercées par demoiselle Pétronille Riveau contre les tenanciers du village de Souffaye. Liève dudit village. Contrat de mariage entre Antoine Rollin, seigneur de Fougerat, fils de feu Charles Rollin et de Marguerite Boileau, d'une part, et demoiselle Pétronille Guéret, fille de François Guéret et d'Éléonore Nivaud, d'autre part. 1701-1749
- 1 E 498      Baux à ferme des domaines du Noyer, du Breuil, de Longechaud, passés par MM. de Fougerat. Quittances délivrées aux fermiers par lesdits seigneurs. 1750-1780
- 1 E 499      Notes de fournitures faites à M. Rollin de Fougerat. Transaction entre ledit Rollin et le sieur Dumas. Quittances d'une pension viagère, due à Madeleine Verger, sur la succession de Jean Dumont. Titres de la dîme de Villegenest. Bail de la dîme d'Allest. 1780-1781
- 1 E 500      Procès soutenus au sujet de la banalité du Moulin-Neuf par Jean Dumont, seigneur de Courtaillet : contre Jean Duris, contre Silvain Delage, contre Jean Chabenat, contre Jean Avril. 1750-1761
- 1 E 501      Procès soutenus par Antoine Rollin, seigneur de Fougerat : contre François Beaufaix, au sujet des arrérages d'une rente de 9 livres 15 sous, due par ledit Beaufaix ; contre Olivier Lemoine, fermier de Longechaud, au sujet du règlement du compte dudit Longechaud ; contre Hyacinthe et Joseph Fayolle, au sujet d'une somme de 1, 000 livres, réclamée par lesdits Fayolle. 1767-1780
- 1 E 502      Procès soutenus par Antoine Rollin : contre René Landon, « à fin d'obtenir la déclaration des biens et héritages acquis par ledit Landon, dans le censif de l'Aumosne, en Marche » ; contre Pierre Galland, au sujet des limites d'un domaine situé au village de Courtaillet ; contre Jacques Fauguet, pour le règlement du cheptel de la métairie de La Gibère ; contre Marie-Anne Mouret, veuve Claude Dumont, au sujet de l'étendue de la justice de Lage-Bras-de-Fer. 1780-1785

- 1 E 503 Procès soutenus par Henri Courault d'Espagne, curé de Pellevoisin : contre François Merlin ; contre Louis Augineau ; contre les sieurs Poquet et Riffay, au sujet de la saisie des biens dudit curé. 1773-1780
- 1 E 504 Procès soutenus, au sujet de la liquidation des affaires de Henri Courault d'Espagne, seigneur de Fougerat, curé de Pellevoisin : contre François Thuillier ; contre André et Joseph Sarazin ; contre Jean Delaunay et Pierre Demay. 1783-1786.
- 1 E 505 Rollinat.  
1690-1737  
Vente par Jacques Malaise, seigneur du Breuil, à Silvain Gentil, de la moitié de la dîme de Goux.  
Cession de la moitié, par Silvain Gentil, à Antoine Guïot.  
Vente du même objet, par les héritiers de Marguerite Bienvenu, veuve Antoine Guïot, à Pierre Rollinat.
- 1 E 506 Royon.  
1787-1788  
Extrait du plan des dîmes de la paroisse de Vineuil, dressé par le sieur Jacquemain, pour l'administration de Mgr d'Artois.  
Circonscription des dîmes de Ranchoux, tracée par ledit Jacquemain, pour terminer les contestations entre les RR. PP. Cordeliers de Châteauroux et le sieur Royon.
- 1 E 507-510 Savary de Lancosme.  
1451-1786
- 1 E 507 Aveu de la dîme de Mourier (paroisse de Bauché), fourni à Jean Savary, seigneur de Lancosme, par Antoine Doré, seigneur du Pué (Puy ?) (19 juin 1451). Vente par Bernard Guérin, seigneur de Villevassour, à Jean de Crevant, seigneur de Bauché, de « *la quarte partye, par indivis, du dixme et terrage de La Barre, assis en la paroisse d'Habilly, partant avec le seigneur de Boudan et ceux de Roches* ». Transaction entre Regné de Lage, seigneur de Chifreilhac, et Jean Savary, seigneur de Lancosme, au sujet de la donation faite par Marguerite et Guillemette d'Arnac, à Perrin d'Arnac. Aveu des fiefs de Lancosme et de La Barre, fourni à Emond de Prye, comte de Buzançais, par Hugues Savary, sgr. de Lancosme et de La Barre : « *ma maison et place fort juré dudit lieu de Longhomme environné de fossez, avecq le boulevard au dedans duquel est ma chappelle, bassecourt pourprise ensaincte de fossez, au dedans de laquelle basse-court est ma grange, mon moulin bangnier dudit lieu de Longhomme, le pourtal ou il y a coulombier a pigons, estables, contenans huit arpens de terre ou environ, eu et compris le verger appelé le verger de treilles et le verger des fontaines et autres vergers estans derriere lad. Chappelle* » (20 oct. 1506) ; de la dîme de Brosse, fourni à Françoise de Longvy, par Pierre d'Alloigny, seigneur de Rochefort. Acquisition de la dîme de La Barre, par Louis Savary, seigneur de L'Erbée. Vente de la dîme de Brosse, au seigneur des Jarasses, par Antoine Savary, seigneur de Lancosme. Bail de la dîme de Moury, par Marguerite Olivier, épouse dudit Antoine. Acquisition par Louis, fils d'Antoine Savary, de la dîme des Tiercières et de celle d'Esnard. Vente, par René de La Rochefoucauld, à Louis de Lancosme, du moulin du Gué-des-Essarts, avec ses dépendances ; de la dîme de Bauché, par Louis de Crevant, à Louis-François-Alexandre Savary, marquis de Lancosme. Bail, par ledit Savary, d'un quart de la dîme dit des Quatre-Seigneurs. 1451-1735

- 1 E 508 Baux de vignes et de terres situées à Rivarenes, passés par Marguerite et Jean de Bois-Bertrand. Déclaration de 15 boisselées de terre, fournie par Charles de Boislinard, à François de Vaillant. Bail de la dîme de Neuville, passé par Jean Dubec, curé de Chasseneuil. Transaction entre le seigneur de La Tour de Rivarenes et Étienne de Monchinault. Ferme des fours banaux de Rivarenes. Échange entre François de Vaillant, seigneur de Beaugé, de Béchignoux et de La Tour de Rivarenes, d'une part, et Charles de Forges, seigneur de Barneuve, d'autre part. Attestations des droits honorifiques dus au seigneur de La Tour, dans l'église de Rivarenes. Sujétion des habitants de Rivarenes au bac du bateau de La Tour. Ferme dudit bateau. Baux des dîmes de Plinpinart et de Béchignoux. Arrentement de la métairie de Villefranche, par Denis Dubec, seigneur des Prés. Terrier de la seigneurie des Prés, dressé à la requête d'Étienne Dubec. Baux de diverses pièces de terre sises à Rivarenes, passés par Louis-Alphonse Savary de Lancosme, seigneur de Bauché, de Barneuve et de La Tour de Rivarenes. 1606-1786
- 1 E 509 Déclaration des cens et rentes dus à André de Forges, seigneur de Barneuve, sur la métairie de La Mottequin. Vente, audit André de Forges, par Antoine de Puygirault, seigneur de La Fons, des cens et rentes « *qu'il avoit à Saint-Gautier, Thenay et autres lieux* ». Extrait d'un ancien terrier de la seigneurie de Barneuve. Sentence, au profit de François de Forges, contre Jacques Gillet, au sujet du droit de lods et de ventes dû à la seigneurie de Barneuve. Bail des dîmes de Barneuve, passé par René de Forges. Quittances des droits dus à la seigneurie de Barneuve, par divers tenanciers. 1513-1781
- 1 E 510 Terrier de la seigneurie de Barneuve, dressé à la requête d'André de Forges : moulin des Chezeaux ; mas de La Fougère, mas du Censif, mas des Graterly ; champ Guittard, champ des Plasses, champ des Combes, champ du Gâtineau ; La Fosse-au-Loup ; Le Châtelier ; le champ Gibaud ; le champ Durand ; maisons sises à Rivarenes et à Saint-Gautier ; métairie de La Mottequin ; du Vieux-Barneuve ; étangs et dîmes de la seigneurie de Barneuve ; droit général. 1544
- 1 E 511 Scourion-Boismorand d'Antigny.  
*Seigneur d'Aigurande.*
- 1682
- Terrier de la seigneurie d'Aigurande, dressé à la requête de Louis de Bourbon, duc de Montpensier : ville d'Aigurande ; rue d'Aigurandette ; grosse tour d'Aigurande ; justice ; droit de scel ; droits honorifiques dans l'église d'Aigurande ; capitainerie ou droit de guet ; droit de donner les mesures ; halles et boucheries ; marchés du lundi et du jeudi ; foires et moulins banaux ; droits d'épaves ; viguerie et prévôté ; dîmes et censives ; villages de la mouvance d'Aigurande.
- 1 E 512 Seiglière (de la).
- 1483-1752
- Transaction entre Léonard et Bertrand du Liège, d'une part, et Pierre Marseuil, curé de Ceaulmont, d'autre part, au sujet de la dîme de La Chatagne.  
Vente de ladite dîme par Antoine et Bertrand du Liège à Jean de La Roche, seigneur de Chabannes.  
Cession du même objet par Louis de Pierre-Buffière, seigneur de Quinsac et de Chabannes, à Jean Romery, docteur en médecine.  
Procès soutenu par Madeleine Baron, veuve dudit Romery, contre Jean d'Aubusson, seigneur de Renauld.

Foi et hommage rendu par François de La Selle, seigneur de Chasteau-Cloux, à dame Françoise de Crevant, dame de Gargillesse, pour raison de la dîme de La Chatagne.  
Vente de ladite dîme par Germain de La Selle à Louis de La Selle.

1 E 513            Seneterre (de).  
1529-1789

Baux par le procureur fiscal de Menetou-sur-Cher des métairies du Grand et du Petit-Beuvron, du Grand-Launay, de La Bougonnière, du moulin Ferné.

1 E 514            Simon du Naud.  
1699-1786

Aveu des trois quarts de la dîme de Chavin, fourni par Gabriel Grazon, marchand, à l'abbé de L'Épernon, à cause de son château et baronnie d'Argenton.

Vente de ladite portion de dîme par Gaspard Grazon à Jean Simon, seigneur du Naud.

1 E 515            Thibault de la Roche-Tulon.  
1542-1712

Aveu de la seigneurie de La Grande-Roche, fourni à Jacques de Pocquières, seigneur du Châtelier-Guillebault, par Philippe Couraud, seigneur de La Roche-Chevreux ; de la seigneurie de La Roche-Chevreux, fourni par le susdit Philippe Couraud, à Armand-Léon de Durfort, héritier d'Anne de Pocquières, dame de Belâbre.

Bail du fief de Conflant par François de Vertamond et Catherine-Hyacinthe d'Aubusson, son épouse, à Fiacre de Verrine, seigneur de Solignac, et à Marie de La Trimouille, son épouse.

Sous-bail dudit fief par Gabriel de Verrine à François-César Couraud.

État des terres décimables de Chaillac, Milloux, Les Pérelles, Colombier, Villes, Cruet, etc.

1 E 516            Thomas.  
1717-1740

Transaction entre Esther, Marie et Léonarde Fortins, dames de Tilly, « *pour raison des droits et devoirs qui pourraient être dus sur les domaines et héritages mouvant dudit fief de Thillis* ».

Vente par Louis de La Mazière, à Jean Daudet, de quatre boisselées de terre joignant la seigneurie de Tilly.

Transmission desdites boisselées à Joseph Thomas et à Sylvine Daudet, son épouse.

1 E 517-521        Thubert de la Vrillay.  
1458-1758

1 E 517            Échange entre Guillaume Raboutin, seigneur de La Garenne, d'une part, Pierre de Beaurepaire, seigneur de Chaigne, d'autre part ; entre ledit Pierre et demoiselle Jeanne, sa femme, d'une part, Jeannin Pichereau et Georgeon Seurrat, d'autre part. Baux, par Jean de Beaurepaire, de divers quartiers de terre « *en Michouet* ». 1458-1593



- 1 E 518 Aveux et dénombremens de la seigneurie du Chesne, fournis par Jean et Pierre de Beurepaire, aux seigneurs barons de Graçay. Extraits de naissance et testament de Pierre de Beurepaire. Sentence des seigneurs barons de Graçay entre les sieurs Du Vergier et de La Garenne, paroissiens de Nohant, « *pour raison des bancz et estabelles qu'ilz prétendoient avoir dans l'esglise du dict Nohant* ». Partage des biens de feu François Leblanc entre Charles Leblanc, seigneur de Caffart, d'une part, Jeanne Leblanc, veuve Jean Thovelin, seigneur de La Brunière, et Louise Leblanc, d'autre part. Contrat de mariage entre Josias Leblanc, fils de Charles Leblanc et d'Antoinette Gourdeau, d'une part, Suzanne Tinguy, fille de Pierre Tinguy et de Marguerite Allard, d'autre part. Opposition formée par ladite Suzanne, après la mort de son mari et au nom d'Élisabeth Leblanc, sa fille, à la saisie judiciaire du lieu de Caffard. Mainlevée dudit lieu de Caffard, à la requête de Benjamin Tinguy, sieur des Andeyris. 1551-1628
- 1 E 519 Procès entre Pierre de Beurepaire, seigneur du Chesne, et Charles de Durbois, seigneur de La Garenne, au sujet de la dîme du Chesne ; entre ledit Pierre et Claude de La Chastre, au sujet de la dîme de Lenay. 1606-1630
- 1 E 520 Sentence au profit de Marie de La Carette, veuve Pierre de Beurepaire, contre Michel de Sangy, seigneur de Montigny. Saisie de la dîme de Lenay sur Charlotte Dumerlier, veuve Michel de Sangy. Vente de moitié de la dîme de Lenay, par Claude de Rollin, seigneur du Bouchau, et par Anne de Beurepaire, son épouse, à François de Durbois, seigneur de La Garenne. Aveux et dénombremens de la seigneurie du Chesne, fournis aux seigneurs barons de Graçay par Charlotte-Marie de Patoufleau, veuve Pierre de Beurepaire, et par Isaac Leblanc, fils et héritier de Marie de Beurepaire, sa mère. 1623-1758
- 1 E 521 Copie des lettres du roi Louis XI portant imposition des francs-fiefs, nouveaux acquêts et anoblissemens. Ordonnance des députés et commissaires du Roi, par laquelle Françoise de Bourges, veuve Pierre de Beurepaire, et Pierre de Beurepaire, son fils, sont reconnus nobles et déchargés de la taxe des tailles. Extrait baptistaire de Jean Duchemin, seigneur de La Thaumassière. Justification de noblesse de François Duchemin, seigneur des Bauchets, et de Nicolas Duchemin, seigneur de Launay. Assignation à Nicolas-Louis Duchemin pour le service du ban. Certificat de service du ban délivré au même. Lettres de tonsure de Jean Duchemin, fils de Nicolas Duchemin, seigneur de Saint-Léger, et de Marie Vaillant. Généalogie de la famille Duchemin. Enregistrement des titres de noblesse d'Isaac Leblanc, seigneur de La Motte. Extraits des chroniques et annales de France, concernant la famille de La Baume-Le-Blanc. Autres extraits « *pour certifier quelz ont été les de Chastillons en France, les tiltres et qualitez qu'ilz ont possédés, leur vie et les alliances qu'ilz ont heues avec les roys de France* ». 1470-1729.
- 1 E 522 Trotignon de Montenay. 1669-1772
- Vente de la dîme de La Paillanderie par Pierre de Piedgu et Jeanne de Crémille, son épouse, à Charles-Léon Fournier de Carles.
- Procès entre Antoine Yvert, avocat, et François de Piedgu, curé de Sainte-Colombe, au sujet des dîmes dudit Sainte-Colombe.
- Vente de portion desdites dîmes par François de Mareuil, seigneur de Piedgu, à Jean Brossier, marchand.
- Aveu du même objet fourni à MM. de Longaunay par Jacques Trotignon et Marie Brossier, son épouse.

- 1 E 523 Vallenciennes (de). 1548-1787
- Aveu du fief et métairie des Prunes, rendu à monseigneur d'Argenton par Macé de Vallenciennes.
- Sentence entre Jean de Vallenciennes, seigneur des Prunes, et Étienne Courraudin, curé d'Argenton, au sujet de la dîme des Prunes.
- Quittance des droits de franc-fief soldés par Gabriel et René de Vallenciennes, seigneurs des Prunes.
- Dénombrément des terrains sur lesquels Catherine de Vallenciennes prélevait le tiers de la dîme, comme dépendances du fief des Prunes, dont elle était propriétaire.
- 1 E 524 Villaine (de). 1657-1782
- Constitution d'une rente de 150 livres par Henri du Ligondais, seigneur de Nouzerines, au profit d'Étienne Tixier, seigneur de Crevant, Chassignolles et Saint-Aubin.
- Partage de la succession de Michel du Ligondais entre Henri et Gabrielle du Ligondais, ses enfants.
- Constitution d'une rente de 30 livres, au profit de Pierre Buret, par Marie-Anne Lostellier, veuve d'Étienne Duval, seigneur de Montforget.
- Constitution d'une autre rente de 50 livres au profit de Pierre Maratte, par Sébastien Monier, seigneur de Puy-Saint-Cyr.
- Cession d'une rente de 25 livres à Marie Lostellier par Marguerite Luzarche, veuve François Pez du Plessis.
- Bail, par Charles-Pierre Pez du Plessis, des deux domaines et locature appelés le village de Moutière.
- Bail par Nicolas-Pardoux, comte de Villaines, d'une locature dépendant de sa terre et seigneurie de Brillebaut appelée Les Courraux.
- 1 E 525-526 Wissel de Paray. 1449-1783
- 1 E 525 Partage de la seigneurie de Montgenaut entre Almaurry Gastineau, écuyer, d'une part, Étienne de Bièvre et Jeanne Gastinette, sa femme, d'autre part. Sentence entre Adrian du Douet, bailli de Saint-Aignan, et Martin Pichard. Bail d'un mas de terre par Charles de La Chastre, seigneur de Paray. Acquisition du lieu et métairie de La Bougaudière, par Jean Clément, président du grenier à sel de Buzançais. Foi et hommage rendu au seigneur de La Gaumerie, à cause du quart de la dîme de Chedon, par Hippolyte d'Auvergne, fils d'Antoine d'Auvergne, seigneur de La Grossinière, et de demoiselle Claude de Boisvilliers. Transaction entre Louis Archambault de Crevant, seigneur de Bauché, et Charles de La Chastre, seigneur de Paray et de Neuport. Cession par Angélique de Morgonne, épouse de Charles de La Chastre, à Bénigne de La Barre, épouse de Louis de La Chastre, de la « *part et portion qui luy peut revenir, sur la terre et seigneurie de Paray, à cause des droitz et créance de défunte Gabrielle Pot, sa mère, vivante femme de Silvain de La Chastre, son père* ». Constitution d'une rente de 60 livres, par Pierre de Quinemont, seigneur des Cantelleires, au profit de Joachim-François de Mauléon, seigneur de La Jonais. Acquisition d'une maison sise à La Calandrie, par Charles de Wissel, seigneur de La Ferté, et par Bénigne de La Chastre, son épouse. 1449-1724

1 E 526

Vente par Jean Gaultier, chanoine de Châtillon-sur-Indre, « *d'un étang appelé le Pié-Regu, situé dans la brande de Paray, paroisse de Villebernin* ». Arpentage du pré des Recornées, à la requête de Marie-Bénigne de Wissel. État des bois dépendant de la seigneurie de Paray. Liste des héritages acquis par M. de Paray. Procès soutenu par Charles-Louis de Wissel de Paray et par Marie-Élisabeth de Menou, son épouse, contre Antoine-Étienne Véron, chanoine de Miseray. Vente de plusieurs morceaux de terre, par Jean-Baptiste Bourin, à Charles-Jean-Baptiste de Wissel de Paray. 1732-1783